

Rapport

Janvier 2018



À LA CROISÉE DES CONFLITS SAHÉLIENS

Insécurité, terrorisme et
trafic d'armes au Niger

Savannah de Tessières



Security Assessment
in North Africa





Security Assessment
in North Africa

À LA CROISÉE DES CONFLITS SAHÉLIENS

Insécurité, terrorisme et trafic d'armes au Niger

Savannah de Tessières



Ministerie van Buitenlandse Zaken



Global Affairs
Canada

Affaires mondiales
Canada



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Federal Department of Foreign Affairs FDFA



Un rapport publié par le Small Arms Survey/projet SANA avec le soutien du ministère néerlandais des Affaires étrangères, d'Affaires mondiales Canada et du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse.

Droits de reproduction

Publié en Suisse par le Small Arms Survey

© Small Arms Survey, Institut de hautes études internationales et du développement, Genève, 2018

Première publication en anglais : janvier 2018

Publication en français : avril 2020

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire, ou transmise, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable du Small Arms Survey, à l'exception des procédés expressément autorisés par la loi ou selon les conditions convenues auprès de l'organisation de droits reprographiques appropriée. Toute question relative à la reproduction de tout ou partie de ce document hors du cadre précédemment évoqué doit être adressée au Directeur des publications du Small Arms Survey, à l'adresse ci-dessous.

Small Arms Survey

Institut de hautes études internationales et du développement

Maison de la Paix, Chemin Eugène-Rigot 2E, 1202 Genève, Suisse

Directeur de la collection : Matt Johnson

Révision : Deborah Eade

Relecture : Stephanie Huitson (readstephanie@ymail.com)

Traduction : Danièle Fayer Stern (GRIP)

Conception et composition : Rick Jones (rick@studioexile.com)

Cartographie : Jillian Luff (www.mapgrafix.com)

Imprimé en France sur les presses de Gonnet

ISBN 978-2-940548-73-6

Photographie de couverture

Des membres de Boko Haram prennent d'assaut le camp militaire de Bosso, Bosso, Niger, 2016.

Source : plan fixe extrait d'une vidéo sur l'attaque de Bosso (Jihadology, 2017)

À propos de l'auteure

Savannah de Tessières, consultante expérimentée auprès du Small Arms Survey et des Nations unies, travaille depuis plus de douze ans sur les questions relatives à la sécurité internationale et aux armes. Elle a notamment mené des recherches de terrain approfondies en Afrique et dans la région MENA. Entre 2011 et 2016, elle a occupé le poste d'experte en armement au sein du Groupe d'experts des Nations unies sur la Libye en charge de la surveillance de régime de sanction de l'ONU et, en outre, celui de coordinatrice du même Groupe d'experts en 2015 et 2016. Elle a auparavant travaillé au sein du Small Arms Survey à Genève, pour le compte duquel elle a élaboré et mené plusieurs projets de recherche de grande envergure sur l'analyse des conflits et la prolifération des armes en Afrique. Elle est titulaire de deux masters obtenus à la Sorbonne (Paris) et à l'Institut de hautes études internationales et du développement (Genève). Elle a publié de nombreux rapports et articles sur le thème de l'analyse des conflits, de la réforme du secteur de la sécurité (RSS), des sanctions internationales, du trafic d'armes et des acteurs armés. Elle s'exprime régulièrement à l'occasion de conférences et de séminaires.

Remerciements

L'auteure remercie la Commission nationale pour la collecte et le contrôle des armes illicites (CNCCAI) du Niger pour son soutien, et tout particulièrement son président, le général Youssoufa Mamadou Maiga.

La recherche sur le terrain a grandement bénéficié de la contribution de l'équipe de la CNCCAI et notamment de M. Boukari Djiberou, le secrétaire permanent de la Commission.

L'auteure a été particulièrement sensible à l'ouverture et la coopération dont ont fait preuve tous les représentants des agences de sécurité qui ont accepté d'être interrogés, de communiquer des données et de lui donner accès aux armes et munitions saisies, parmi lesquels le bureau du chef d'état-major de l'armée et les commandants des régions militaires d'Agadez et de Diffa, la gendarmerie territoriale de Niamey et les commandants des légions de gendarmerie d'Agadez et de Diffa, les représentants de la garde nationale à Agadez, Diffa et Niamey, et enfin le Service central de lutte contre le terrorisme (SLCT) de la police.

L'auteure adresse également ses remerciements à Vincent Foucher, Yvan Guichaoua et Claudio Gramizzi pour leur revue rigoureuse de la version finale de ce rapport.

L'auteure souhaite enfin exprimer toute sa gratitude envers l'équipe du Small Arms Survey, notamment Matt Johnson, Nicolas Florquin et Farrah Hawana pour leur travail de revue interne, Olivia Denonville pour la vérification des faits, Deborah Eade pour la révision du texte et Stephanie Huitson pour la relecture.

À propos du projet SANA

L'Évaluation de la sécurité en Afrique du Nord (SANA) est un projet pluriannuel du Small Arms Survey qui soutient les acteurs engagés dans la création d'un environnement plus sûr en Afrique du Nord et dans la région du Sahel-Sahara. Il prépare, en temps opportun et en se fondant sur des données probantes, des études et analyses sur la disponibilité et la circulation des armes légères, la dynamique des groupes armés émergents et l'insécurité liée à ces phénomènes. Le projet s'intéresse tout particulièrement aux effets locaux et transnationaux des soulèvements et conflits armés récents de la région sur la sécurité communautaire.

Le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas est la principale source de financement de l'Évaluation de la Sécurité en Afrique du Nord. Le projet bénéficie également du soutien continu d'Affaires mondiales Canada et du département fédéral des Affaires étrangères de la Suisse. Il a auparavant bénéficié de subventions accordées par les ministères des Affaires étrangères danois, allemand, norvégien et américain.

Pour plus d'informations, consultez le site www.smallarmssurvey.org/sana

Sommaire

Liste des encadrés, graphiques, cartes, tableaux et photographies	8
Principales conclusions	10
Introduction	13
La violence armée au Niger	17
Le terrorisme	19
Frontière ouest : les attentats terroristes perpétrés par les groupes associés à Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et à l'État islamique (EI)	27
Frontière sud : les attaques de Boko Haram	29
Les Nigériens dans les groupes terroristes sahéliens	30
Comprendre les relations entre groupes djihadistes au Sahel	32
Les conflits communautaires	35
Les vols à main armée	36
Le Nord	36
Le Sud-Est	39
Le Sud-Ouest	40
Le trafic d'armes au Niger	43
Le Nord	46
Les transferts depuis la Libye à destination du Mali	46
La détention d'armes dans le Nord	48
Ruée vers l'or et détention d'armes	52
Le Sud-Ouest	52
Le Sud-Est	54
Le matériel utilisé par les groupes terroristes qui opèrent au Niger	56

Les armes et munitions utilisées par les groupes terroristes basés au Mali	56
Les armes et munitions utilisées par Boko Haram	57
Des armes contre l'insécurité	65
Les forces de sécurité nigériennes	66
La coopération régionale contre la menace terroriste	67
Les acteurs internationaux de la sécurité	69
Les groupes d'autodéfense	69
Les entreprises de sécurité privées	72
Les principales conséquences de l'insécurité	73
Le Nord	75
Le Sud-Ouest	76
Le Sud-Est	77
Conclusion	79
Annexe	81
Liste des abréviations	102
Notes	104
Références bibliographiques	111

Liste des encadrés, graphiques, cartes, tableaux et photographies

Encadrés

- | | | |
|---|---|----|
| 1 | Les armes de poing à blanc d'origine turque | 48 |
| 2 | Une analyse des munitions illicites pour armes légères et mitrailleuses répertoriées au Niger en 2016 et 2017 | 54 |
| 3 | La gestion des stocks au Niger | 61 |
| 4 | L'opération Barkhane | 70 |

Graphiques

- | | | |
|---|---|----|
| 1 | Attaques à main armée signalées à la gendarmerie entre 2014 et 2016, par légion | 37 |
| 2 | Nombre de personnes blessées ou tuées au cours des vols à main armée commis au Niger entre 2010 et 2016, selon les chiffres de la gendarmerie | 37 |

Cartes

- | | | |
|---|---|----|
| 1 | Le Niger et sa région | 20 |
| 2 | Quelques exemples de munitions trouvées au Niger et dans la région | 40 |
| 3 | Conseils aux voyageurs émis par le ministère des Affaires étrangères français | 74 |

Tableaux

- | | | |
|---|---|----|
| 1 | Principaux attentats terroristes au Niger de janvier 2015 à octobre 2017 | 22 |
| 2 | Nombre de crimes perpétrés à Niamey en 2015, par type de crime | 41 |
| 3 | Données recueillies par la CNCCAI sur le matériel saisi par les autorités nigériennes ou remis à ces mêmes autorités, entre 2011 et mars 2014 | 44 |

4	Saisies d'armes et de munitions effectuées par la gendarmerie entre janvier 2014 et octobre 2016	45
5	Armes saisies par les forces armées nigériennes entre septembre 2015 et octobre 2016	46
6	Matériel volé au Camp Bosso	60

Photographies

1	Des armes de poing à blanc converties de fabrication turque saisies par les autorités nigériennes en 2016 (produites entre 2012 et 2014)	49
2	Des mitrailleuses et des fusils d'assaut saisis par la gendarmerie dans la région d'Agadez en 2015 et 2016	50
3	Des armes confisquées à un collectionneur par les autorités nigériennes en 2016	53
4	Quelques armes et munitions confisquées à des bandits et à des éleveurs par la gendarmerie dans la région de Zinder, en 2016	54
5	Quelques armes confisquées à Boko Haram entre 2015 et 2016	58
6	Des mitrailleuses lourdes montées sur deux véhicules tout-terrain	60
7	Des fusils d'assaut volés par Boko Haram à Bosso	61
8	Un stock d'armes dans le nord du Niger	62

Principales conclusions

Le terrorisme²

- Situé à la croisée des conflits les plus violents de la région sahélienne, le Niger est l'un des principaux points de passage pour les groupes armés criminels et terroristes qui opèrent dans les différentes zones de conflit avoisinantes.
- Les personnes, les armes et les moyens de communication les moins sophistiqués transitent par le Niger, lequel est devenu une précieuse source d'informations sur la nature des liens et des réseaux transfrontaliers qui sous-tendent le trafic et les activités des groupes terroristes.
- Le Niger est un territoire propice à l'observation de l'ensemble des dynamiques terroristes sahéliennes et à la mise en place de mesures destinées à les contrer. Le pays est désormais un partenaire de premier plan dans la mise en œuvre des stratégies antiterroristes des puissances régionales et occidentales.
- Relativement épargné par la menace terroriste jusqu'en 2015, le Niger a vu augmenter le nombre d'attaques terroristes sur son territoire – perpétrées d'abord par Boko Haram, puis par des groupes liés à AQMI ou des cellules dissidentes – à mesure que les autorités nigériennes ont renforcé leur engagement dans la lutte contre le terrorisme à l'échelle régionale, notamment par le biais de la Force multinationale mixte de lutte contre Boko Haram (FMM) de la MINUSMA et du G5 Sahel.
- Le nord du pays est plus spécifiquement affecté par le banditisme armé, et le sud par les attaques terroristes. En 2016, 80 % des attentats terroristes commis sur le sol nigérien l'ont été par Boko Haram mais, en 2017, AQMI et les groupes liés à l'EI basés au Mali ont multiplié leurs attaques contre les positions des forces de sécurité situées à la frontière entre le Burkina Faso et le Mali.
- Les groupes terroristes sahéliens considèrent le Niger comme une zone propice au recrutement. Ils exploitent les clivages persistants entre communautés, lesquels sont exacerbés par l'insécurité croissante.

Le trafic d'armes

- La plupart des armes acheminées vers les zones de conflit de la région transitent par le Niger, mais la détérioration de la situation sécuritaire du pays a entraîné une augmentation de la demande interne en armes – en particulier en armes et munitions de petit calibre.
- Parmi les armes confisquées à des terroristes ou saisies lors de leur acheminement vers des groupes terroristes au Niger au cours de ces cinq dernières années, on

peut évoquer les explosifs, les armes légères et de petit calibre (ALPC) et leurs munitions (dont des MANPADS, des obus de mortier et des mitrailleuses). Des véhicules ont également été saisis.

- Les groupes terroristes qui opèrent au Niger, dont ceux basés au Mali et au Nigeria, s’approvisionnent par différents biais. Ils puisent notamment dans les stocks nationaux que certains États de la région ne sont plus en mesure de contrôler – par exemple en Libye ou dans le nord du Mali –, mènent des assauts contre des positions des forces de sécurité ou récupèrent du matériel détourné dans des pays comme le Niger et le Nigeria.
- Les munitions détenues par les groupes terroristes, les autres acteurs armés et la population civile sont très similaires. On peut donc raisonnablement penser qu’elles proviennent des mêmes sources d’approvisionnement illicites – notamment en matériel issu de rébellions passées et des stocks nationaux du Niger et des pays voisins. On note toutefois des différences entre régions : les chaînes de transfert qui aboutissent dans le nord du pays ont principalement pour origine la Libye et le Mali, mais le matériel identifié dans le Sud-Est provient surtout du Tchad et du Nigeria.
- Depuis 2014, le trafic d’armes depuis la Libye vers le Niger a considérablement diminué, mais ne s’est pas complètement tari – notamment pour ce qui concerne les armes de poing à blanc converties. En effet, les stocks d’ALPC accumulés par le régime de Kadhafi s’épuisent, la demande nationale reprend vigueur du fait des tensions qui renaissent dans le pays et les activités de surveillance et de lutte antiterroriste se multiplient au Niger avec le déploiement de l’opération Barkhane.



Le Sahel est le théâtre de nombreux conflits qui déstabilisent l'ensemble de la région et mettent en présence une multitude d'acteurs armés, dont des groupes terroristes qui mènent leurs activités au-delà des frontières.”

Introduction

Le Sahel est le théâtre de nombreux conflits qui déstabilisent l'ensemble de la région et mettent en présence une multitude d'acteurs armés, dont des groupes terroristes qui mènent leurs activités au-delà des frontières. Au cœur de ce chaos, pris entre la Libye, le Mali et le Nigeria, le Niger est de plus en plus fréquemment confronté aux activités terroristes de ces groupes transfrontaliers qui utilisent à leur profit les problèmes de sécurité intérieure du pays.

Sur le plan intérieur, le Niger est relativement stable depuis le dernier coup d'État de 2010. Mais la situation du pays reste fragile faute d'un traitement approprié des causes profondes des insurrections passées, et les observateurs nationaux et internationaux restent particulièrement vigilants. L'État nigérien ne parvient que difficilement à assurer la sécurité sur son territoire, ce qui nuit grandement au développement social et économique du pays, amplifie les tensions et alimente les conflits locaux. En témoignent la présence du banditisme armé, du trafic d'armes et de drogue et des conflits communautaires violents. Les tensions passées se cristallisent sous la forme de nouvelles dynamiques de l'insécurité – comme le terrorisme – et compromettent plus encore les possibilités de règlement futur.

Jusque récemment, le Niger était relativement épargné par les groupes terroristes qui opèrent dans les pays limitrophes. Mais, depuis trois ans, le pays est de plus en plus fréquemment frappé par les attentats, en conséquence notamment de son rôle accru dans la lutte contre le terrorisme à l'échelle régionale. Depuis 2015, Boko Haram lance des assauts de plus en plus fréquents sur le sol nigérien. Depuis le milieu de l'année 2016, l'organisation vise également les zones frontalières avec le Mali et le Burkina Faso, faisant de nombreux morts, blessés ou déplacés et perturbant gravement leur fragile équilibre social et économique.

À la croisée des conflits les plus violents de la région et incapable de contrôler l'ensemble de son territoire, le Niger est devenu une zone de transit pour les groupes armés criminels et terroristes qui opèrent les zones de conflit avoisinantes. Des passeurs chargés d'acheminer des messages verbaux, des lettres, des clés USB et de l'argent liquide ont été arrêtés, des armes saisies et des membres de groupes terroristes en provenance du Mali interceptés au cours de leur trajet vers la Libye ou le Nigeria. Autant d'événements qui ont aidé la communauté nationale et internationale à mieux appréhender le *modus operandi* de ces groupes.

Le Niger n'est pas encore en mesure de lutter contre les causes profondes de la violence, mais le pays a considérablement renforcé sa capacité à assurer la sécurité de sa population et est devenu un partenaire de premier plan dans la mise en œuvre des stratégies antiterroristes des pays occidentaux – lesquels apportent un soutien précieux au secteur nigérien de la sécurité. Le Niger est un territoire propice à l'observation de l'ensemble des dynamiques terroristes sahéliennes et à la mise en place de mesures destinées à les contrer.

Ce rapport porte non seulement sur les types de violence armée qui prévalent au Niger – notamment le terrorisme, les conflits communautaires et le banditisme armé –, mais aussi sur le trafic d’armes au sein du pays et la détention illicite d’armes par la population civile, les groupes armés et les groupes terroristes. Il donne également un aperçu des mesures prises par les autorités nigériennes, leurs partenaires internationaux et les acteurs non étatiques pour lutter contre l’insécurité, et traite des principales conséquences de cette insécurité sur le pays. Enfin, il dresse, dans son annexe, la liste de toutes les munitions de petit calibre illicites identifiées par le Small Arms Survey au Niger en 2016 et 2017. Cette annexe précise le type d’acteurs armés auxquels les munitions ont été confisquées et les autres zones du Sahel où elles sont utilisées. Elle permet de disposer d’une vision plus claire de l’évolution des mouvements illicites de matériel militaire dans la région.

La phase de recherche s’est déroulée entre novembre 2016 et octobre 2017. Le rapport s’appuie principalement sur des recherches de terrain menées en novembre 2016. L’auteure a interrogé différents acteurs impliqués – à Agadez, Diffa et Niamey –, notamment des représentants des services de renseignement, de l’armée, de la police, de la gendarmerie, de la garde nationale, de la Direction générale de l’environnement et des eaux et forêts, ainsi que des autorités civiles et traditionnelles. Elle s’est également entretenue avec des membres de la Commission nationale en charge des ALPC et d’organisations de lutte pour les droits humains, avec des diplomates étrangers et des membres de différentes ONG. D’autres entretiens ont été menés avec des groupes de civils nigériens, notamment des syndicats de transporteurs, des orpailleurs et d’anciens rebelles. Enfin, l’auteure a pu accéder à plusieurs dépôts du stock national d’armes, ainsi qu’aux armes et munitions saisies par les services de sécurité dans les trois zones étudiées. ●



Le Niger ne connaît pas le même degré d'insécurité que la Libye, le Mali ou le Nigeria, mais le pays a dû lutter contre des formes de violence armée en constante évolution.”

La violence armée au Niger

Le Niger ne connaît pas le même degré d'insécurité que la Libye, le Mali ou le Nigeria, mais le pays a dû lutter contre des formes de violence armée en constante évolution. Cette section traite des principales formes de violence armée que connaît actuellement le pays – dont le terrorisme, le banditisme et les conflits intercommunautaires et intracommunautaires –, et montre que celles-ci ne sont pas uniformément présentes dans le nord, le sud-est et le sud-ouest du pays. Elle contient des informations sur les auteurs des actes de violence, les victimes et le *modus operandi*. Le nord du pays est particulièrement touché par le banditisme armé, alors que le sud est de plus en plus fréquemment le théâtre d'attentats terroristes perpétrés par des groupes basés au Mali et au Nigeria.

Ces différentes formes de violence armée sont analysées individuellement, mais toutes sont imbriquées et se nourrissent les unes des autres. Dans certaines régions du pays, par exemple, les conflits communautaires incitent la population à se procurer des armes, lesquelles alimentent la violence, aggravent les querelles et créent des conditions propices au recrutement pour les groupes terroristes. Entre 2010 et 2015, le Niger a connu en moyenne 736 morts violentes par an, dont 440 homicides par arme à feu (Small Arms Survey, n.d.).

Depuis 2011, l'effondrement de l'État libyen, l'intensification des conflits et le fait que des groupes armés se soient établis dans la région du Sahel ont exposé le Niger à des menaces transfrontalières armées – notamment terroristes – de plus en plus fréquentes.

En 2012, le gouvernement nigérien craignait que la rébellion au Mali ne s'étende jusqu'au Niger (Forces armées nigériennes, 2012), mais cela ne s'est pas produit. Les autorités nigériennes pensent que ceci est dû au fait que la plupart des combattants touaregs qui ont fui la Libye en 2011 pour s'installer au Niger ont été désarmés, alors que ceux qui ont afflué en plus grand nombre vers le Mali ne l'ont pas été. Par ailleurs, depuis la dernière rébellion, le gouvernement central nigérien a intégré un certain nombre de personnalités du Nord dans l'économie politique du pays et utilisé ce réseau pour détecter les tensions et les désamorcer avant qu'elles ne s'aggravent (voir Guichaoua et Pellerin, 2017, p. 68-72).

Plus récemment, en septembre 2016, le Mouvement pour la justice et la réhabilitation du Niger (MJRN) a déclaré vouloir prendre les armes pour garantir les « droits fondamentaux » des Toubous, un peuple implanté dans le nord du Niger, au Tchad et dans le sud de la Libye (Jeune Afrique/AFP, 2016a). Le MJRN est dirigé par Adam Tchekeke Koudigan, lui-même vétéran de la rébellion touboue dans les années 1990 (Tubiana et Gramizzi, 2017, p. 94), ce qui témoigne du fait que certaines revendications n'ont pas été satisfaites. Mais le MJRN s'est peu manifesté depuis cette déclaration et l'initiative n'a pas été particulièrement soutenue par la communauté touboue. Les autorités nigériennes ont organisé une médiation avec le mouvement³ et suivent de près l'évolution de la situation au sein la communauté touboue. Bien qu'aucun groupe armé non

étatique ne revendique à lui seul le contrôle du territoire nigérien, un certain nombre de réseaux de trafiquants bien organisés et armés opèrent dans les zones où les institutions et les forces de sécurité étatiques sont très peu présentes⁴.

Le Niger est subdivisé en huit régions (voir carte 1), mais pour les besoins de cette analyse, nous nous sommes limités à trois d'entre elles : le Nord (Agadez), le Sud-Ouest (Tillabéri, Dosso, Tahoua, et la capitale, Niamey) et le Sud-Est (Maradi, Zinder et Diffa), qui correspondent respectivement aux légions de gendarmerie baptisées Agadez, Niamey et Zinder (Gendarmerie nationale, 2015).



Pour le Niger, la menace vient principalement des frontières méridionales et occidentales. Boko Haram est responsable de la plupart des attentats terroristes qui ont été commis dans le pays en 2015 et 2016.”

Le terrorisme⁵

Jusque récemment, le Niger était la principale zone de transit pour les groupes armés criminels et terroristes qui opèrent dans les zones de conflit avoisinantes. Ces derniers y trouvaient également des sources de financement et de nouvelles recrues. Le pays était donc relativement épargné par la violence. Mais récemment, ces mêmes groupes ont commencé à lancer des assauts contre le Niger au moment où le pays s'est engagé dans la lutte contre le terrorisme. Le Niger a déployé des soldats de la paix au Mali. Il a rejoint la FMM et le G5 Sahel pour combattre Boko Haram (voir p. 68). Il est ainsi devenu un partenaire de premier plan des opérations militaires françaises et américaines de lutte contre le terrorisme à l'échelle régionale.

Les autorités nigériennes ont considérablement renforcé leur présence sécuritaire le long des zones frontalières (voir p. 66), avec le soutien de ses partenaires internationaux, mais elles éprouvent de grandes difficultés à exercer un contrôle efficace sur leur vaste territoire. En outre, elles doivent lutter contre des groupes transfrontaliers, et les gouvernements des pays limitrophes ne sont pas toujours disposés à déployer les mêmes efforts. L'absence totale de contrôle étatique sur le nord du Mali et le sud de la Libye demeure un obstacle majeur à l'efficacité des initiatives antiterroristes.

Pour le Niger, la menace vient principalement des frontières méridionales et occidentales. Boko Haram est responsable de la plupart des attentats terroristes qui ont été commis dans le pays en 2015 et 2016 (80 % en 2016 - voir le tableau 1). La menace terroriste s'est atténuée dans le Sud au cours du second semestre 2016, mais elle s'est

Carte 1 Le Niger et sa région



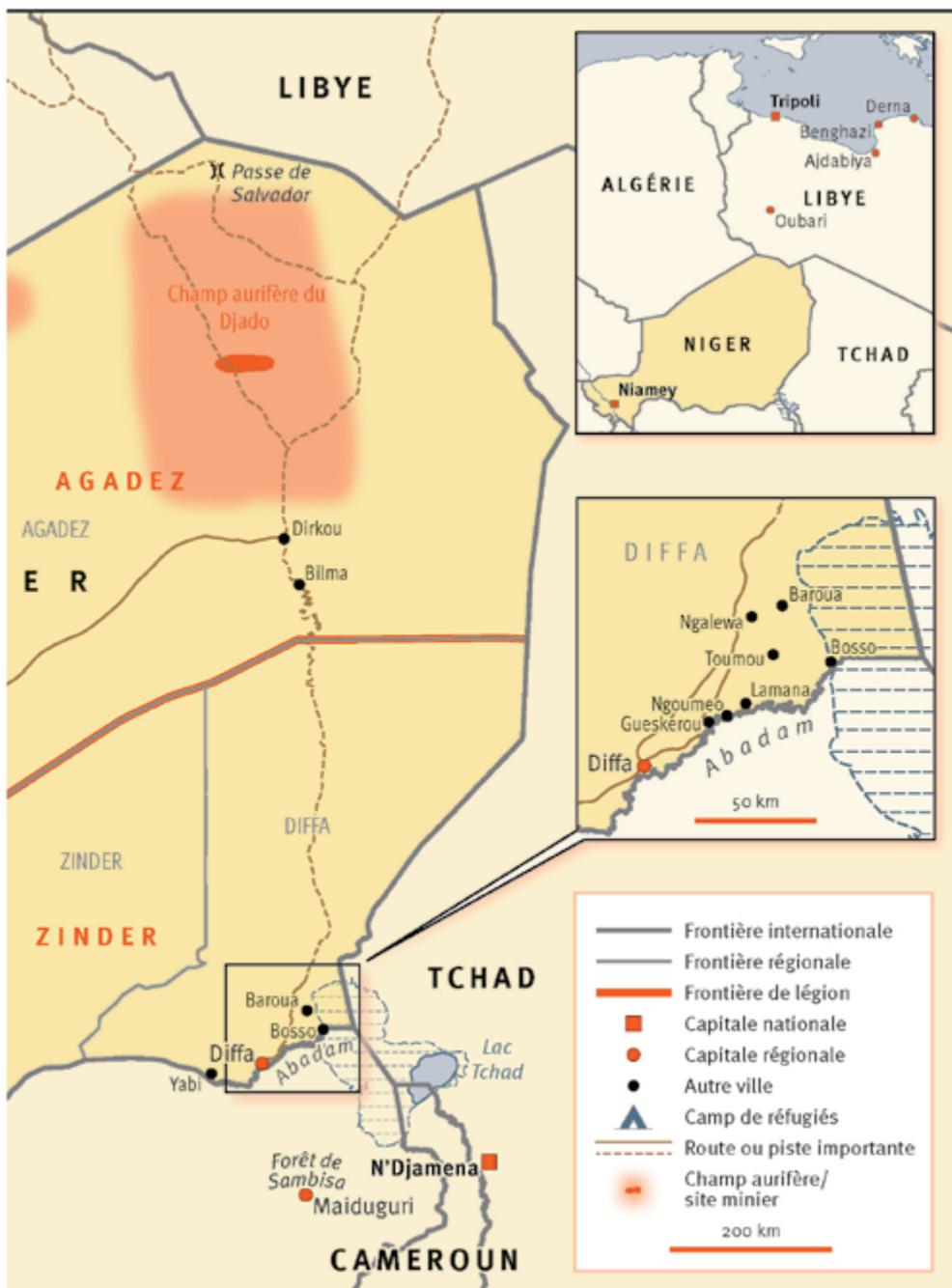


Tableau 1 Principaux attentats terroristes au Niger de janvier 2015 à octobre 2017

Date	Lieu, région	Auteurs	Événement/victimes	Matériel militaire volé	Source
6 février 2015	Bosso, Diffa	Boko Haram	1 ^{er} attentat signalé de Boko Haram sur le territoire nigérien		RFI, 2015a
20 février 2015	Île Karamga, lac Tchad	Boko Haram	Attentat sur l'île de Karamga <ul style="list-style-type: none"> • 7 soldats tués et 4 blessés • 1 civil tué • 15 membres de Boko Haram tués 		Romandie/AFP, 2015
25 avril 2015	Île Karamga, lac Tchad	Boko Haram	Attentat contre une position militaire <ul style="list-style-type: none"> • 46 soldats tués • 28 civils tués • 156 membres de Boko Haram tués 		Le Monde, 2015
17 juin 2015	Villages de Lamana et Ngoumeo, Diffa	Boko Haram	Attaque sur les villages <ul style="list-style-type: none"> • 38 civils tués 		OCHA, 2015
21 octobre 2015	Boulongori, Diffa	Boko Haram	Attentat suicide sur une position des forces de sécurité <ul style="list-style-type: none"> • 2 soldats tués et 7 blessés • 4 membres de Boko Haram tués 		RFI, 2015c
23 décembre 2015	Abadam, Diffa	Boko Haram	<ul style="list-style-type: none"> • 2 soldats tués • 3 civils tués 		Nako et Massalaki, 2015

16 mars 2016	Bankilare, Tillabéri			<ul style="list-style-type: none"> • 3 gendarmes tués • 2 gendarmes blessés 	5 fusils d'assaut de type AK, 13 chargeurs (325 munitions de calibre 7.62 x 39 mm), 1 arme de poing (22 munitions 9 mm), 1 moto	Gendarmerie nationale, 2016c
17 mars 2016	Bosso, Diffa	Boko Haram		Attentat suicide perpétré par 5 membres de Boko Haram dans un camp militaire. Le commandant du camp a été assassiné.		RFI, 2016a ; informations confirmées par le commandant de la zone militaire de Diffa durant une entrevue, novembre 2016
31 mai 2016	Yabi, Diffa	Boko Haram		Attentat contre des villageois <ul style="list-style-type: none"> • 6 civils tués • Plusieurs civils blessés 		RFI, 2016b
3 juin 2016	Bosso, Diffa	Boko Haram		Attentat contre un camp militaire <ul style="list-style-type: none"> • 32 membres des FDS tués • 67 membres des FDS blessés 	D'importantes quantités d'ALPC, d'armes lourdes et de munitions ; des véhicules	Entretien avec un responsable des forces de sécurité, Diffa, novembre 2016
16 juin 2016	Ngaguam, Diffa	Boko Haram		Attentat contre un camp de déplacés internes <ul style="list-style-type: none"> • 7 gendarmes tués 		RFI, 2016c
3 septembre 2016	Village de Toumou, Diffa	Boko Haram		Attentat contre des villageois <ul style="list-style-type: none"> • 5 civils tués 		RFI, 2016d

Date	Lieu, région	Auteurs	Événement/victimes	Matériel militaire volé	Source
8 septembre 2016	Bosso, Diffa	Boko Haram	Attentat à l'explosif <ul style="list-style-type: none"> • 2 membres des forces de sécurité tués 		Entretien avec un responsable des forces de sécurité, Diffa, novembre 2016
11 septembre 2016	Camp de réfugiés de Tabar-Barey, Tillabéri (près de la frontière malienne)		<ul style="list-style-type: none"> • 3 civils tués 		Studio Tamani, 2016 ; Entretien avec un responsable des forces de sécurité, Diffa, novembre 2016
12 septembre 2016	Bosso, Diffa	Boko Haram	Embuscade <ul style="list-style-type: none"> • 5 membres des forces de sécurité tués • 6 membres des forces de sécurité blessés 		Entretien avec un responsable des forces de sécurité, Diffa, novembre 2016
6 octobre 2016	Camp de réfugiés maliens de Tezalit, Tahoua		<ul style="list-style-type: none"> • 22 gardes nationaux tués 	Plusieurs véhicules, 5 armes de poing, 29 fusils de type AK, 2 mitrailleuses polyvalentes et une mitrailleuse lourde de calibre 12,7 mm	RFI, 2016e ; entretien avec un responsable des forces de sécurité impliqué dans l'enquête, Niamey, novembre 2016
17 octobre 2016	Prison de Koutoukale, à proximité de la frontière malienne, Tillabéri	revendiqué par l'IS-GS			Alakbar, 2016

8 novembre 2016	Bani Bangou, Tillabéri		Attentat contre une position de la garde nationale <ul style="list-style-type: none"> • 5 tués • 3 blessés 	2 pick-ups, 2 mitrailleuses de calibre 12,7 mm et des munitions	RFI, 2016h ; entretien avec un responsable des forces de police, Niamey, novembre 2016
31 décembre 2016	Baroua, Diffa	Boko Haram	<ul style="list-style-type: none"> • 3 membres des forces de sécurité tués • plusieurs blessés 		RFI, 2017a ; France Diplomatie, 2017
21 janvier 2017	Geskerou, Diffa	Boko Haram	<ul style="list-style-type: none"> • 2 membres des forces de sécurité tués • 7 membres des forces de sécurité blessés 		Niger Inter, 2017
22 février 2017	In-Tirzawan, Tillabéri	revendiqué par l'IS-GS	<ul style="list-style-type: none"> • 15 FDS tués • 19 FDS blessés 		TamTam Info, 2017 ; Journal du Mali, 2017
6 mars 2017	Tillabéri (à proximité de la frontière avec le Mali et le Burkina Faso)	Groupe non identifié (réparti vers le Mali)	Attentat contre un poste de gendarmerie <ul style="list-style-type: none"> • 5 gendarmes tués 		RFI, 2017c
10 avril 2017	Geskerou, Diffa	Boko Haram	<ul style="list-style-type: none"> • 57 membres de Boko Haram tués • 15 membres des forces de sécurité et 2 civils blessés 		Reuters, 2017a
11 mai 2017	Ayorou, nord de la région de Tillabéri		Attentat contre un poste de gendarmerie	Matériel militaire, dont une mitrailleuse lourde de calibre 12,7 mm	Sahélien, 2017 ; échange d'emails avec un enquêteur, mai 2017

Date	Lieu, région	Auteurs	Événement/victimes	Matériel militaire volé	Source
27 mai 2017	Tera, Tillabéri		Attentat contre un poste de police <ul style="list-style-type: none"> • 2 policiers et 1 civil tués 	Plusieurs fusils	Sahélien, 2017
1er juin 2017	Abala, Tillabéri	Groupe de 11 pick-ups armés de mitrailleuses lourdes, en provenance de la frontière malienne	Attentat contre une position de la garde nationale <ul style="list-style-type: none"> • 6 membres des forces de sécurité tués 	2 véhicules ; pillage de l'entrepôt (fusils d'assaut, mitrailleuses de calibre 12,7 mm et munitions)	RFI, 2017e ; échange d'emails avec un enquêteur, mai 2017
2 juillet 2017	Ngalewa, Diffa	Boko Haram	<ul style="list-style-type: none"> • 9 civils tués • 24 femmes et 13 enfants kidnappés 		RFI, 2017f
5 juillet 2017	Midal, à proximité de la frontière malienne, Tahoua	Revendiqué par le JNIM	<ul style="list-style-type: none"> • 5 soldats tués 	5 pick-ups armés (<i>technicals</i>), des fusils d'assaut, des mitrailleuses lourdes, des roquettes	RFI, 2017g ; MENASTREAM, 2017
4 octobre 2017	Tongo Tongo, à proximité de la frontière malienne, Tillabéri	Revendiqué par l'IS-GS	Embuscade <ul style="list-style-type: none"> • 4 soldats nigériens tués • 4 soldats américains tués • 8 soldats nigériens blessés • 2 soldats américains blessés 		ANI, 2018
21 octobre 2017	Ayorou, nord de la région de Tillabéri		Attentat contre un poste de gendarmerie <ul style="list-style-type: none"> • 13 gendarmes tués • 5 gendarmes blessés 	Du matériel militaire et des véhicules	Ministère de la Défense nigérien, 2017 ; RFI, 2017j

considérablement accentuée dans les régions de Tillabéri et Tahoua, où de nombreuses personnes ont été tuées au cours d'assauts menés par des groupes venus du Mali limitrophe contre des positions des forces de sécurité.

Au Niger, des groupes terroristes ont attaqué des cibles gouvernementales et civiles, ainsi que des entités et des ressortissants nationaux et étrangers – notamment occidentaux. Les enlèvements de citoyens étrangers leur ont rapporté des millions de dollars. En 2016, on estime à 280 le nombre de personnes tuées par des terroristes au Niger, dont 35 % étaient des membres des forces de sécurité⁶.

Frontière ouest : les attentats terroristes perpétrés par les groupes associés à Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et à l'État islamique (EI)

Au début des années 2000, le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC)⁷ a étendu ses opérations au Sahel tout entier en faisant du Niger sa base arrière et son refuge, mais aussi en le considérant comme un théâtre d'opérations – il y a notamment enlevé des citoyens occidentaux⁸ et mené des assauts contre des forces de sécurité et des installations militaires. Le nombre d'attentats terroristes n'a pas cessé d'augmenter depuis que le groupe a été rebaptisé AQMI en 2007.

Au Niger, les premiers attentats suicides ont été perpétrés le 23 mai 2013 : les deux attaques menées simultanément contre un camp militaire et contre l'usine d'uranium française d'Areva située dans la région d'Agadez ont fait 24 morts. Ces attentats ont été revendiqués conjointement par le Mouvement pour l'unification et le djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) (QDe.134) et Al Moulathamoun (QDe.140) (le groupe de Mokhtar Belmokhtar - QDi.136), deux factions dissidentes d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (QDe.014). Toutes deux étaient principalement actives au Mali et ont fusionné cette année-là pour former un nouveau groupe baptisé Al Mourabitoune (QDe.141) (CSNU, 2014, p. 87)⁹. Bien que ces attaques aient bénéficié du soutien logistique de ressortissants nigériens, les agresseurs n'étaient pas d'origine nigérienne et ont utilisé des armes et des munitions de provenances diverses (voir p. 56)¹⁰.

Depuis 2016, les régions de Tahoua et Tillabéri ont été régulièrement victimes d'assauts menés par des groupes armés. L'OCHA en a dénombré 46 entre février 2016 et octobre 2017 (OCHA, 2017c). Plusieurs attaques meurtrières contre des camps de réfugiés et des postes de sécurité situés dans les zones frontalières avec le Mali et le Burkina Faso ont entraîné la mort de nombreux membres des forces de sécurité (voir tableau 1). À plusieurs reprises, les assaillants se sont emparés d'ALPC, de munitions, d'uniformes et de véhicules appartenant aux forces nigériennes (voir tableau 1). Des groupes terroristes, jusque-là relativement discrets, ont par la suite utilisé ces véhicules pour mener d'autres attaques contre des positions des forces de sécurité (RFI, 2017e).

Les autorités ont pu établir que ces attaques avaient été menées par des groupes djihadistes, mais elles n'ont pas pu déterminer avec précision les groupes impliqués. Certains attentats ont été revendiqués par un groupe contrôlé par Adnane Abu Walid Al-Sahraoui, lequel prévoyait depuis 2013 – lorsqu'il était membre du MUJAO – de prendre pour cible le Niger et ses forces de sécurité et d'enlever des citoyens occidentaux¹¹. Al-Sahraoui, le porte-parole du MUJAO, a revendiqué le double attentat suicide de 2013 et déclaré : « nous avons attaqué la France et le Niger pour avoir coopéré avec la France dans sa guerre contre la charia » (TamTam Info, 2013).

Suite à la fusion du MUJAO et d'Al Moulathamoun (voir ci-dessus), Al-Sahraoui est devenu membre d'Al Mourabitoune. En mai 2015, il a affirmé le soutien d'Al Mourabitoune à l'État islamique (EI) en lui faisant serment d'allégeance (*bai'a*). Mais quelques jours plus tard, Mokhtar Belmokhtar (le chef de l'ancien Al Moulathamoun) a démenti cette promesse d'Al-Sahraoui et confirmé, en lieu et place, la loyauté d'Al Mourabitoune envers le *leader* d'Al-Qaïda, Ayman Al-Zawahiri (QDi.006) (France 24, 2015).

En septembre et octobre 2016, Al-Sahraoui et les membres d'Al Mourabitoune qui lui sont restés fidèles ont revendiqué leurs premières attaques : l'une contre des positions des forces de sécurité burkinabè et une autre contre la prison de Koutoukale au Niger – dans laquelle étaient détenus plusieurs éminents chefs djihadistes (voir tableau 1). Initialement peu intéressés par le serment d'allégeance d'Al-Sahraoui, les hauts dirigeants de l'EI ont apparemment changé d'avis après avoir perdu des territoires en Libye et constaté la visibilité croissante d'Al-Sahraoui (Mémier, 2017, p. 28). En octobre 2016, l'Amaq (l'agence de presse du groupe État islamique) a diffusé l'information selon laquelle le groupe acceptait finalement l'allégeance d'Al-Sahraoui, 17 mois après son annonce. Dans les faits, cette déclaration a officialisé la franchise sahélienne contrôlée par Al-Sahraoui (RFI, 2016f).

Al-Sahraoui s'est affilié à l'EI, mais son groupe – l'État islamique dans le Grand Sahara (EI-GS) – semble encore étroitement lié aux groupes affiliés à Al-Qaïda. Le statut actuel de l'EI-GS reste donc à définir¹². En revanche, il est absolument certain que le Niger est toujours une cible clé pour ce groupe ; l'EI-GS a revendiqué plusieurs attaques meurtrières menées près de la frontière malienne, notamment à In-Tirzawan, Abala, Tongo Tongo et Ayorou (ANI, 2018) (voir tableau 1). Selon un responsable nigérien en charge de la sécurité, « les attaques d'octobre [2017] contre les positions de sécurité se voulaient une démonstration de force, pour souligner la supériorité du groupe sur nos forces de sécurité nationales et envoyer un avertissement au G5 Sahel »¹³.

En mars 2017, Iyad ag Ghali (QDi.316), peut-être poussé par l'intensification des opérations d'Al-Sahraoui, a annoncé la création d'une nouvelle entité djihadiste. Baptisé Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM) – c'est-à-dire Groupe pour le soutien de l'islam et des musulmans –, ce nouveau groupe rassemble des membres d'Ansar Dine¹⁴, de la Katibat Macina, d'Al Mourabitoune et d'AQMI. Le *leader* du JNIM s'est placé sous l'autorité de l'émir Droukdel d'AQMI et du chef Al-Zawahiri d'Al-Qaïda (Macé, 2017).

Le groupe a mené plusieurs attaques meurtrières contre les troupes françaises et maliennes au Mali. Il a également lancé des opérations au Burkina Faso et au Niger, notamment une attaque contre un poste militaire nigérien au cours de laquelle ses membres ont tué cinq soldats et se sont emparés de nombreuses armes et munitions (voir tableau 1).

L'EI ayant perdu du terrain en Libye, de nombreux analystes craignaient que les combattants ne se déplacent vers le sud et n'atteignent le Niger. Mais, à ce jour, rien n'indique que des combattants de l'EI se soient établis dans le pays.

Outre les attaques contre son territoire, le gouvernement nigérien a payé très cher sa participation à la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali) – dix morts et de nombreux blessés. En octobre 2014, neuf soldats de la paix nigériens ont été tués dans une embuscade près de Gao (ONU Info, 2014). En 2015, un soldat nigérien a été tué par une mine (MaliActu, 2016).

Frontière sud : les attaques de Boko Haram¹⁵

La zone frontalière entre la région de Diffa – qui est au cœur du combat contre Boko Haram au Niger – et le Nigeria est un cas d'école. Les groupes ethniques sont les mêmes de part et d'autre de la frontière, les familles sont souvent réparties entre les deux pays et la monnaie nigérienne est acceptée partout dans la ville de Diffa. Boko Haram a tout d'abord utilisé le Niger comme base arrière pour son approvisionnement mais, depuis 2015, le groupe mène des assauts meurtriers contre des postes de sécurité et contre la population civile (voir tableau 1). Ces assauts ont entraîné d'importants déplacements de la population locale et une déstabilisation économique et sociale totale de la région, laquelle a été aggravée par la réaction du gouvernement nigérien (voir p. 77).

Depuis le premier assaut d'envergure mené par Boko Haram sur le territoire nigérien en février 2015, le groupe s'attaque aux infrastructures tant étatiques que civiles. Entre février 2015 et mai 2017, Boko Haram a tué au moins 319 civils (124 en 2015, 181 en 2016 et 14 au premier semestre 2017)¹⁶ et en a blessé 140 autres dans le sud-est du Niger. En outre, plus de 17 personnes ont été enlevées ou ont disparu (OCHA, 2016 ; 2017b)¹⁷. Boko Haram aurait tué plus de 60 membres des forces de sécurité nigériennes en 2016¹⁸.

En ciblant la population civile nigérienne, Boko Haram a pour principaux objectifs de s'approvisionner en matériel, kidnapper des individus et se venger de personnes soupçonnées d'avoir collaboré avec les autorités ou de familles de membres qui ont quitté le mouvement.

Boko Haram a lancé de violentes attaques contre les forces de sécurité nigériennes, dont la plus meurtrière a visé le camp militaire de Bosso en juin 2016 (voir p. 59). De nombreux attentats suicides ont également été commis contre des cibles militaires par des femmes et des hommes¹⁹, mais les attaques de ce type semblent avoir cessé

en mars 2016²⁰. Dans l'ensemble, le groupe est moins actif depuis la mi-2016 et la ville de Diffa n'a pas été prise pour cible depuis début 2016. Au premier semestre 2017, 14 personnes auraient été tuées, contre 181 en 2016²¹. Cette diminution pourrait traduire un affaiblissement du groupe, lequel s'est scindé en deux grandes factions dont les pratiques violentes diffèrent.

En 2016, la FMM a mené plusieurs opérations contre Boko Haram et infligé au groupe, déjà déstabilisé par d'importantes divisions internes, de lourdes pertes en vies humaines et en territoire (voir ci-dessus)²². Le chef de file Abubakar Shekau (QDi.322) a prêté allégeance à l'EI en 2015, mais Al-Naba, l'hebdomadaire en ligne de l'EI, a diffusé en août 2016 une vidéo d'Abu Musab Barnaoui (également connu sous le nom d'Habib Yusuf) – le fils du fondateur de Boko Haram, Mohamed Yusuf – dans laquelle il se proclame « gouverneur » de la Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique (ISWAP ; Site Intelligence Group, 2016). Shekau a contesté cette décision et les deux factions se sont affrontées, parfois physiquement, pour s'approprier des ressources et recruter des membres. Le processus de cartographie de l'organisation est d'autant plus complexe que des poches de combattants se réclament encore de Boko Haram – bien que leur affiliation soit incertaine.

Shekau et ses fidèles opèrent pour la plupart à proximité de la forêt de Sambisa. La faction de Barnaoui menace plus immédiatement le Niger puisqu'elle est basée autour du lac Tchad et le long du fleuve Komadougou (ICG, 2017b, p. 19). Sur le plan stratégique, le groupe de Barnaoui semble s'être détourné des attentats suicides contre les civils musulmans et privilégie les attaques contre les forces de sécurité (ICG, 2017b, p. 20), comme en témoigne l'assaut lancé sur le camp militaire de Bosso (voir tableau 1 et p. 59).

Les Nigériens dans les groupes terroristes sahéliens

Les ressortissants nigériens au sein de Boko Haram

Personne ne dispose d'un décompte exact et fiable du nombre de combattants de Boko Haram²³, ni du nombre de ressortissants nigériens dans les rangs du groupe. Selon des membres des forces de sécurité nigériennes interrogés par l'auteure, « plusieurs centaines, voire plusieurs milliers » de Nigériens ont rejoint le groupe, et Boko Haram est soutenu par une partie de la population – généralement des personnes issues des mêmes familles et tribus. Il est donc particulièrement difficile d'établir une cartographie chiffrée précise du groupe.

Mais on sait que de nombreux ressortissants nigériens ont rejoint Boko Haram depuis 2000. Dans les premières années du début du siècle, il semble que de nombreux jeunes Nigériens qui travaillaient ou étudiaient à Maiduguri aient été séduits par les prêches de Mohamed Yusuf, fondateur du groupe, dont l'idéologie s'est répandue dans la région de Diffa par le biais de petits groupes de fidèles (ICG, 2017b, p. 5).

Selon des sources civiles et militaires de Diffa, Boko Haram a commencé par recruter au sein de quelques groupes ethniques nigériens, en particulier les Boudoumas et les Kanouris. Les jeunes hommes qui appartenaient notamment aux groupes les plus pauvres se sont laissés séduire par l'argent. « On leur a promis de l'argent comptant, une moto et une arme. . . vous avez un peu l'impression de devenir un caïd », a déclaré un représentant de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDDH)²⁴.

À l'évidence, une partie de la population collabore d'une manière ou d'une autre avec Boko Haram, notamment en lui fournissant des renseignements ou de la nourriture. Dans ce contexte, les autorités ont adopté des mesures extrêmes pour faire obstacle à tout flux de ressources vers Boko Haram mais, ce faisant, elles ont fortement limité l'accès de la population tout entière aux ressources (voir p. 77)²⁵.

Privé d'une partie des territoires qu'il contrôlait et confronté au succès des opérations militaires menées à son encontre, Boko Haram éprouve de plus en plus de difficultés à recruter et nombreux sont les membres qui quittent l'organisation. Au Tchad, 400 anciens membres se sont rendus en octobre 2016 ; les « repentis » sont encore rares au Niger, mais leur nombre augmente peu à peu. En janvier 2017, le Premier ministre Mohamed Bazoum a annoncé qu'une cinquantaine de combattants de Boko Haram s'étaient rendus sur une période de dix jours (AFP, 2017a). Pour gérer ces déserteurs, les autorités nigériennes ont évoqué la possibilité d'adopter une forme d'amnistie assortie d'un projet de réintégration. Cette proposition a suscité une vive inquiétude dans la population (Cogné, 2017). Quitter Boko Haram n'est pas chose facile : les déserteurs et leur famille sont exposés à de violentes représailles. De plus, les initiatives gouvernementales en faveur de la démobilisation et de la réintégration de ces combattants sont, au mieux, encore embryonnaires.

De nombreuses personnes ont été arrêtées dans le sud du Niger, parfois sur la base de ouï-dire. Mais ni les forces de sécurité ni le pouvoir judiciaire ne disposent des ressources nécessaires pour appliquer les procédures prévues et enquêter sur chaque cas. Par conséquent, les prisons sont pleines et la frustration atteint son paroxysme. Selon des sources du secteur de la sécurité, « nous avons, en prison, 1 275²⁶ personnes liées à Boko Haram, principalement des informateurs, des complices et des fournisseurs de nourriture ; ce ne sont que de petites prises. Nous recevons aussi de nombreuses dénonciations infondées (. . .) Cela nous pose problème car les cellules de la prison ne sont pas faites pour accueillir autant de personnes et nous ne recevons pas suffisamment de soutien pour traiter chaque cas »²⁷. En mars 2017, les autorités ont lancé des poursuites collectives censées leur permettre de juger 1 300 détenus par lots de 250 à 350 dans les mois qui suivaient (RFI, 2017d). Cette tentative pourrait permettre d'éclaircir rapidement la situation de personnes qui ont passé des mois en détention, mais elle suscite de véritables inquiétudes relatives, notamment, à la transparence et au droit des personnes accusées à être jugées au cours d'un procès équitable.

Enfin, le gouvernement a décidé de permettre aux repentis de Boko Haram qui rendront les armes avant le 31 décembre 2017 de bénéficier d'une amnistie, et d'installer un camp

pour les accueillir et éventuellement les réintégrer dans la société. Un premier groupe de 160 personnes d'origine nigérienne, nigériane ou camerounaise a été accueilli dans ce camp en octobre 2017. (RFI, 2017h ; Boisbouvier, 2017).

Les ressortissants nigériens au sein des groupes terroristes basés au Mali

Depuis le début de la crise malienne, AQMI, le MUJAO et Al Mourabitoune recrutent des ressortissants nigériens, notamment des jeunes Fulanis dans le cas du MUJAO et d'Al Mourabitoune²⁸. Outre la pauvreté et le sous-développement, les groupes djihadistes exploitent les tensions et frustrations communautaires²⁹ : « les jeunes Peuls [Fulanis] ne rejoignent pas le MUJAO pour faire le djihad, mais pour se protéger contre les Touaregs, avec qui ils se disputent différentes ressources. Le MUJAO et Al-Sahraoui savent très bien comment exploiter ces conflits intercommunautaires »³⁰. Al-Sahraoui lui-même, l'un des anciens chefs de file du MUJAO et plus tard d'Al Mourabitoune, a recruté de jeunes Fulanis nigériens³¹.

En 2015, quelques jeunes Peuls ex-membres du MUJAO ont été arrêtés par les forces de sécurité nigériennes au cours d'une tentative d'acheminement d'armes et de munitions vers le Niger. Ils ont prétendu fuir leur organisation³². Selon un enquêteur chargé de cette affaire, une partie du matériel avait été volée à des forces de sécurité lors de l'attaque de la prison d'Ouallam en 2014³³ – une affirmation susceptible de faire une partie de la lumière sur l'identité des auteurs de cette attaque.

Certains Nigériens ont rejoint d'autres groupes armés qui, bien qu'ils ne figurent pas sur la liste des entités terroristes, entretiennent des liens avec les organisations précédemment évoquées, soit parce qu'ils opèrent dans les mêmes zones, soit parce que certains membres de groupes terroristes ont changé d'affiliation. Certains membres du MUJAO ont par exemple quitté leur organisation pour se mettre au service du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), lequel compte dans ses rangs de nombreux Nigériens³⁴.

Comprendre les relations entre groupes djihadistes au Sahel

L'analyse des interactions et degrés de coopération entre les groupes terroristes qui opèrent au Sahel est un exercice difficile, en particulier lorsque ceux-ci ont recours à des moyens de communication peu sophistiqués qui sont plus difficiles à identifier et à intercepter. Néanmoins, le Niger occupe une position stratégique à la croisée des composantes clés des opérations terroristes : tout passe par ses frontières, qu'il s'agisse de personnes, d'armes (voir p. 56-63) ou de moyens de communication. Le pays est ainsi devenu une précieuse source d'informations sur la nature des relations et réseaux transfrontaliers qui lient ces groupes ainsi que leurs membres.

Des passeurs chargés d'acheminer des messages verbaux, des lettres, des clés USB et de l'argent liquide ont été arrêtés, des armes saisies et des membres de groupes

terroristes en provenance du Mali interceptés au cours de leur trajet vers la Libye ou le Nigeria. Autant d'événements qui ont aidé la communauté nationale et internationale à mieux appréhender le *modus operandi* de ces groupes, leur composition, leurs objectifs, leur statut et leurs divisions internes.

Les groupes coopèrent au-delà des frontières, notamment en matière logistique, pour servir un intérêt politique et stratégique commun ou en cas d'alliance de circonstance. D'autres réseaux efficaces fonctionnent également à des échelons inférieurs, notamment entre des membres de groupes différents issus de la même région ou de la même tribu, ou entre des membres qui ont combattu dans le même groupe avant de changer d'affiliation.

En juin 2013, 22 membres de groupes terroristes se sont évadés de la prison civile de Niamey, tuant deux gardes et en blessant trois autres (Le Monde/AFP, 2013). L'enquête menée par les autorités a montré qu'après avoir été arrêtés et emprisonnés à Niamey, des membres soudanais du MUJAO avaient contacté un compatriote membre d'AQMI basé au Mali. Ce dernier a envoyé de l'argent à des membres de Boko Haram qui ont ainsi pu acheter une arme à feu et des munitions (RFI, 2013) et les faire passer à d'autres membres de Boko Haram emprisonnés à l'occasion d'une visite. Selon le témoignage d'un ancien membre du MUJAO, le personnel pénitentiaire s'est rendu complice en facilitant l'achat de ladite arme à feu³⁵.

Malgré les efforts de surveillance déployés dans le nord du Niger, différents groupes – dont AQMI, Ansar Dine et Al Mourabitoune – font toujours passer leurs convois sur le territoire nigérien, même si ceux-ci sont plus petits qu'auparavant pour plus de discrétion³⁶. Grâce à une analyse de la composition des convois terroristes qui circulent entre la Libye et le Mali, il est possible de mieux appréhender les alliances entre les différents groupes, leur répartition géographique et leur *modus operandi*.

En septembre 2014, Abu Assem Al-Muhajir a par exemple été arrêté dans la Passe de Salvador, à la jonction entre l'Algérie, la Libye et le Niger. Il était venu du Mali pour rencontrer Mokhtar Belmokhtar dans la ville libyenne d'Ajdabiya (CSNU, 2016, p. 166). De nationalité soudanaise, Abu Assem se décrit comme « l'attaché de presse » d'Al Mourabitoune ; il est à l'origine de plusieurs déclarations émises par le groupe par l'intermédiaire de l'Agence Nouakchott d'information (ANI) (Muratet, 2014) et a travaillé à la réalisation de plusieurs films de propagande³⁷.

Du Soudan, Abu Assem s'était tout d'abord rendu à Tombouctou, au Mali, en 2012 pour rejoindre AQMI, en passant par le Tchad et la ville nigérienne de Diffa. Il avait ensuite parcouru le chemin entre Diffa et Zinder grâce au soutien logistique de membres de Boko Haram. Il a ensuite rejoint Al Moulathamoun, puis Al Mourabitoune. Après son arrestation, il aurait affirmé qu'AQMI avait contribué à la formation de membres de Boko Haram dans le nord du Mali et que le groupe disposait même d'un agent de

liaison officiel chargé des relations entre les deux groupes. Ceci concorde avec les déclarations faites par d'autres membres de Boko Haram arrêtés au Niger alors qu'ils convoiaient des messages, des armes ou de l'argent depuis le nord du Mali (CSNU, 2014, p. 35).

L'arrestation d'Abu Assem a confirmé l'importance de la Libye pour Al Mourabitoune, l'évolution du rôle de Mokhtar Belmokhtar et les rapports qu'entretenait le groupe avec des groupes libyens, en particulier à Ajdabiya, Derna, Benghazi et Oubari. Le convoi d'Al Mourabitoune en Libye comprenait huit autres hommes, dont un membre du MAA.

Grâce à la surveillance du trafic d'armes, il est possible de mieux appréhender les rapports qu'entretiennent les groupes terroristes, les liens qui les unissent aux réseaux de trafiquants ainsi que la provenance de leur matériel. L'analyse des armes et des munitions confisquées à des terroristes montre que ce matériel provient de sources diverses et notamment des stocks nationaux de la région (voir p. 56-63).

En octobre 2014, par exemple, un convoi de six camionnettes qui transportait trois tonnes d'armes et de munitions depuis la Libye vers le Mali a été pris pour cible par l'opération Barkhane dans le nord du Niger, près de la frontière avec l'Algérie et le Mali³⁸. Les véhicules étaient occupés par des membres du groupe Ansar Dine – sous le contrôle d'Iyad ag Ghali (QDi.316) – et un membre d'AQMI. Ahmad Al Faqi al-Mahdi, membre éminent d'Ansar Dine, a été arrêté durant cette opération et transféré à la Cour pénale internationale (CPI) en septembre 2015³⁹. Les armes avaient été fournies par un ressortissant algérien membre de la brigade Tareq Ibn Ziad, basée à Oubari en Libye. À l'origine, le matériel avait été acheté par deux Libyens de Benghazi pour le compte de l'Algérien auprès de différents groupes armés actifs en Libye. Ce réseau fournissait du matériel à Ansar Dine et à AQMI au Mali⁴⁰. Une partie du matériel a été enfouie dans des caches situées le long de la frontière malienne, dont les coordonnées GPS ont été enregistrées en vue d'une utilisation future. L'un des chauffeurs était un ressortissant malien très impliqué dans le trafic de cigarettes et de drogue qui n'était officiellement affilié à aucun groupe. Il fournissait différents services aux groupes terroristes. Il acheminait notamment des véhicules et des clés USB depuis le Mali vers la Libye en passant par le Niger, pour le prix de 10 000 euros par trajet. Les activités de ce ressortissant malien témoignent d'un certain type de coopération entre djihadistes et criminels au Sahel.

En janvier 2016, un individu a été arrêté à Illéla, dans le sud du Niger, alors qu'il se rendait au Nigeria avec plus de 500 munitions de calibre 7,62 × 39 mm destinées à Boko Haram⁴¹. Après inspection des munitions saisies, l'auteure a pu confirmer que les neuf types de munitions identifiés dans le lot étaient également utilisés par les forces de défense et des groupes terroristes maliens (voir annexe). Le matériel provenait donc probablement du Mali.

Les conflits communautaires

Si le contexte politique national est en constante évolution, les divisions communautaires, elles, existent depuis longtemps et sont exacerbées par l'insécurité croissante. Les conflits portant sur l'accès aux ressources sont d'autant plus profonds et violents que ces ressources sont menacées et que les communautés disposent d'armes à feu⁴². En témoigne par exemple l'instabilité qui caractérise le sud du pays, qui voit croître l'insécurité ambiante sous l'influence des agissements de Boko Haram et des activités antiterroristes (voir p. 77). Des entités armées se constituent au sein des différentes communautés, et amplifient les rivalités existantes.

Ces conflits communautaires – souvent des différends entre éleveurs et agriculteurs, ou entre communautés d'éleveurs – sont à l'origine d'épisodes parfois très violents à la frontière entre le Mali et le Niger. Par exemple, les incursions des Fulanis nigériens et de leurs troupeaux sur le territoire malien ont provoqué de violents affrontements avec les Tamacheks (Touaregs). Les tensions ne cessent d'augmenter depuis que les différentes forces en présence se sont équipées d'armes à feu dans les années 1990, suite aux rébellions touarègues et à la création des milices peules. Selon les Peuls, les tensions se sont encore intensifiées depuis la création du Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA), que les Tamacheks utilisent pour menacer d'autres groupes, voler leur bétail et commettre des enlèvements (MINUSMA, 2014). Dans ces circonstances, les groupes terroristes se sont trouvés en position plus favorables pour recruter de nouveaux membres (voir p. 32) : en 2012, des jeunes Fulanis ont rejoint le MUJAO dans le but de remettre en cause le contrôle et l'influence territoriale du MNLA (Guichaoua, 2016).

Dans le Sud-Est, les activités de Boko Haram et les mesures prises par les autorités en réaction ont considérablement exacerbé les tensions entre communautés. Tout d'abord, le déplacement de nombreuses personnes à l'intérieur du pays a intensifié la pression exercée sur les ressources naturelles. Ensuite, les jeunes Nigériens qui ont rejoint Boko Haram étaient pour la plupart, d'origine kanouri ou boudouma. D'autres groupes ethniques ont dès lors accusé ces communautés de soutenir Boko Haram, ce qui a donné lieu à des représailles violentes – notamment des enlèvements et des viols de femmes (Université de Diffa, 2016, p. 23). Certaines communautés déplacées

“ Les conflits portant sur l'accès aux ressources sont d'autant plus profonds et violents que ces ressources sont menacées et que les communautés disposent d'armes à feu.”

refusent par exemple d'être hébergées dans les mêmes camps que les Boudoumas, et l'accès à l'aide internationale constitue une source de tensions supplémentaires⁴³.

Enfin, suite au déplacement forcé et précipité des populations du bassin du lac Tchad en 2015, des villages entiers ont laissé leur bétail sans surveillance. Plusieurs groupes d'hommes armés ont tenté d'en profiter pour voler des animaux. En réaction, certaines communautés ont créé leurs propres forces armées pour protéger leur bétail. En 2015 et 2016, 80 personnes auraient perdu la vie au cours de violents affrontements entre voleurs et forces de sécurité, notamment des Peuls et des Boudoumas (Université de Diffa, 2016, p. 8, 22).

Les vols à main armée

Les vols à main armée restent l'une des principales causes d'insécurité au Niger, en particulier dans la région d'Agadez (voir figure 1). Cette section s'appuie sur les données quantitatives de la gendarmerie, laquelle élabore et publie depuis plusieurs années des statistiques annuelles relatives à la criminalité. Les données sont recueillies par chaque légion de gendarmerie⁴⁴ et centralisées à Niamey. Ces statistiques ne sont pas exhaustives, dans la mesure où la gendarmerie opère principalement en milieu rural et n'est pas en mesure de couvrir les zones les plus reculées du territoire. Mais elles fournissent des informations détaillées sur les incidents et laissent entrevoir des tendances intéressantes. Pour traiter les vols à main armés au Niger de manière plus exhaustive, cette section présente une analyse quantitative des données doublée d'éléments de nature plus qualitative.

Selon les registres de la gendarmerie, le nombre d'attaques à main armée a diminué au Niger entre 2009 (270) et 2011 (160) avant d'augmenter régulièrement depuis pour retrouver, en 2016, son niveau de 2009. Mais le nombre de victimes de ces attaques semble avoir diminué de 30 % sur la même période (voir figure 2) – plus de 100 personnes avaient été tuées et 190 blessées en 2009.

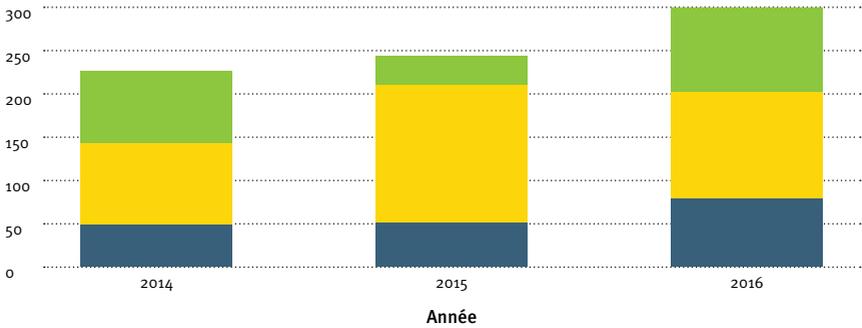
Le Nord

Agadez est une région du Niger majoritairement désertique qui représente plus de 52 % du territoire national, soit près de 700 000 km². Très peu peuplée (seulement 3 % de la population totale du pays)⁴⁵, pauvre en zones urbaines et en présence gouvernementale, la région d'Agadez a longtemps été négligée et a connu deux grandes rébellions dans les années 1990 et 2000. « Ici on ne peut rien contrôler », a expliqué un haut responsable de la sécurité d'Agadez, ce qui en dit long sur les difficultés qu'éprouve le gouvernement central pour contrôler la zone.

Graphique 1 Attaques à main armée signalées à la gendarmerie entre 2014 et 2016, par légion*

● Légion de Niamey ● Légion d'Agadez ● Légion de Zinder

Nombre d'attaques à main armée



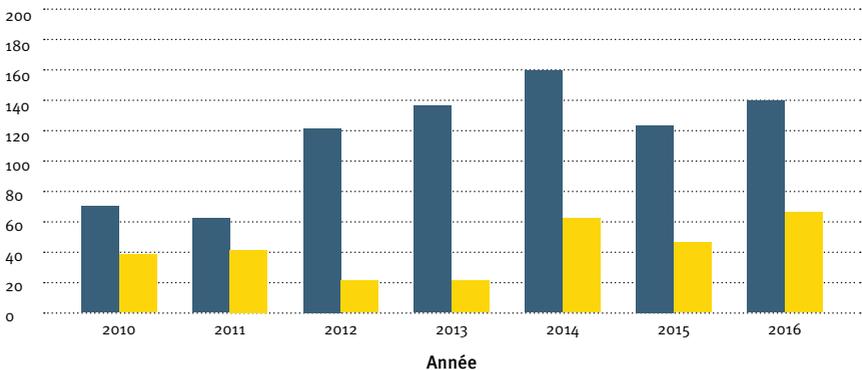
* Le recueil des données a cessé au début du mois d'octobre 2016. Pour comparer les données annuelles, l'auteur a procédé à une extrapolation sur la base des données disponibles pour les mois de janvier à septembre 2016 pour déterminer les chiffres du trimestre restant (octobre - décembre 2016).

Source : Gendarmerie nationale (2015 ; 2016a ; 2016c)

Graphique 2 Nombre de personnes blessées ou tuées au cours des vols à main armée commis au Niger entre 2010 et 2016, selon les chiffres de la gendarmerie*

● Personnes blessées ● Personnes tuées

Nombre de personnes



* Le recueil des données a cessé au début du mois d'octobre 2016. Pour comparer les données annuelles, l'auteur a procédé à une extrapolation sur la base des données disponibles pour les mois de janvier à septembre 2016 pour déterminer les chiffres du trimestre restant (octobre - décembre 2016).

Source : Gendarmerie nationale (2016a ; 2016c)

Dans la région d'Agadez, les moyens de subsistance économiques formels sont rares, les possibilités de pratiquer le trafic transfrontalier nombreuses et le secteur de la sécurité peu présent. L'environnement est donc propice aux trafics notamment de migrants et de drogue vers la Libye – récemment –, mais aussi à la contrebande de véhicules et d'autres marchandises qui quittent la Libye pour revenir vers le Niger. Les réseaux de trafics transfrontaliers sont contrôlés par des hommes d'affaires riches et puissants, souvent impliqués dans les affaires politiques locales⁴⁶.

Selon les personnes interrogées par l'auteure à Agadez, les vols à main armée sont l'une des principales sources de préoccupation dans le domaine de la sécurité. En conséquence, la plupart des convois et des transporteurs sont armés. « Il y a deux jours, à environ 30 kilomètres de Dirkou, nous avons arrêté deux véhicules de [l'entreprise] Libyan Toubous transportant des migrants. Chacun des transporteurs disposait d'un fusil AK et de plusieurs chargeurs de munitions »⁴⁷, a expliqué un représentant de la garde nationale. Les trafiquants de drogue sont plus lourdement armés et sont généralement équipés de mitrailleuses. Leurs affrontements avec les forces de sécurité qui tentent de les appréhender sont donc souvent sanglants⁴⁸.

La région d'Agadez a connu une augmentation notable du banditisme armé en raison des difficultés économiques causées par l'insécurité et l'instabilité croissantes dans le nord du Niger et par l'échec de l'intégration des anciens rebelles dans les forces armées en 2009 (Pellerin, 2017a, p. 7). On peut aussi penser que cette augmentation s'explique par les profits élevés que les bandits peuvent espérer retirer des attaques de convois transportant des marchandises coûteuses.

Sous l'effet de la nouvelle ruée vers l'or qui bat son plein dans la région depuis le début de l'année 2014, la violence a atteint des niveaux inédits à cause des transferts d'argent liquide et d'or entre les principaux sites aurifères et les grandes villes⁴⁹. Cette situation a également attiré toutes sortes de commerçants et d'opportunistes qui tentent de satisfaire les besoins des milliers d'orpailleurs isolés dans le désert, mais aussi des groupes d'hommes armés – dont des déserteurs de l'armée tchadienne – qui convergent vers ce carrefour régional⁵⁰.

En 2014, 94 vols à main armée ont été signalés à la gendarmerie de la région d'Agadez, dont 90 % ont été commis à l'aide d'un fusil d'assaut. Seize personnes ont été tuées et 61 blessées, notamment le long des routes qui relient Tchibarakaten à Arlit, Agadez et Dirkou, et sur celles qui relient Agadez à la région du Djado (Gendarmerie nationale, 2015). 2015 a été une année particulièrement violente : les 159 attaques signalées ont fait 30 morts et 83 blessés (Gendarmerie nationale, 2016a).

Entre janvier et septembre 2016, les 90 vols à main armée signalés à la même gendarmerie ont fait 11 morts et 37 blessés. 83 de ces vols ont été perpétrés à main armée – dont 93 % ont été commis à l'aide d'un fusil d'assaut de type AK. Les autres vols ont été commis au moyen d'une arme de poing (5), d'une arme artisanale (1) ou d'un fusil de

chasse (1). La grande majorité des attaques ont eu lieu le long des routes, les plus dangereuses étant celles qui relient les principales villes à des zones minières comme Arlit-Tchibarakaten et Arlit-Tabarkat (près de la frontière algérienne) (Gendarmerie nationale, 2016c). Selon des membres des forces de sécurité, les bandits armés disposent d'informateurs infiltrés dans les zones minières, qui les renseignent sur les dépôts des convois « intéressants ».

La décision de fermer certains sites aurifères en mars 2017 aurait déclenché un regain de violence armée, car certains orpailleurs se sont reconvertis dans le banditisme armé⁵¹. La plupart des agressions sont perpétrées par des groupes de deux à cinq personnes qui se déplacent en camionnette – ou à moto dans 20 % des cas signalés (Gendarmerie nationale, 2015 ; 2016c). Selon les informations fournies par des militaires et l'analyse des données relatives aux arrestations et aux plaintes déposées auprès de la gendarmerie, les bandits armés sont de nationalités et d'ethnies différentes ; il est donc difficile d'établir un profil précis de ces criminels.

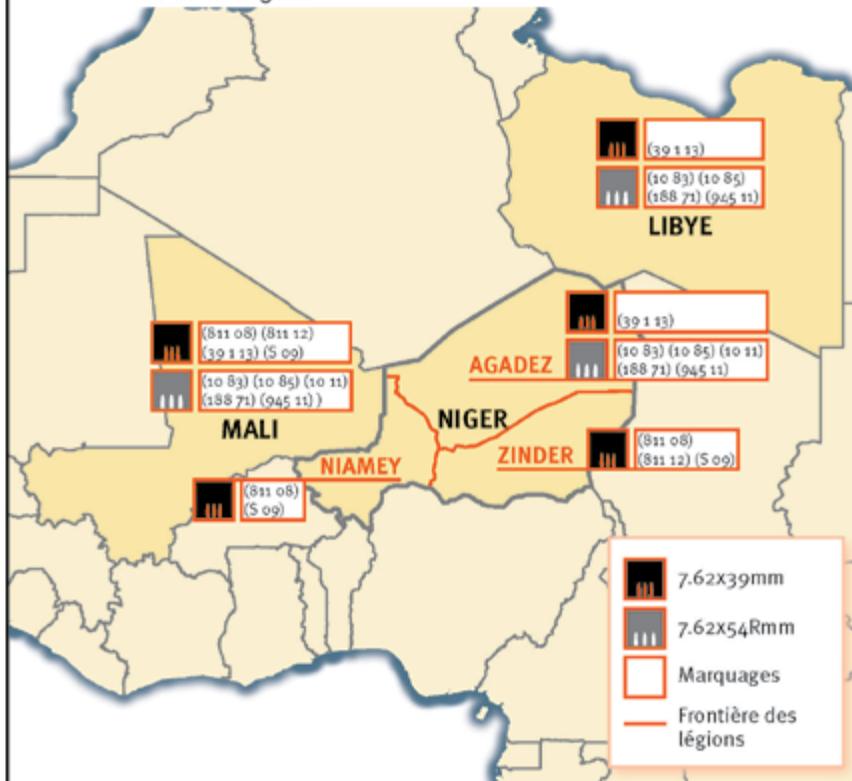
En outre, les vols à main armée ne sont pas systématiquement signalés aux autorités. Lorsqu'ils le sont, c'est généralement en raison du degré élevé de violence exercée par les auteurs ou de la valeur importante du butin. Entre janvier et septembre 2016, les auteurs de ces vols visaient principalement l'argent liquide, l'or, les véhicules, les motos, les téléphones mobiles et satellites, les armes et les munitions. Au cours de ces neuf mois, dans la région d'Agadez, 6,2 kg d'or auraient été volés au total – pour une valeur marchande de plus de 200 000 dollars US⁵² –, ainsi que plus de 1,6 milliard de francs CFA (2,65 millions de dollars US) en espèces⁵³. Des flux monétaires considérables circulent donc dans le nord du pays (Gendarmerie nationale, 2016c).

Enfin, le degré d'insécurité perçue est élevé dans la ville d'Agadez, mais il n'est pas confirmé par le véritable nombre de crimes violents – apparemment faible⁵⁴ : les règlements de comptes entre réseaux de trafiquants sont relativement peu fréquents⁵⁵ et le dernier attentat terroriste remonte à 2013.

Le Sud-Est

Le Sud-Est comprend les régions de Maradi, Zinder et Diffa, et abrite 41 % de la population (voir carte 2) (République du Niger, 2011, p. 21). Entre janvier et septembre 2016, 70 % des attaques à main armée (74) signalées à la gendarmerie dans le Sud-Est – la légion de Zinder – ont eu lieu dans la sous-région de Maradi, 18 % dans la sous-région de Zinder et 2 % dans la zone de Diffa. Ce dernier score résulte vraisemblablement de la présence, dans la zone, de forces de sécurité déployées pour lutter contre Boko Haram. Les voleurs armés sont plus susceptibles d'être arrêtés et les attaques sont sans doute signalées à l'armée plutôt qu'à la gendarmerie. Dans le Sud-Est, l'équivalent de 58 000 dollars US en francs CFA et en nairas nigérianes a été volé au cours de cette période – un chiffre qui atteste sans doute d'une moindre circulation des liquidités dans cette

Carte 2 Quelques exemples de munitions trouvées au Niger et dans la région



Source : annexe

région. Dans cette partie du Niger, l'une des principales sources de revenus est le bétail : plus de la moitié des attaques à main armée qui y surviennent sont des vols d'animaux au cours desquels certains protagonistes ont été blessés par balle (plus de 800 têtes de bétail ont été volées au cours de la période étudiée). Dans de nombreux cas, des villages entiers ou des campements fulanis sont attaqués par d'autres Fulanis qui souhaitent à agrandir leurs propres troupeaux ou vendre du bétail au Nigeria⁵⁶.

Le Sud-Ouest

Le Sud-Ouest comprend les régions de Tillabéri, Dosso et Tahoua. Il s'agit de la zone la plus densément peuplée du pays. Elle abrite 47 % de la population (7,4 millions de personnes) (République du Niger, 2011, p. 21) ainsi que la capitale, Niamey.

Tableau 2 Nombre de crimes perpétrés à Niamey en 2015, par type de crime⁵⁷

Type de crime	Nombre de crimes
Vols par effraction	107
Actes de vandalisme	19
Agression/attaque à main armée	10
Infanticides	8
Vols de voiture	1

Source : Police nationale (2015)

Depuis 2012 et le début de la crise malienne, la zone frontalière avec le Mali est le théâtre d'une insécurité croissante, et notamment d'actes de banditisme et de vols à main armée (OIM, 2016, p. 13). Les bandits armés frappent aussi bien sur les routes que dans les campements. Le nombre d'attaques à main armée a légèrement augmenté en 2016 (59) pour un butin d'une valeur de 9 275 500 de francs CFA (15 400 dollars US) entre janvier et septembre⁵⁸. Les vols de voitures, de motos et d'argent liquide sont les plus fréquents.

Le Sud-Ouest est également le point d'entrée dans le pays de la drogue en provenance du Mali. La zone est donc stratégique pour les réseaux de trafiquants. Ces derniers sont armés et les règlements de comptes entre réseaux peuvent être particulièrement violents. Fin 2016, trois tonnes de cannabis ont été volées à un réseau à Abalak. En représailles, plusieurs personnes ont été enlevées et l'on s'attend à d'autres représailles⁵⁹.

La ville de Niamey est relativement épargnée par le banditisme armé et les taux de criminalité qui y prévalent restent très faibles (voir tableau 2). Bien qu'il n'y ait pas eu d'attentat terroriste dans la capitale depuis 2013, la menace persiste. Le gouvernement a renforcé les mesures de sécurité après les attentats perpétrés en novembre 2015 contre un hôtel de Bamako, la capitale malienne, en janvier 2016 contre un restaurant et un hôtel de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, et en mars 2016 à Grand Bassam, en Côte d'Ivoire. ●



Sur le marché nigérien des armes illicites, on vend aussi bien des reliquats des rébellions passées que du matériel issu de détournements des stocks nationaux et des armes de contrebande, généralement acheminées par voie terrestre depuis le Tchad, la Libye, le Mali et le Nigeria.”

Le trafic d'armes au Niger

Cette section traite de la détention d'armes et de munitions illicites, et de leur circulation dans le nord, le sud-est et le sud-ouest du pays. Elle propose notamment une analyse du type et de la provenance de ce matériel – dont les armes et munitions utilisées par les groupes terroristes qui opèrent au Niger –, effectuée sur la base de données communiquées par les forces de sécurité et des inspections de matériel saisi effectuées par l'auteur. De manière générale, les saisies sont effectuées par les principales agences nationales de sécurité, à savoir les Forces armées nigériennes (FAN), la gendarmerie, la garde nationale, la police et les douanes. La plupart de ces agences conservent des données concernant les saisies effectuées (de Tessières, 2017). En outre, un programme de restitution volontaire d'armes illicites est en cours depuis plusieurs années. La Commission nationale pour la collecte et de contrôle des armes illicites (CNCCAI) supervise ce programme et tient un registre des armes et des munitions remises au gouvernement (voir tableau 3).

Par comparaison avec les populations civiles des pays limitrophes, comme la Libye ou le Mali, celle du Niger ne possède pas beaucoup d'armes. Mais, traditionnellement, de nombreux civils possèdent des fusils de chasse et, depuis la dernière rébellion du début des années 2000, ils sont de plus en plus nombreux à détenir des armes de fabrication industrielle plutôt qu'artisanale (principalement des fusils d'assaut). Selon les derniers chiffres fournis par la CNCCAI, seules 2 000 personnes sont détentrices d'une arme légalement enregistrée au Niger⁶⁰, soit une petite proportion de l'ensemble des détenteurs d'armes dans le pays.

Sur le marché nigérien des armes illicites, on vend aussi bien des reliquats des rébellions passées que du matériel issu de détournements des stocks nationaux et des armes de contrebande, généralement acheminées par voie terrestre depuis le Tchad, la Libye, le Mali et le Nigeria voisins. Les armes expédiées vers les zones de conflit de la région transitent principalement par le Niger ; mais la demande en armes – notamment en

Tableau 3 Données recueillies par la CNCCAI sur le matériel saisi par les autorités nigériennes ou remis à ces mêmes autorités, entre 2011 et mars 2014⁶¹

Matériel	Zone d'Agadez	Zone de Tahoua	Zone de Tillabéri	Zone de Zinder	Total
Armes (tous calibres)	749	482	184	391	1 806
Munitions (tous calibres)	1 579	4 316	156	233	6 284
Chargeurs	43	0	43	233	319
Roquettes	9	0	0	0	9
Mines	66	0	0	0	66
Grenades à main	8	0	2	1	11

Source: CNCCAI (2014)

Tableau 4 Saisies d'armes et de munitions effectuées par la gendarmerie entre janvier 2014 et octobre 2016

Année	Légion	Fusils d'assaut ^a	Fusils de chasse et traditionnels	Armes de poing ^b	Autres armes ^c	Total des armes	Munitions ^d	Chargeurs
2014	Niamey	15	4	5	9	33	1 282	9
	Agadez	58	1	71	14	144	6 444	139
	Zinder	12	2	5	5	24	418	17
	Total	85	7	81	28	201	8 144	165
2015	Niamey	8	4	3	0	15	218	0
	Agadez	69	10	27	13	119	4 581	94
	Zinder	13	2	3	0	18	2 171	8
	Total	90	16	33	13	152	6 970	102
2016 ^e	Niamey	4	1	1	2	8	216	4
	Agadez	59	2	7	10	78	4 961	104
	Zinder	20	0	1	2	23	343	23
	Total	83	3	9	14	109	5 520	131

Notes :

a. 95 % des fusils d'assaut saisis étaient des fusils de type AK ; les 5 % restant étaient des FAL et des G3.

b. Les données prennent en compte un nombre considérable d'armes de poing à blanc converties.

c. Sont classés dans cette catégorie les armes à feu traditionnelles, les MAS 36, les armes légères (RPG, mitrailleuses polyvalentes) et les armes non identifiables.

d. Les munitions saisis sont pour la plupart de calibre 7,62 x 39 mm, et plus occasionnellement à blanc ou de calibre 9 mm, 7,62 x 54R mm, 7,62 x 51 mm, 12,7 x 108 mm. On trouve également quelques munitions pour fusils de chasse.

e. Janvier - octobre 2016.

Source : Gendarmerie nationale (2015 ; 2016a ; 2016b)

Tableau 5 Armes saisies par les forces armées nigériennes entre septembre 2015 et octobre 2016

Armes	Zone d'Agadez	Zone de Diffa	Zone de Dirkou	Total
Lance-roquettes RPG	0	5	2	7
Mitrailleuses de calibre 12,7 mm	0	3	0	3
Mitrailleuses polyvalentes	8	3	0	11
Fusils de type AK	35	38	51	124
FAL	4	0	4	8
M16	0	0	1	1
Fusils de sport	1	2	1	4
Armes de poing	0	0	29	29
Total	48	51	88	187

Source : Forces armées nigériennes (2016)

armes légères et de petit calibre – a augmenté sous l'effet de la détérioration de la situation sécuritaire du pays. Les plus grosses saisies de munitions et d'armes effectuées par l'armée et la gendarmerie ont eu lieu dans la région d'Agadez, au nord du pays. Généralement, les autorités semblent tolérer la détention d'armes artisanales et de fusils de chasse. Elles n'en ont saisi qu'un petit nombre alors même qu'ils sont très répandus (voir tableaux 3, 4 et 5).

Le Nord

Les transferts depuis la Libye à destination du Mali

En 2011, les gigantesques stocks du gouvernement libyen ont échappé à son contrôle et commencé à se répandre dans la région. Le Niger a été l'une des premières victimes de cette prolifération. En 2011 et 2012, de grands convois qui acheminaient des armes de petit calibre, des armes légères et des munitions en direction du Mali ont été interceptés dans le nord du pays (CSNU, 2012 ; 2013). Dès que la chute du régime de Kadhafi a semblé inéluctable, nombre de ces convois ont aussi acheminé des combattants touaregs – notamment d'origine malienne – qui avaient servi dans les forces de sécurité libyennes et fuyaient vers le nord du Mali. L'afflux de combattants et de matériel militaire dans cette zone a précipité le conflit armé. On ne dispose pas de données précises sur l'afflux de combattants touaregs vers le Niger au cours de la même période. Selon les forces de sécurité, ils étaient bien moins nombreux et ils auraient été en grande partie désarmés à leur arrivée, dans le cadre de l'opération

Malibero (voir p. 66). Ils n'ont donc pas perturbé gravement ou durablement la sécurité intérieure du pays⁶².

Si le trafic d'arme a décliné au Niger en 2013 et 2014, principalement en raison des opérations Serval et Barkhane (voir encadré 4), un certain nombre de convois à destination de groupes armés actifs au Mali comme AQMI, le MUJAO et Ansar Dine ont encore été interceptés ou neutralisés. Ils transportaient notamment des fusils d'assaut, des mitrailleuses, des lance-grenades, des mortiers, des munitions ainsi que quelques MANPADS (CSNU, 2015, p. 133-134). Des munitions pour armes lourdes ont également été saisies, probablement destinées à une intégration immédiate dans des engins explosifs improvisés ou à un trafic ultérieur (CSNU, 2016, p. 43, 166-168). Tout d'abord employées en Libye, certaines techniques de fabrication des engins explosifs improvisés – notamment relatives aux explosifs, aux minuteurs et au mécanisme de mise à feu – sont désormais utilisées au Mali, ce qui atteste d'un transfert de connaissances entre les groupes terroristes actifs dans ces deux pays⁶³.

En 2014, la Libye a été reconnue comme la principale source d'approvisionnement des groupes terroristes maliens en matériel (CSNU, 2015, p. 133). Ces derniers envoyaient leurs membres en Libye pour acheter du matériel, mais s'appuyaient beaucoup sur les réseaux de trafiquants pour reconstituer leurs arsenaux. En octobre 2014, par exemple, l'opération Barkhane menée par la France a neutralisé trois tonnes de matériel, d'armes légères et de petit calibre – dont des MANPADS – transportées par des terroristes et des criminels qui traversaient le nord du Niger avec un convoi composé de six véhicules.

Les trafiquants se sont heurtés à l'intensification des activités de l'armée nigérienne dans le nord du Niger et de l'opération Barkhane (voir encadré 4), ainsi qu'à la présence de troupes américaines sur le sol nigérien. En conséquence, le trafic d'armes en provenance de Libye a diminué après 2013 et ses acteurs ont dû modifier leurs méthodes de travail. Les trafiquants ont appris à zigzaguer entre le Niger et l'Algérie, réduit la taille de leurs convois et fractionner leurs cargaisons. Pour ce faire, ils se sont mis à utiliser des caches temporaires situées dans des zones reculées des montagnes de l'Air, du Tanzezrouft ou de la zone frontalière avec le Mali, pour stocker le matériel en attente d'acheminement (CSNU, 2014, p. 36 ; 2015, p. 133).

Depuis trois ans, les armes et munitions en provenance de Libye prolifèrent de moins en moins sous l'effet du renforcement des mesures de sécurité en Libye, de l'épuisement des stocks de l'ère Kadhafi, de l'augmentation de la demande locale en armes – alimentée par la reprise des hostilités depuis la mi-2014 – ainsi que du durcissement de l'embargo sur les armes imposé à la Libye. De rares convois ont été arrêtés en 2015. Le 4 février notamment, un convoi de six véhicules organisé par des membres du MNLA a été intercepté avant d'atteindre le Mali. Il transportait de grandes quantités d'armes et de munitions qui avaient été embarquées à Oubari (région du Fezzan), ainsi que 539 000 euros en espèces (CSNU, 2016, p. 166). Les trafiquants ont finalement été relâchés. Un an plus tard, en février 2016, un véhicule a été arrêté dans le nord du pays avec à son bord des membres du MNLA, des fusils d'assaut, des mitrailleuses et 132 000 euros en espèces⁶⁴.

La détention d'armes dans le Nord

Dans le nord du Niger, la population civile détient de nombreuses armes. Les communautés nomades sont traditionnellement armées, les services de l'État n'assurent que très partiellement la sécurité de la population et le banditisme armé est particulièrement présent (voir graphique 1). Les armes légères et de petit calibre sont utilisées par les criminels ainsi que par les personnes qui cherchent à se protéger ou à protéger leurs convois.

Encadré 1 Les armes de poing à blanc d'origine turque

Produites en grande quantité en Turquie, ces armes de poing ont commencé à inonder le marché civil libyen après la révolution, notamment parce qu'elles étaient particulièrement aptes à satisfaire la demande en armes aisément dissimulables. La pénurie d'armes de poing en Libye et leur coût prohibitif – généralement entre 2 000 et 5 000 dollars US pour une arme de poing de calibre 9 × 19 mm – ont créé un nouveau marché pour les armes de poing à blanc, généralement vendues entre 100 et 200 dollars US. Ce type de matériel est acheminé clandestinement depuis la Libye vers les marchés illicites égyptiens, nigériens et tunisiens (CSNU, 2015, annexe 21).

Les fusils de chasse, les armes à blanc et leurs munitions arrivent de Turquie par bateau dans les divers ports libyens. C'est là que les armes à blanc sont, pour la plupart, converties en armes meurtrières et exposées dans les vitrines et sur les marchés. Les armes à blanc converties ne sont pas aussi performantes que les armes à feu spécialement conçues pour tirer des munitions létales et exposent leur utilisateur à davantage de risques (King, 2015).

L'un des modèles les plus vendus en Libye et au Niger est le « Makarov » (les deuxième et troisième pistolets à partir de la gauche sur la photographie 1), dont les performances sont proches de celles d'une véritable arme. Parmi les autres modèles courants, on peut évoquer le Blow F92 fabriqué par Zira Silah Sanayi, les modèles Aral 622K et Falcon produits par Katay et les modèles Ekol de Voltran Av Silahlan Ins.

Les armes de ce type ne sont pas soumises à licence d'exportation en vertu de la législation turque ; toutefois, pour prévenir les transferts vers la Libye, le gouvernement turc a fait circuler des directives auprès des fabricants et détaillants turcs dans le but de les dissuader de vendre ce matériel aux ressortissants libyens (CSNU, 2016, p. 160). Les autorités travaillent également à l'élaboration de techniques susceptibles de rendre les conversions plus difficiles⁶⁵. À ce jour, cependant, les transferts d'armes de poing à blanc vers la Libye se poursuivent et ils continuent à proliférer sur d'autres territoires : en janvier 2017, les forces de sécurité nigériennes ont procédé à deux saisies de 15 et 12 armes à blanc turques – dont certaines avaient été converties – de modèles divers fabriqués entre 2012 et 2016. Elles ont été identifiées dans la ville nigérienne d'Abalak, en la possession de ressortissants ghanéens qui ont déclaré se les être procurées en Libye en échange de petits travaux et envisager de les vendre au Ghana (CSNU, 2017a, p. 186)⁶⁶.

En décembre 2017, un camion en provenance de Libye a été arrêté à Agadez alors qu'il se dirigeait vers le sud-est du Nigeria avec 42 fusils à pompe⁶⁷ et 200 cartouches à blanc de calibre 9 mm (Ozkursan)⁶⁸ produites en Turquie.

L'armée, la gendarmerie et la garde nationale confisquent régulièrement des armes et des munitions – généralement un seul fusil de type AK et quelques cartouches à chaque fois⁶⁹. Souvent, elles saisissent également des armes de poing à blanc converties (voir encadré 1).

Les grosses saisies – notamment de fusils d'assaut, de lance-roquettes et de mitrailleuses – résultent généralement de l'arrestation de bandits ou de trafiquants de drogue⁷⁰. Lors d'une visite à la gendarmerie d'Agadez, l'auteure a constaté la présence de fusils d'assaut et de mitrailleuses de type PK saisis dans la région en 2016 (voir photographie 2). Les mitrailleuses de type PK avaient été fabriquées au Soudan, en ex-URSS et en Chine. Les fusils d'assaut de type AK avaient été produits en ex-URSS, en Bulgarie, en Chine, en Égypte, en Pologne et en Roumanie – dont deux KbK-AKMS de fabrication polonaise qui portaient des marquages en arabe à l'arrière et provenaient probablement de Libye (CAR, 2016, p. 12). Le lot comprenait aussi quelques fusils G3K fabriqués en France sous licence allemande. Depuis la chute du régime de Kadhafi en 2011, les forces de sécurité ont également saisi des armes typiques des arsenaux libyens, notamment des AK 103-2 de fabrication russe et un FN 2000⁷¹.

Photographie 1 Des armes de poing à blanc converties de fabrication turque saisies par les autorités nigériennes en 2016 (produites entre 2012 et 2014)



Source : de Tessières, Niger, novembre 2016

Photographie 2 Des mitrailleuses et des fusils d'assaut saisis par la gendarmerie dans la région d'Agadez en 2015 et 2016





Ruée vers l'or et détention d'armes

Avec la ruée vers l'or qui bat son plein dans le nord du pays depuis 2014, le nombre d'armes en circulation sur le territoire nigérien a augmenté, comme les attaques à main armée (voir p. 38), ce qui a incité les orpailleurs à se procurer des armes pour assurer leur propre protection (Pellerin, 2017a).

Les forces de sécurité nigériennes ont confisqué de nombreux fusils d'assaut et armes de poing détenus par des personnes présentes sur les sites aurifères⁷². Ces armes proviennent pour la plupart de Libye, mais aussi du Tchad⁷³. Les fusils de type AK peuvent être achetés sur les sites aurifères pour 500 dollars US (environ 18 grammes d'or⁷⁴) – soit moins cher que dans la ville d'Agadez, où les trafiquants d'armes doivent prendre plus de risque et vendent le matériel plus cher. Une munition de calibre 7,62 × 39 mm, par exemple, coûte 0,40 dollar US dans le Nord et entre 0,80 et 1 dollar à Agadez⁷⁵.

La ruée vers l'or a créé une demande en armes et munitions, mais elle a également stimulé la contrebande d'explosifs au Niger. En 2016, les autorités ont saisi des explosifs, des mèches et des détonateurs produits par l'entreprise espagnole Maxam⁷⁶. Ce matériel a été introduit clandestinement dans le pays depuis le Ghana, où la société produit une partie du matériel de base et importe d'Espagne certains de ses produits destinés au marché africain. Les autorités régionales craignent, à juste titre, que ce type de matériel puisse être utilisé pour des activités criminelles et terroristes.

Le Sud-Ouest

Selon les registres des saisies et les personnes interrogées dans le cadre de cette étude, les armes en circulation sont moins nombreuses dans le sud du pays. Les détenteurs d'armes y ont pour objectif spécifique d'assurer leur propre sécurité ainsi que celle de leur bétail et de leurs terres. Selon un Fulani d'Ouallam, arrêté en 2015 pour possession illégale d'un fusil d'assaut et de munitions :

La majorité des éleveurs [de bétail] de la partie nord d'Ouallam sont armés de fusils d'assaut. J'en ai acheté un pour protéger mon bétail des voleurs touaregs. Je suis allé au Mali, où il est très facile de trouver des armes et des munitions et j'ai acheté un AK et des munitions en échange d'animaux⁷⁷.

La même année, les autorités nigériennes ont confisqué 20 000 cartouches de calibre 12 pour fusil de chasse produites par le fabricant malien CARMA à de contrebandiers opérant entre Niamey et le Burkina Faso (RCA, 2016, p. 20). Les transferts d'armes et de munitions entre le Mali vers le Niger se poursuivent aujourd'hui et alimentent le marché local dans le sud-ouest du Niger⁷⁸.

Photographie 3 Des armes confisquées à un collectionneur par les autorités nigériennes en 2016



Source : de Tessières (2017)

En outre, les autorités nigériennes savent désormais que les flux qui alimentent le marché noir ne proviennent pas exclusivement du Mali. Le matériel peut en effet être acheminé depuis le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, ou avoir été dérobé localement dans les stocks nationaux du Niger. En 2015, un Touareg a été arrêté pour avoir acheté des lots de munitions de calibre 7,62 × 39 mm à un groupe de soldats de la région de Tahoua (pour 150/200 francs CFA par munition, soit 0,30/0,35 dollars US)⁷⁹.

Enfin, les armes et munitions saisies dans la ville de Niamey au cours des quatre dernières années étaient principalement des armes de poing, appartenant généralement à des commerçants qui n'avaient pas demandé de permis⁸⁰ ; en 2013, par exemple, 35 armes de poing ont été saisies à Niamey⁸¹. Selon les autorités, les personnes les plus fortunées de Niamey achètent des armes pour se protéger, mais aussi pour leur prestige. En 2016, un M16 A2 et plusieurs fusils de chasse de bonne qualité ont par exemple été confisqués à un riche collectionneur de Niamey (voir photographie 3).

Le Sud-Est

À la fin des années 1990, la rébellion toubou et la répression qui s'en est suivie, notamment la mise sur pied de groupes d'autodéfense, ont entraîné une augmentation notable de la détention d'armes dans le sud du pays. Les armes se sont répandues

Encadré 2 Une analyse des munitions illicites pour armes légères et mitrailleuses répertoriées au Niger en 2016 et 2017

Au cours des inspections du matériel saisi par les forces de sécurité nigériennes, le Small Arms Survey a documenté 104 types différents de munitions pour fusils d'assaut (57 cartouches de calibre 7,62 × 39 mm et 8 cartouches de calibre 7,62 × 51 mm), pour mitrailleuses (35 cartouches de calibre 7,62 × 54R mm) et pour mitrailleuses de calibre 12,7 mm (1 cartouche) (voir annexe). Les munitions ont été recensées sous le contrôle de la police, de l'armée et de la gendarmerie à Agadez et Dirkou dans le Nord, et à Diffa et Niamey dans le Sud.

Les munitions qui circulent dans la zone de Diffa – au Sud-Est, près de la frontière avec le Nigeria et le Tchad – ne sont pas les mêmes que celles qu'on trouve dans le Nord, ce qui laisse penser qu'elles proviennent de sources d'approvisionnement très différentes. Sur les 42 cartouches de munitions saisies à Diffa (de calibre 7,62 × 39 mm pour la plupart),

Photographie 4 (a et b) Quelques armes et munitions confisquées à des bandits et à des éleveurs par la gendarmerie dans la région de Zinder, en 2016



Source : de Tessières, Diffa, Niger, novembre 2016

► une seule a également été trouvée dans le Nord. Dans le Sud, trois lots de munitions saisis en différents points de la région de Diffa se sont avérés très similaires. Les munitions ont été confisquées à des bandits et des éleveurs de bétail, à des membres de Boko Haram et à d'autres individus non identifiés. Si l'on en croit les similitudes entre les munitions saisies, la population civile et Boko Haram d'approvisionnement auprès des mêmes sources – notamment pour se procurer des munitions détournées des stocks nationaux du Niger et du Nigeria.

L'analyse des munitions recensées dans le nord du Niger (43 types de cartouches) a permis d'identifier 34 cartouches de calibre 7,62 × 54R mm, ce qui montre que les mitrailleuses de type PKM sont nombreuses dans la région. Le banditisme armé y est en effet plus répandu et les trafiquants estiment sans doute qu'un fusil d'assaut ne suffit pas à assurer la protection de leur convoi contre d'éventuels agresseurs équipés de mitrailleuses⁸³.

Sur les 43 types de cartouches répertoriés dans le nord du Niger, 28 sont également utilisées par des groupes terroristes au Mali ainsi que par les forces de sécurité maliennes – dont des munitions qui avaient été initialement transférées au gouvernement malien. On peut donc en déduire que le matériel a circulé du Mali vers le Niger. Onze de ces 43 types de cartouches ont également été recensés en Libye, ce qui laisse penser que du matériel circule entre ces trois pays (voir annexe).

Enfin, une analyse plus poussée révèle que les 104 types de munitions illicites recensées au Niger en 2016 et 2017 ont été fabriqués dans plus de 17 pays entre 1950 et 2014. 30 % de ces munitions ont été produites en Chine. Les neuf types de cartouches de munitions les plus récemment fabriqués (depuis 2009) ont été produits en Algérie, en Bulgarie, en Chine, au Nigeria et au Soudan.

Des munitions **algériennes** produites par l'usine de Seriana ont été répertoriées dans tout le Sahel. Elles sont utilisées par différents acteurs armés non étatiques, dont Boko Haram et des groupes terroristes au Mali. Il s'est avéré difficile de retracer la chaîne des transferts et de déterminer exactement à quel moment et selon quelles modalités elles ont été détournées.

Des munitions **bulgares** produites en 2011 ont été légalement transférées aux autorités maliennes en 2012 (CSNU, 2014, p. 88). Elles ont ensuite atteint des acteurs non étatiques maliens, dont des groupes terroristes, avant d'être acheminées jusqu'au Niger, où elles ont été saisies lors d'une opération antiterroriste.

Les munitions **chinoises** sont celles que les acteurs non étatiques utilisent le plus fréquemment. Certaines des munitions chinoises recensées au Niger ont également été trouvées entre les mains de groupes terroristes au Mali et de groupes armés en Libye.

Les munitions **nigériennes** ont probablement été dérobées aux forces armées nigériennes (voir ci-dessous).

Les munitions **soudanaises** produites par la société d'État Military Industry Corporation ont été transférées vers différents pays africains et ont alimenté les conflits en Libye, au Mali, voire en Côte d'Ivoire et en République centrafricaine. Les cartouches répertoriées au Niger ont été produites en 2013. Elles avaient d'abord été identifiées en Libye – le Soudan a transféré du matériel directement à des milices libyennes – ainsi que dans les stocks de groupes terroristes maliens. Le Soudan a également transféré des munitions chinoises de ses stocks nationaux à la Libye, contribuant ainsi à la prolifération de ces munitions qui ont fini par être utilisées par des acteurs armés non étatiques sahéliens (Anders, 2015 ; CAR, 2015 ; CSNU, 2016, p. 35).

dans toute la région, notamment dans les îles du lac Tchad, et le banditisme armé a également connu une forte augmentation⁸².

Dans la région, les autorités nigériennes saisissent généralement de petites quantités d'armes et de munitions – principalement des fusils d'assaut – détenues le plus souvent par des bandits ou des éleveurs de gros et de petit bétail. Selon les forces de sécurité, il s'agit d'armes qui circulent dans la région depuis les rébellions des années 1990 ou de matériel importé clandestinement du Nigeria et du Tchad.

L'auteure a pu examiner des armes et munitions saisies par la gendarmerie en 2016 dans le cadre de trois affaires différentes impliquant des bandits, des voleurs de bétail et des éleveurs armés – voir, sur la photographie 4b, le fusil à verrou et les trois fusils d'assaut de type AK fabriqués en Chine et en ex-URSS. Elle a également été autorisée à étudier les munitions confisquées par l'armée à des bandits dans la région de Diffa entre 2014 et 2016. Les 28 types de munitions⁸⁴ saisis par la gendarmerie et l'armée au cours de ces deux années avaient été produits dans 12 pays différents, mais 30 % du matériel provenait de Chine. Sachant que certaines de ces munitions chinoises produites il y a moins de 10 ans étaient utilisées par les forces de sécurité nigériennes, on peut raisonnablement penser qu'il s'agissait de munitions des stocks nationaux qui ont été détournées. Trente autres pourcents du matériel avaient été produits au Sahel et en Afrique du Nord, notamment au Burkina Faso, en Égypte, au Nigeria et au Soudan (voir annexe).

Le matériel utilisé par les groupes terroristes qui opèrent au Niger

Les groupes terroristes actifs au Niger, dont ceux qui sont basés au Mali et au Nigeria, utilisent du matériel qu'ils se sont procuré par le biais de sources d'approvisionnement diverses. Ces armes et munitions proviennent des stocks nationaux d'États de la région qui ont soit perdu le contrôle de leurs arsenaux – par exemple dans le nord du Mali ou en Libye –, soit subi des vols ou des détournements – par exemple au Nigeria ou au Niger même.

Les armes et munitions utilisées par les groupes terroristes basés au Mali

Les arsenaux des groupes armés maliens proviennent essentiellement des stocks nationaux maliens pillés en 2012 et des stocks nationaux libyens pillés pendant la guerre civile (voir ci-dessus), ainsi que d'autres sources d'approvisionnement de moindre importance.

En mai 2013, 24 personnes ont été tuées et 24 autres blessés au cours du double attentat contre un camp militaire d'Agadez et contre l'usine d'uranium d'Areva (CSNU, 2014,

p. 87). Les attentats ont été perpétrés par des ressortissants de divers pays de la région et revendiqués conjointement par le MUJAO et Al Moulathamoun. Outre les grandes quantités d'explosifs qu'ils ont utilisées, les terroristes s'étaient attachés des obus de mortier de calibre 60 mm à la taille pour se transformer en engins explosifs improvisés, et étaient équipés de fusils d'assaut et de munitions de calibre 7,62 × 39 mm. L'un des fusils d'assaut, un AK 103-2, provenait des stocks libyens. Il avait été sorti du pays en violation de l'embargo des Nations unies sur les armes. Grâce à une analyse plus poussée, 26 types de munitions provenant de huit pays différents ont été identifiés (CSNU, 2014, annexe IX). On peut raisonnablement penser que 17 d'entre eux provenaient du Mali, puisque l'on sait que ces munitions ont été utilisées par des groupes armés maliens⁸⁵. Certaines de ces munitions avaient été fournies au gouvernement malien par la Chine et la Bulgarie avant la crise de 2012 et faisaient sans doute partie du matériel conservé dans les stocks nationaux pillés dans le nord du Mali en 2012. La provenance du matériel a été confirmée par les autorités nigériennes : les terroristes étaient venus du Mali une semaine avant les attentats⁸⁶.

Les munitions de calibre 7,62 × 39 mm utilisées par les groupes terroristes au Mali sont de types très similaires à celles qu'utilisent les groupes criminels non terroristes et, plus généralement, par les différents acteurs armés. En 2013, par exemple, un groupe d'éleveurs peuls arrêté pour vol à Banibangou, dans le sud-ouest du Niger, était en possession de deux fusils d'assaut et de différents types de munitions de calibre 7,62 × 39 mm, dont une grande partie avait servi lors des attentats terroristes évoqués ci-dessus⁸⁷.

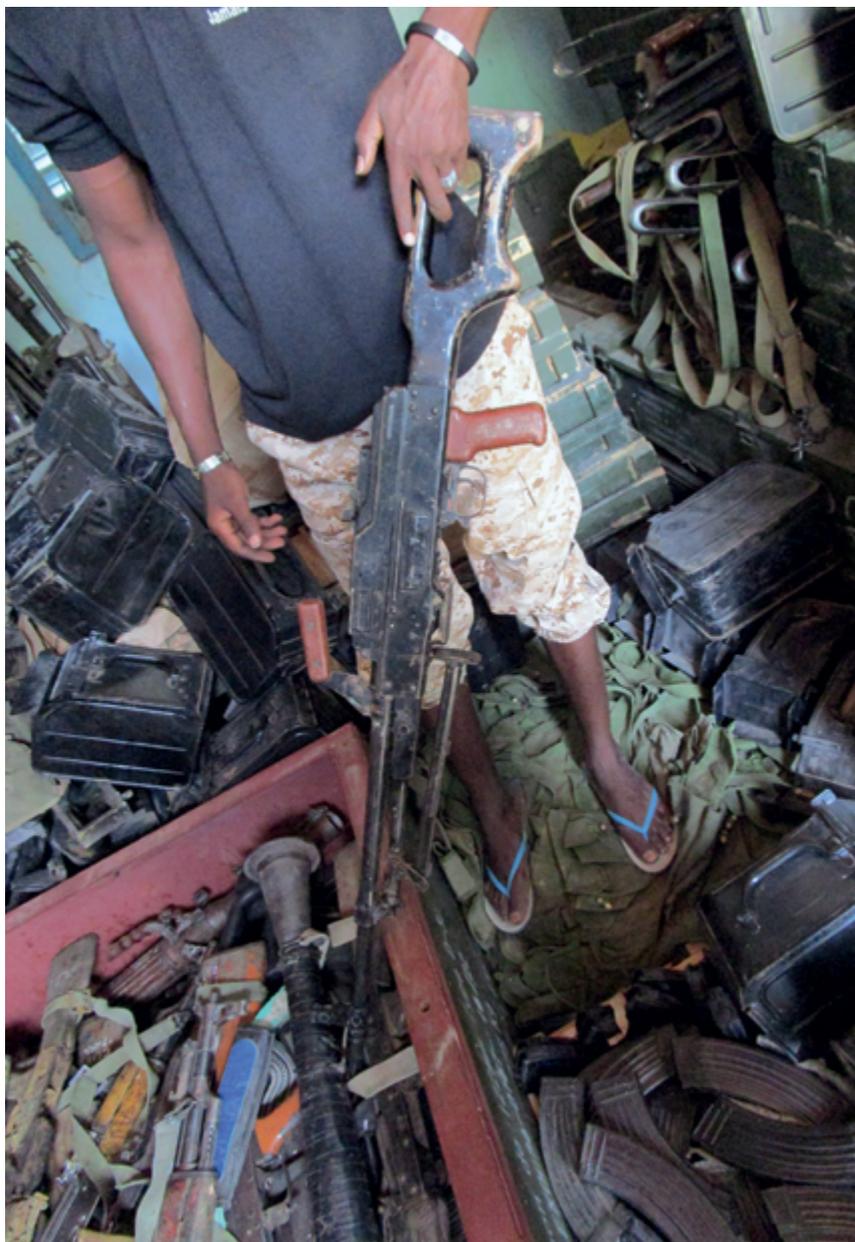
Des munitions provenant des stocks nigériens ont été répertoriées au Mali ces dernières années⁸⁸. On peut donc penser qu'elles ont été détournées au Niger puis acheminées vers le Mali. Plusieurs détournements de matériel gouvernemental par des agents corrompus ont été signalés⁸⁹, et des groupes venant du Mali ont lancé des attaques contre des positions des forces de sécurité nigériennes et se sont ainsi appropriés des armes de poing, des fusils d'assaut, des mitrailleuses, des mitrailleuses lourdes, des munitions et des véhicules (voir tableau 1).

Les armes et munitions utilisées par Boko Haram

Le matériel confisqué par les forces nigériennes aux membres de Boko Haram est une précieuse source d'informations sur le matériel dont ces derniers disposent. Mais les informations relatives aux détournements dont on sait qu'ils ont été orchestrés par ce groupe en disent encore davantage sur le type de matériel qu'il utilise aujourd'hui ainsi que sur ses besoins.

Les armes et munitions confisquées aux membres de Boko Haram au Niger, ou par des soldats nigériens au cours d'opérations militaires, ont été regroupées dans la zone militaire de Diffa. Toutefois, il semble qu'elles ne fassent pas l'objet d'une gestion systématique ou efficace. Le matériel saisi à Diffa est apparemment conservé par des

Photographie 5 Quelques armes confisquées à Boko Haram entre 2015 et 2016



Source : de Tessières, Diffa, novembre 2016

unités mobiles ou confié à des militaires étrangers – par exemple des soldats tchadiens – pour leur propre usage. Par ailleurs, l’armée réintègre directement dans ses arsenaux le matériel détourné censé lui appartenir.

L’auteure a pu examiner un échantillon du matériel de Boko Haram saisi par l’armée nigérienne en 2015 et 2016 : 10 systèmes d’armement et plus de 100 munitions de différents calibres (voir photographie 5). Parmi les systèmes d’armement, on peut citer des fusils d’assaut chinois de type 56 et 56-1, des fusils d’assaut russes de type AK, des mitrailleuses chinoises de type 80 et des lance-roquettes RPG bulgares et chinois.

L’analyse des munitions de calibre 7,62 × 39 mm répertoriées à Diffa a montré que Boko Haram se procurait du matériel auprès de différentes sources d’approvisionnement et que le groupe puisait notamment dans les stocks nationaux des pays où il opérait. Parmi ces munitions, les plus récentes avaient été fabriquées en Algérie, en Chine et au Nigeria après 2012. Une partie des munitions chinoises a d’abord été vendue aux autorités nigériennes et les munitions nigérianes ont été produites par la Nigerian Ordnance Factory de l’entreprise d’État DICON⁹⁰, une usine de munitions créée en vue de produire le matériel nécessaire aux forces armées nigérianes.

On sait que le groupe s’est procuré du matériel provenant des arsenaux nigériens et nigériens par l’intermédiaire d’officiers corrompus, mais aussi et surtout par le biais d’attaques contre des positions des forces de sécurité. Comme au Nigeria⁹¹, certains officiers nigériens ont été accusés de vendre du matériel provenant des stocks nationaux aux membres de Boko Haram. En 2013, par exemple, un haut responsable de la sécurité en poste dans la région de Diffa a volé et vendu des fusils d’assaut de type 56-1 de fabrication chinoise nouvellement acquis après en avoir effacé le numéro de série. Il a soudoyé trois officiers qui lui ont fourni des fusils et des munitions en échange d’une part des profits. Les officiers ont été poursuivis et jugés comme des auteurs d’actes terroristes⁹².

En 2015, un « paquet » de munitions a été découvert dans la maison d’un membre de Boko Haram lors d’une opération menée à Damassak, une ville située de l’autre côté de la frontière nigérienne dont Boko Haram avait successivement pris puis perdu le contrôle cette même année. Le paquet contenait des munitions provenant des arsenaux de l’État nigérien et avait apparemment été envoyé à l’individu concerné par un officier de l’armée nigérienne, lequel est actuellement poursuivi par la justice⁹³.

En février 2017, un Toubou tchadien a été arrêté entre Agadez et Zinder en possession de 369 cartouches de calibre 7,62 × 39 mm qu’il s’était procurées, selon ses propres déclarations, en Libye pour les livrer à Boko Haram au Nigeria (CSNU, 2017a, p. 189)⁹⁴.

L’attaque du camp militaire de Bosso

Les membres de Boko Haram ne possèdent pas tous une arme. Certains ne disposent que de vieux fusils à verrou ou d’armes artisanales, et les munitions sont rares. Le

Tableau 6 Matériel volé au Camp Bosso

Systèmes d'armement	Munitions
50 à 60 fusils d'assauts et pistolets-mitrailleurs, dont des types 56, des types 56-2, 1 FAL et 4 HK-MP5 A2	Plus d'un million de munitions pour armes légères et mitrailleuses (7,62 × 39 mm, 7,62 × 54R mm, 14,5 × 108 mm).
10 fusils de type Dragonov (dont des types 85)	Plus de 50 roquettes PG
20 mitrailleuses légères (dont des types 80, des types 81 et des MG3)	10 caisses contenant chacun de 8 à 12 obus de mortier de calibre 60 mm
10 mitrailleuses lourdes	60 caisses d'obus de calibre 122 mm
10 lance-roquettes de type RPG (dont des types 69)	20 caisses de roquettes type 63 de calibre 107 mm
1 lance-grenades QLZ-87 et 1 autre de type LG3	
4 mortiers de calibre 60 mm	
2 obusiers de type 85 de calibre 122 mm	
1 lance-roquettes multiple type 63 de calibre 107 mm	
1 92A de type APC	
6 véhicules équipés d'armes légères	

Source : estimations fondées sur une vidéo (Jihadology, 2017)

Photographie 6 Des mitrailleuses lourdes montées sur deux véhicules tout-terrain



Source : extrait d'une vidéo sur l'attaque de Bosso (Jihadology, 2017)

Photographie 7 Des fusils d'assaut volés par Boko Haram à Bosso



Source : extrait d'une vidéo sur l'attaque de Bosso (Jihadology, 2017)

Encadré 3 La gestion des stocks au Niger

Les détournements et la peur des explosions accidentelles ont été à l'origine d'initiatives visant à mieux gérer et à mieux sécuriser l'armement. Mais, en visitant différents arsenaux à Niamey, Agadez et Diffa, l'auteure a constaté qu'il restait encore beaucoup à faire (voir photographie 8). Par exemple, le matériel saisi est conservé au même endroit que les armes de service. Les munitions, et parfois des mines terrestres, sont entreposées à côté des armes ; et des entrepôts de fortune sont parfois installés dans les bureaux des officiers ou dans les toilettes.

Les armuriers ont expliqué qu'ils avaient besoin de plus grands espaces, de meilleures structures organisationnelles et de moyens d'enregistrement et de suivi du matériel plus performants. De toute évidence, ils auront besoin d'un soutien beaucoup plus important pour accomplir efficacement leur mission⁹⁵.

Les bonnes pratiques internationales encouragent la destruction des armes illégalement détenues, mais la plupart des forces armées absorbent immédiatement les armes et munitions saisies dans leurs stocks nationaux. Seules certaines unités gardent une trace de ce qui a été ainsi « absorbé ». Il est donc difficile de déterminer la trajectoire des armes saisies (de Tessières, 2017).

Différents acteurs bilatéraux et ONG, dont Handicap International, ont mis en place des programmes de sécurité physique et de gestion des stocks (PSSM) pour soutenir les autorités nigériennes. Ces mêmes autorités ont créé un comité interministériel chargé de cette question. ▶

- ▶ Les stocks nationaux ne sont pas répertoriés dans un registre national centralisé et chaque force gère ses propres registres, lesquels ne sont généralement ni complets ni mis à jour. Bien que le Niger dispose de plusieurs machines de marquage, aucun progrès n'a encore été réalisé dans ce domaine. Mais il convient de signaler que la CNCCAI œuvre actuellement à établir un registre national et à faire progresser le processus de marquage.

groupe cherche donc constamment à se procurer des munitions et des armes légères et de petit calibre⁹⁶. Le 3 juin 2016, Boko Haram a lancé une attaque sur la base militaire de Bosso, située dans la région de Diffa, ainsi que sur des dépôts qui contenaient du matériel logistique et militaire en grande quantité. Trente-deux membres des forces de sécurité ont été tués au cours de l'attaque. Une vidéo diffusée par le *Wilayat Gharb Afriqiyah* montre un lieutenant de Barnaoui s'entretenant avec les combattants alors qu'ils se préparent à frapper et à s'approprier de grandes quantités de matériel militaire⁹⁷.

Photographie 8 Un stock d'armes dans le nord du Niger



Source : de Tessières, novembre 2016

Au petit matin, ce jour-là, une centaine de combattants à bord de camionnettes et de motos ont encerclé le camp et l'ont attaqué avec des roquettes, des fusils d'assaut, des mitrailleuses légères, des lance-roquettes RPG-7 et des véhicules équipés d'armes légères. Les troupes nigériennes, surprises, n'ont rien pu faire.

On ne dispose pas d'informations précises sur le butin récolté par Boko Haram à cette occasion, mais l'analyse d'une vidéo a révélé qu'ils se sont emparés de matériel similaire à celui qu'ils connaissaient déjà : des armes de petit calibre et des munitions de gros calibre, dont la plupart ont apparemment été produites en Chine (voir tableau 6)⁹⁸.

En ce qui concerne l'équipement lourd, les forces nigériennes ont détruit le véhicule blindé de transport de troupes (VTT)⁹⁹ dont disposait le camp et, selon les forces de sécurité, d'autres armes, comme les obusiers et les lance-roquettes multiples, ont sans doute été abandonnées en cours de route par Boko Haram, qui préfère généralement le matériel léger, mobile et facile à entretenir¹⁰⁰. ●



Le Niger lutte généralement contre l'insécurité en mobilisant l'armée et les forces de sécurité. Les initiatives visant à traiter les causes profondes de la violence, et du terrorisme en particulier, restent peu nombreuses.”

Des armes contre l'insécurité

Le Niger lutte généralement contre l'insécurité en mobilisant l'armée et les forces de sécurité. Les initiatives visant à traiter les causes profondes de la violence, et du terrorisme en particulier, restent peu nombreuses. Les partenaires internationaux ont joué un rôle clé dans la sécurité intérieure au Niger et l'armée nigérienne a connu des succès notables, quoique dans des zones d'opérations limitées. Dans les régions où elles se sentent particulièrement menacées, les communautés ont créé des groupes d'autodéfense, au risque d'exacerber les tensions entre groupes sociaux.

Plusieurs projets non militaires, financés principalement par des bailleurs de fonds internationaux, ont été lancés dans le but de résoudre certains des problèmes sociaux et économiques qui alimentent les tensions et l'insécurité. Par exemple, la Haute autorité pour la consolidation de la paix, une organisation propre au Niger, a été créée dans les années 1990 pour promouvoir la paix sociale par le biais d'une série de programmes de développement – dont un système d'alerte précoce en cas de montée des tensions, et des initiatives de médiation – comme les Caravanes de la paix, qui sillonnent le nord du Niger à la rencontre de la population civile (Guichaoua et Pellerin, 2017).

Cette section explore les différentes composantes étatiques et non étatiques de la lutte contre la violence et le terrorisme au Niger.

Les forces de sécurité nigériennes

Les dépenses de sécurité au Niger, dont celles qui sont consacrées aux forces de sécurité et de défense, ont augmenté de façon spectaculaire en dix ans. Ce budget est passé de 47 milliards de francs CFA (78 millions de dollars US) en 2009¹⁰¹ à 207,55 milliards (345 millions de dollars US) en 2016. Il a donc été multiplié par presque cinq en sept ans seulement. En 2016, cette somme représentait 11,48 % du budget total de l'État et constituait la troisième priorité du budget national, juste derrière l'administration générale et l'éducation (Ministère nigérien des finances, 2016, p. 16).

Les forces de sécurité nigériennes mènent actuellement quatre opérations militaires sur le territoire national¹⁰², qui visent toutes à faire obstacle aux menaces venant de l'extérieur du pays.

L'opération Zarmaganda. Cette opération, qui porte le nom d'une région de l'ouest du Niger, consiste en un déploiement de troupes à Tillabéri pour contenir les menaces à la sécurité émanant du Mali. Elle a été remplacée par l'opération Dongo (« Éclair ») en juin 2017 (AFP, 2017b).

L'opération Djado. Cette opération vise à lutter contre l'insécurité sur le plateau du Djado, suite à l'interdiction, en mars 2017, des activités aurifères qui ont incité des milliers de personnes à s'installer dans la région. Elle a remplacé l'opération Malibero,

lancée en 2011 pour contenir les menaces venant de Libye à la suite de la révolution libyenne et des conflits qui s'en sont suivis.

L'opération Chara. Chara signifie « balayage » en haoussa. Dans le cadre de cette opération, des troupes ont été déployées au nord de Tahoua. L'opération a été suspendue après l'attaque du camp militaire de Bosso en juin 2016 (voir p. 59) et le personnel a été redéployé dans le Sud-Est. Elle a été réactivée suite à la dernière vague d'attentats terroristes dans la zone frontalière avec le Mali et le Burkina Faso.

L'opération N'ga. N'ga signifie « bouclier ». Cette opération a été déployée dans le sud du Niger à la fin de l'année 2014 pour combattre Boko Haram. Le Niger a ensuite rejoint la Force multinationale mixte (FMM), devenant ainsi son « quatrième secteur », dont le poste de commandement régional est situé à Diffa (ISS, 2016, p. 3).

Selon des membres des forces de sécurité, le nord du pays n'est pas une priorité pour l'administration de Niamey, plus occupée à renforcer les programmes en faveur du Sud, où elle doit lutter contre Boko Haram et contre les menaces venues du Mali et du Burkina Faso. Les autorités ont décidé de redéployer du personnel militaire à la frontière malienne et de relancer l'opération Chara, en étroite coordination avec l'opération Zarmaganda¹⁰³. Après l'embuscade tendue aux forces de sécurité nigériennes à Ouallam le 22 février 2017 – qui a fait 15 morts et 19 blessés et a été revendiquée par l'État islamique au Sahel –, la France a annoncé qu'elle enverrait 80 commandos des forces spéciales pour soutenir les Nigériens (RFI, 2017b ; voir encadré 4).

La coopération régionale contre la menace terroriste

Pourtant indispensable à la lutte contre les menaces transfrontalières, la coopération régionale a, jusqu'à présent, souffert principalement d'un manque de capacités et de ressources, mais aussi d'une absence de volonté politique et d'incohérences entre les priorités politiques et sécuritaires. Actuellement, les opérations militaires transfrontalières menées au Sahel sont entièrement dépendantes du soutien financier et

“Pourtant indispensable à la lutte contre les menaces transfrontalières, la coopération régionale a souffert jusqu'à présent d'un manque de capacités et de ressources, mais aussi d'une absence de volonté politique et d'incohérences entre les priorités politiques et sécuritaires .”

stratégique extérieur. Exception faite de la FMM, c'est l'opération Barkhane qui mène la plupart des actions qui rassemblent les forces de sécurité des États sahéliens. Elle collabore avec chacune des forces concernées et les encourage à coopérer et à échanger des renseignements (Faivre, 2017).

Dans le domaine de la coopération régionale, les différentes initiatives menées ont donné des résultats mitigés. La plus ambitieuse d'entre elles, le Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC), a été créé en 2010 par l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger. Basé à Tamanrasset, dans le désert algérien, ce comité devait servir de plateforme d'organisation pour des opérations antiterroristes communes. Aujourd'hui, il n'est plus qu'une coquille vide.

Enfin, les forces de sécurité nigériennes déplorent le fait que la population ne contribue qu'insuffisamment à la lutte contre l'insécurité, notamment en signalant les crimes ou les activités terroristes¹⁰⁴. Il arrive effectivement que la population civile collabore avec les réseaux criminels ou terroristes, mais cette réalité atteste davantage du fait qu'elle ne croit pas en la capacité des forces de sécurité à la protéger et craint les actes de violence. Selon les propos du ministre de la Défense : « quand une armée ne les protège pas, les gens ont tendance à éviter de s'exposer. Le jour où notre armée réussira à protéger son peuple, la population coopérera ».¹⁰⁵

Créée en 2014 pour combattre Boko Haram, la FMM est opérationnelle depuis 2015, année de l'élection de Muhammadu Buhari à la présidence du Nigeria. Elle est composée de forces béninoises, camerounaises, tchadiennes, nigériennes et nigérianes. Boko Haram a perdu du terrain en 2016 mais, faute de données précises en la matière, il est difficile d'évaluer les ressources et les performances opérationnelles réelles de la FMM (ISS, 2016, p. 11). Au cours des cinq premiers mois de 2016, la FMM aurait libéré près de 5 000 otages, elle aurait « neutralisé » 675 membres présumés de Boko Haram et en aurait arrêté 566 autres, et elle aurait démantelé plus de 30 camps d'entraînement et installations de fabrication d'engins explosifs improvisés (EEI) (ISS, 2016, p. 12). Jusqu'en 2014, certaines composantes de l'appareil sécuritaire nigérien étaient réticentes à combattre ouvertement une organisation qui n'utilisait le Niger que comme base arrière. Les tenants de cette thèse considéraient que Boko Haram était un problème nigérian et ne voulaient pas lui donner une raison de s'en prendre au Niger. Mais, en 2014, soumises à une pression régionale et internationale grandissante et préoccupée par l'extension territoriale de Boko Haram au Nigeria, les autorités nigériennes ont finalement décidé d'infléchir leur stratégie (ICG, 2017b, p. 8-9).

En janvier 2017, le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont décidé de mettre leurs ressources en commun et de créer une force de sécurité commune pour combattre le terrorisme et la criminalité organisée transfrontalière dans la région de Liptako-Gourma (Xinhua, 2017). Il conviendra d'analyser les capacités opérationnelles de cette force ainsi que ses liens l'initiative du G5 Sahel qui a été présentée quelques semaines plus tard.

En effet, lors du sommet présidentiel de février 2017, les pays du G5 Sahel (le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad) ont annoncé leur intention de créer une force régionale similaire à la FMM. La France a fermement soutenu cette initiative susceptible de lui permettre, à terme, de désengager ses troupes dans la région, et a proposé une résolution au Conseil de sécurité de l'ONU sur cette question. Mais la résolution adoptée en juin 2017 a été affaiblie par la réticence du Royaume-Uni et des États-Unis. L'ONU s'est félicité du déploiement de cette force, mais a refusé de lui confier un mandat de l'ONU et ne lui a accordé aucune garantie de financement (Etienne, 2017 ; CSNU, 2017c).

Les acteurs internationaux de la sécurité

Dans un contexte où les pays occidentaux s'inquiètent des activités des réseaux terroristes mondiaux qui menacent leurs intérêts et leur population, le Niger est devenu un partenaire clé dans leur lutte contre le terrorisme au Sahel. Les troupes françaises et américaines ont établi des bases militaires dans le nord du pays, à partir desquelles elles mènent leurs opérations contre les mouvements djihadistes ; elles ont également déployé des troupes dans le sud et l'ouest du pays pour soutenir les Nigériens sur leurs autres fronts. En octobre 2016, l'Allemagne a annoncé la construction d'une base aérienne militaire au Niger pour soutenir la MINUSMA (Jeune Afrique/AFP, 2016b). De plus, les armées belge et canadienne assurent la formation des forces de sécurité nigériennes (Brewster, 2017 ; Ministère belge de la Défense, 2017). En août 2017, la Russie a annoncé la mise sur pied d'une coopération militaire antiterroriste avec le Niger et ajouté ainsi un nouvel acteur sur le théâtre nigérien des opérations (Africa Times, 2017).

Les groupes d'autodéfense

Les groupes d'autodéfense jouent depuis toujours un rôle informel dans le maintien de l'ordre au Niger. Ils compensent l'absence des autorités officielles, notamment quand les tensions s'intensifient dans certaines régions du pays. Les autorités nigériennes ne leur ont pas donné de rôle officiel, mais elles les ont acceptés¹⁰⁶ et leur fournissent occasionnellement un soutien logistique.

Dans les années 1990, par exemple, des hommes d'affaires du sud du pays ont fait appel à des milices nigériennes pour lutter contre la petite criminalité. Celles-ci ont obtenu des résultats, mais elles ont aussi été accusées d'avoir battu, voire tué, des voleurs présumés (Göpfert, 2012, p. 57). Cette manière arbitraire de rendre la justice pose indéniablement problème, surtout quand des groupes d'autodéfense armés revêtent un caractère tribal susceptible d'attiser les tensions communautaires et de nuire à l'autorité de l'État.

Encadré 4 L'opération Barkhane

Lancée le 1^{er} août 2014, l'opération Barkhane est la principale initiative antiterroriste de la France au Sahel. Elle a succédé à l'opération Serval, lancée en janvier 2013 et axée sur les insurgés du nord du Mali. Avec Barkhane, l'engagement militaire français au Sahel s'est régionalisé et couvre désormais le Tchad, le Mali, la Mauritanie, le Burkina Faso et le Niger¹⁰⁶. Le Niger est une composante clé de l'opération : la force est présente à Madama, Diffa et Tillabéri, et la base aérienne déployable de Niamey abrite au moins trois drones MQ-9 Reaper de moyenne altitude et longue endurance (MALE), un patrouilleur Atlantique-2 et plusieurs avions de chasse Mirage 2000 chargés de patrouiller dans la région de Gao (Lagneau, 2016 ; 2017a ; 2017c)¹⁰⁷.

- **Madama.** La base de Madama, inaugurée officiellement le 23 octobre 2014 (Larcher, 2015), abrite au moins 200 soldats français et plusieurs hélicoptères (Berghezan, 2016). Située dans un ancien fort colonial français, Madama occupe un emplacement stratégique qui permet aux forces qui y sont stationnées de surveiller la zone frontalière entre le Niger et la Libye depuis le col de Toummo jusqu'à la frontière tripartite de l'Algérie, du Mali et du Niger. Madama est officiellement un avant-poste temporaire, destiné à bloquer la circulation des groupes djihadistes entre la Libye et le Mali¹⁰⁸. Depuis cette base, la force Barkhane a lancé des opérations hélicoptères et des patrouilles conjointes avec les forces armées nigériennes dans le nord du pays. Ces opérations ont permis de saisir des « lots de matériel logistique » (carburant, vivres, etc.). Rien ne prouve toutefois que le matériel saisi ait appartenu à des groupes djihadistes ; certains trafiquants utilisent du matériel similaire¹⁰⁹. Plusieurs opérations de soutien aérien ont permis d'arrêter des membres clés de groupes djihadistes (voir p. 32-33). La plupart des opérations terrestres se sont révélées sans rapport avec la menace djihadiste¹¹⁰. En conséquence, depuis 2014, Barkhane n'a mené aucune opération majeure contre des cibles djihadistes au Niger.
- **Diffa.** À Diffa, Barkhane dispose d'un Détachement de liaison et appui opérationnel (DLAO). Ce détachement a été créé en 2015 après le déclenchement des opérations militaires de la Force multinationale mixte (FMM) contre Boko Haram dans le nord du Nigeria. L'opération Barkhane dispose également, à Diffa, d'une Cellule de coordination et de liaison (CCL) chargée de coordonner le renseignement avec les États impliqués dans la FMM¹¹¹. Le DLAO patrouille régulièrement avec les FAN¹¹².
- **Tillabéri.** Le déploiement le plus récent de forces de Barkhane sur le territoire nigérien a eu lieu à Tillabéri. Le DLAO français qui y est stationné est chargé de contrer la menace djihadiste grandissante dans les régions de Tillabéri et de Tahoua. La mission a été inaugurée à la suite de l'attaque du 22 février 2017 à Tilwa (Tillabéri, voir tableau 1)¹¹³. Le DLAO de Tillabéri effectue des patrouilles conjointes dans la région aux côtés des FAN et comprend des éléments des forces spéciales (Lagneau, 2017a).

La présence militaire française a été critiquée au Niger (Berghezan, 2016)¹¹⁴. Beaucoup ont remis en question les objectifs de l'opération Barkhane, considérés comme peu clairs. Les responsables militaires français sont conscients de ces critiques. Selon l'un d'entre eux, l'opération s'y expose dans la mesure où la décision a été prise de n'avoir qu'une « faible empreinte » dans le pays – pour contrer les accusations de néocolonialisme –,



► et où la nécessité d'assurer la « sécurité opérationnelle » ne permet pas de communiquer clairement sur les activités de la force¹¹⁵.

Ce manque de communication ouvre la porte à de nombreuses rumeurs, dont deux sont particulièrement répandues :

- **Le soutien envers les Toubous.** On dit que l'opération Barkhane ferait preuve de favoritisme envers la communauté touboue. Cette rumeur repose sur de prétendus « faits » : l'opération aurait notamment procédé à l'évacuation médicale vers N'Djamena de combattants toubous blessés au cours des combats qui les ont opposés aux Touaregs à Oubari, en Libye¹¹⁶. La rumeur est née au plus fort des combats à Oubari (en 2015) et n'a jamais été niée officiellement par le personnel de l'opération Barkhane. Ce soutien présumé a même fait l'objet d'une interview avec Hussein El-Koni, le président du Conseil suprême des Touaregs libyens, dans le journal *Le Monde* (Bobin, 2015)¹¹⁷.
- **Les orpailleurs français.** Selon cette rumeur, des géologues et orpailleurs français seraient présents dans la base avancée de Madama pour exploiter les champs aurifères du Djado, au Niger. La rumeur n'a pas été officiellement démentie¹¹⁸.

Ces rumeurs nuisent à la réputation de l'opération Barkhane à l'échelle locale et à sa « légitimité ». Par exemple, un journaliste nigérien basé à Agadez a demandé à plusieurs reprises aux autorités françaises l'autorisation de visiter la base de Madama¹¹⁹, mais cette autorisation ne lui a jamais été accordée pour des « raisons de sécurité opérationnelle », alors même que des journalistes étrangers ont pu visiter la base. Le manque de communication a convaincu de nombreuses personnes à Agadez et dans les environs que l'opération Barkhane « a des choses à cacher »¹²⁰. On peut même affirmer que ces rumeurs alimentent parfois la radicalisation, sociale ou religieuse. Le fait que l'opération Barkhane communique peu s'avère donc parfois contre-productif et peut même saper l'un de ses objectifs fondamentaux : la lutte contre le djihad.

La présence de l'opération Barkhane dans le nord du Niger est certes critiquée, mais les forces militaires étrangères le sont fréquemment (Berghezan, 2016). La présence militaire française à Tillabéri est particulièrement contestée, notamment parce que les attentats se poursuivent alors qu'elle était supposée y mettre fin. Les responsables politiques, les FAN et les forces de sécurité s'interrogent à propos de l'utilité de ces troupes étrangères qui « bafouent » la souveraineté nationale du Niger sans même parvenir à rétablir la sécurité¹²¹. Par exemple, un soldat nigérien interrogé sur la présence française a déploré le fait que les renseignements recueillis à l'occasion des vols de surveillance menés quasi quotidiennement au-dessus du Niger n'aient jamais été communiqués aux FAN¹²².

L'utilité de l'opération Barkhane est de plus en plus fréquemment mise en doute au Niger, et ses succès s'avèrent difficiles à identifier. Sans la présence de ses troupes et des outils à sa disposition (en particulier la surveillance aérienne), on peut raisonnablement penser que le nombre d'attentats liés au djihadisme aurait été plus élevé dans le pays, étant donné les capacités limitées des FAN. Sur un plan plus politique, l'opération Barkhane peut également offrir des garanties au régime du président Issoufou en freinant l'ardeur des opposants politiques. Certains pensent que l'opération Barkhane dissuade les potentiels auteurs de coups d'État dans un pays qui en a connu de nombreux depuis son indépendance, voire une sorte de rempart contre une éventuelle rébellion menée par des groupes touaregs ou toubous¹²³.

Source : Mathieu Pellerin (2017b)

Depuis quatre ans, la population civile nigérienne souffre des attaques menées par Boko Haram contre de nombreux villages, en particulier dans les zones privées de forces de sécurité nationales¹²⁵. Les communautés ont donc pris des dispositions pour se protéger. Elles ont notamment créé des comités de vigilance, dont les membres sont nommés par le chef de village et la composition communiquée aux autorités¹²⁶.

Certains groupes locaux ont pu s'opposer à des attaques de Boko Haram¹²⁷, mais beaucoup en ont été victimes¹²⁸. La grande majorité d'entre eux sont équipés d'armes contondantes¹²⁹; mais certains (dont les groupes peuls et arabes) utilisent des fusils d'assaut et bon nombre d'entre eux disposent d'armes destinées à protéger leurs troupes (ICG, 2017a).

Au Nigeria, les groupes d'autodéfense ont joué un rôle majeur dans la lutte contre Boko Haram. En revanche, ils jouent un rôle bien moins important au Niger. Les autorités les ont tout d'abord soutenus avant de changer d'avis en constatant à quel point ces groupes étaient difficiles à contrôler. Un fonctionnaire de Diffa a expliqué ce changement en ces termes : « nous les avons un peu soutenus, mais cela n'a pas marché. Il y a eu des règlements de comptes, des extorsions, etc. Ils ont créé plus de problèmes que de solutions »¹³⁰. En réalité, l'histoire du Niger a été profondément marquée par les révoltes et les insurrections, et même si les autorités reconnaissent la nécessité d'impliquer la population dans la guerre contre Boko Haram, elles demeurent réticentes à soutenir les groupes armés communautaires et tribaux (ICG, 2017a, p. 3).

Faute de soutenir ces groupes, les autorités les utilisent comme des informateurs¹³¹. Selon un commandant en poste à Diffa, « ils ont aidé les forces de sécurité à arrêter de nombreuses personnes »¹³². La CNDDH a toutefois vivement critiqué l'utilisation des informations fournies par les groupes d'autodéfense pour identifier les membres de Boko Haram. Elle a notamment dénoncé de nombreuses fausses accusations¹³³. Les autorités doivent donc faire preuve de prudence en la matière et tenter de mieux contrôler ces groupes – pour, éventuellement, être en mesure de les dissoudre si nécessaire (ICG, 2017b, p. iv).

Les entreprises de sécurité privées

En 2012, 40 entreprises de sécurité privées (ESP) ont été enregistrées auprès du ministère de l'Intérieur, dont la plupart ont été créées par d'anciens policiers ou militaires pour des clients étrangers, notamment des ONG et des représentations diplomatiques¹³⁴ (Göpfert, 2012, p. 56). Ce chiffre a presque quadruplé en cinq ans : le registre des entreprises de sécurité et de gardiennage compte désormais 149¹³⁵ entités. Parmi celles-ci, on peut citer des entreprises nigériennes comme GED et la Société nigérienne de sécurité (SNS), qui emploient plus de 1 500 personnes (Göpfert, 2012, p. 56 ; Jeune Afrique, 2016). Les employés des ESP n'ont pas le droit de porter des armes à feu, mais peuvent recourir à du matériel de sécurité non légal. ●



L'ONU considère le Niger comme un pays dangereux, et les gouvernements occidentaux, notamment français et britannique, ont classé la plupart des régions dans la catégorie des zones formellement déconseillées, et le Sud dans celles des zones déconseillées sauf raison impérative.”

Les principales conséquences de l'insécurité

Le Niger se classe 187^e sur 188 pays selon l'Indice de développement humain des Nations unies (PNUD, 2016, p. 225). Bien que le pays dispose d'importantes réserves de pétrole et d'uranium (BAD, n.d.), son développement économique est compromis par son instabilité politique, sa fragilité climatique – qui affecte l'agriculture de subsistance et l'élevage, les deux autres grands moteurs de l'économie – et l'insécurité qui règne sur son territoire.

L'insécurité – notamment la menace terroriste et les risques d'enlèvement – nuit grandement aux investissements internationaux et au tourisme. L'ONU considère le Niger comme un pays globalement dangereux. La plupart des gouvernements occidentaux, notamment français et britannique, recommandent de ne pas se rendre dans la majeure partie du pays (en orange foncé) et de ne se rendre dans le Sud qu'en cas de nécessité impérieuse (en orange plus clair ; voir carte 3)³⁶.

Faute de mesures de sécurité suffisantes dans certaines parties du pays, les groupes armés jouissent d'une relative impunité. Ils peuvent se livrer à des activités illicites relevant notamment des différents trafics. Ceux-ci alimentent une économie locale



Source : France Diplomatie (n.d.)

prospère et confèrent à ces zones une certaine stabilité, en particulier dans la région d'Agadez (voir section suivante).

Les conséquences financières de la lutte militaire contre le terrorisme et de la crise humanitaire qui résulte de la situation sécuritaire – notamment dans le sud du pays – sont considérables. Le gouvernement leur consacre une part croissante du budget national, au détriment du développement social et économique, et en particulier de l'éducation. Le budget de la défense a considérablement augmenté depuis dix ans (voir p. 66) alors que le pays se heurte toujours à d'importantes difficultés économiques. L'extraction des ressources naturelles est devenue problématique en raison de l'insécurité et de l'effondrement des cours mondiaux du pétrole et de l'uranium. Selon un diplomate basé à Niamey, « le Niger a deux guerres à gagner : la guerre contre le terrorisme et la guerre financière ».¹³⁷

Le Nord

Les rébellions qui ont secoué le nord du Niger à la fin du siècle dernier ont privé le pays de l'une de ses principales sources de revenus : le tourisme. L'insécurité qui en a découlé s'est doublée d'une intensification du terrorisme et du banditisme armé. Faute de contrôle de l'État sur le nord de son territoire, la région est devenue un environnement propice aux activités illégales, lesquelles génèrent des revenus considérables au profit des individus et groupes armés qui se sont spécialisés dans le trafic de cigarettes, de drogue, d'armes et de personnes. Grâce aux relations qu'ils entretiennent avec des hommes d'affaires et des politiciens locaux basés à Niamey, ces réseaux de trafiquants agissent en toute impunité¹³⁸. Depuis cinq ans, la ville d'Agadez connaît un véritable boom qui se manifeste notamment par la création de plusieurs banques, la construction de grands hôtels et l'apparition de 4x4 de luxe.

Les trafics peuvent être source de tensions violentes – notamment d'affrontements pour le contrôle de territoires, d'itinéraires et de réseaux dans le nord du Mali ou au sud de la Libye –, mais les revenus générés ont contribué à l'établissement d'un certain degré de stabilité dans le nord du Niger. Dans une région où les ressources sont limitées et les emplois formels rares, le trafic de marchandises et l'orpaillage génèrent les liquidités qui manquent cruellement¹³⁹. De plus, ces activités sont très prisées par les jeunes et les ex-rebelles qui n'ont pas retrouvé leur statut passé et jouissent d'une excellente connaissance du terrain et du maniement des armes (Guichaoua et Pellerin, 2017, p. 84-85). En outre, certains membres des forces de sécurité perçoivent des pots-de-vin ou des « taxes non officielles »¹⁴⁰ dans le cadre de ces trafics. Enfin, certaines familles et tribus ont établi des points de contrôle qui leur permettent de taxer les contrebandiers qui circulent sur leur territoire.

Après l'adoption et la mise en application d'une nouvelle loi interdisant le trafic de migrants en 2015 (République du Niger, 2015), différents responsables locaux se sont

dits préoccupés par la perte de revenus qui allait en découler et par le risque que la jeunesse ne soit incitée à se livrer à des activités relevant du banditisme armé ou à se laisser recruter par les réseaux terroristes. « Cette répression ne fera qu'accroître l'insécurité », a déclaré un responsable civil à Agadez¹⁴¹. En outre, cette nouvelle loi a incité les transporteurs à augmenter considérablement le prix du passage exigé des migrants. Ils doivent en effet emprunter des itinéraires plus dangereux et donc plus risqués, et abandonnent souvent les passagers au milieu du désert.

Au carrefour des flux migratoires de l'Afrique de l'Est et de l'Ouest vers l'Europe, le Niger voit prospérer sur son territoire des activités relevant du trafic de migrants qui génèrent des sommes d'argent considérables. À la fin de l'année 2016, un voyage entre la ville nigérienne d'Agadez et la ville libyenne d'Oubari coûtait entre 150 000 et 200 000 francs CFA (entre 250 et 350 dollars US). Les migrants étant généralement transportés dans des camionnettes pouvant contenir jusqu'à 40 personnes, un seul transfert pouvait donc rapporter jusqu'à 14 000 dollars US, sans compter les frais relatifs à la logistique. Généralement, les trafiquants utilisent l'argent obtenu des migrants venant du Niger pour acheter des biens en Libye, notamment des véhicules, qu'ils revendent à leur retour¹⁴².

La prospection aurifère, en plein essor depuis 2014, a attiré de nombreux ressortissants du Niger et d'autres pays de la région. Les gisements sont situés dans des zones reculées et peu administrées, et les activités qui s'y sont développées échappent au contrôle de l'État. Des marchés et des magasins y ont été établis, dont certains vendent des armes destinées à la protection personnelle¹⁴³. Mais les autorités ont privé la population de deux sources importantes de revenus en procédant, en mars 2017, à l'évacuation forcée de certains sites d'orpaillage dans le Nord et en s'attaquant au « trafic de migrants ». De ce fait, de nombreux observateurs nationaux et internationaux de la région craignent une recrudescence de la criminalité armée faute d'alternatives économiques viables¹⁴⁴.

En dehors d'Agadez, les vols à main armée sont fréquents et nuisent au commerce et à l'économie locale. Sur certaines routes – notamment celle qui relie Agadez et Dirkou –, les autorités organisent des convois hebdomadaires sécurisés. Mais, selon les transporteurs, ces convois couvrent un nombre insuffisant de routes. Ils sont en outre trop rares, trop lents et insuffisamment armés¹⁴⁵.

En avril 2017, les autorités algériennes ont décidé de fermer leur frontière avec le Niger pour des raisons de sécurité. Mais elles ont ainsi coupé un itinéraire commercial important et privé le nord du Niger d'une source de développement économique.

Le Sud-Ouest

La situation économique dans la zone frontalière avec le Mali a été déstabilisée par l'arrivée de nombreux réfugiés maliens au Niger et par la récente recrudescence

des attentats terroristes commis par des groupes basés au Mali et au Burkina Faso (voir tableau 1)¹⁴⁶. Les autorités nigériennes ont officiellement déclaré l'état d'urgence dans les régions de Tahoua et Tillabéri en mars 2017 et imposé des mesures désastreuses pour l'économie, dont la fermeture de 16 marchés, l'interdiction de circuler en voiture et à moto la nuit dans certaines zones et l'interdiction totale des véhicules dans certaines parties des villes (OCHA, 2017a).

Dans la capitale, la situation est relativement stable. Le secteur de la sécurité privée connaît toutefois un essor considérable depuis dix ans. Ce secteur crée des emplois, mais renforce le sentiment d'insécurité.

Le Sud-Est

Dans les zones du sud du pays où Boko Haram opère, l'insécurité et les mesures de sécurité connexes ont eu des conséquences considérables sur le développement social et économique.

En raison du terrorisme et de la guerre contre celui-ci, la région de Diffa accueille aujourd'hui plus de 127 000 déplacés internes et 106 000 réfugiés (OCHA, 2017b). Diffa était une région riche où prospéraient les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs, mais ses habitants – autrefois autonomes financièrement – ont été contraints de quitter leurs terres et dépendent à présent de l'aide. Le système éducatif local a également été perturbé : plus de 30 écoles ont été fermées dans la région de Diffa (OCHA, 2017b). En outre, suite à la dégradation de la situation au Nigeria, 15 000 émigrés nigériens – qui étaient en mesure d'envoyer de l'argent à leur communauté – sont rentrés dans leur pays d'origine¹⁴⁷.

Pour protéger la population et empêcher Boko Haram de se procurer de la nourriture et du soutien logistique sous quelque forme que ce soit, les autorités nigériennes ont adopté un ensemble de mesures assimilable à un « embargo économique » (ICG, 2017b), lequel affecte lui aussi la population locale. De nombreuses personnes ont été forcées d'abandonner leur village ainsi que les activités qu'elles exerçaient à proximité de la rivière Komadougou – notamment la pêche et la culture du poivre. Quelques-uns des principaux marchés ont été fermés et un couvre-feu imposé dès 19 heures pour les

“... pour protéger la population et empêcher Boko Haram de se procurer de la nourriture et du soutien logistique, les autorités nigériennes ont adopté un ensemble de mesures assimilable à un ‘embargo économique’.”

véhicules, et entre 21 heures et 6 heures pour les piétons¹⁴⁸. La frontière avec le Nigeria a été fermée, ce qui a davantage perturbé le commerce autrefois important entre les deux pays. Par ailleurs, la circulation des motos a été interdite dans le but de priver Boko Haram de ses véhicules de prédilection. Mais cette mesure a aussi touché la population dans son ensemble dans la mesure où la moto est un moyen de transport répandu dans la région. De plus, les tensions intercommunautaires déjà considérables dans une région qui souffre d'un ralentissement économique important se sont intensifiées avec l'arrivée d'un grand nombre de personnes déplacées et de réfugiés (voir p. 35).

Outre ses grandes attaques stratégiques, Boko Haram a également enlevé ou agressé des civils, dans le but de voler notamment de la nourriture et des médicaments. Le groupe a également contraint de riches hommes d'affaires locaux à cesser leurs activités et à quitter la région¹⁴⁹.

Enfin, plusieurs sociétés internationales – dont des entreprises chinoises actives dans le domaine de la construction des infrastructures – ont quitté le Niger et privé le pays de nombreux emplois formels. Mais la crise des réfugiés a conduit des dizaines d'ONG internationales et d'agences de l'ONU à s'installer dans la région de Diffa. Ces entités emploient des membres des communautés locales et louent des logements et des bureaux, ce qui stimule l'économie locale dans une certaine mesure. ●



Pour résoudre les problèmes économiques et sociaux qui sous-tendent les dynamiques complexes et souvent interdépendantes de l'insécurité, les mesures de type sécuritaire ne suffiront pas.”

Conclusion

Le Niger renforce actuellement son engagement dans la lutte régionale contre le terrorisme en prenant part à la création de la Force du G5 Sahel qui a lancé sa première opération à la fin du mois d'octobre 2017 dans la zone frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger (Reuters, 2017b). Mais les fonds nécessaires à ce projet, qui vient se superposer à d'autres objectifs nationaux d'ordre politique et sécuritaire, n'ont pas été en totalité réunis. La viabilité et les capacités opérationnelles de cette nouvelle force sont donc pour l'instant compromises.

Pourtant, les groupes djihadistes basés au Mali multiplient leurs attaques sur le sol nigérien. L'attentat meurtrier du 4 octobre 2017 – qui a entraîné la mort de soldats nigériens et américains au cours d'une opération antiterroriste – a mis en lumière le rôle des forces militaires occidentales dans la lutte contre la menace terroriste dans la partie sud de la frontière entre le Mali et le Niger. Le Niger a aussitôt déclaré publiquement avoir autorisé les militaires américains à utiliser des drones armés pour attaquer des cibles djihadistes (BBC, 2017).

Outre les opérations militaires, les autorités pourraient envisager de régler les conflits communautaires persistants, notamment en améliorant la sécurité sur l'ensemble de leur territoire, pour contrer l'influence croissante des groupes terroristes et perturber leur processus de recrutement par trop aisé dans les zones les plus touchées par ces tensions. Elles pourraient aussi tenter de dissuader les civils et les communautés de s'armer et d'assurer leur sécurité par eux-mêmes, et d'éviter de prendre des mesures susceptibles d'exacerber le banditisme armé ainsi que les violences inter et intracommunautaire.

Pour résoudre les problèmes économiques et sociaux qui sous-tendent les dynamiques complexes et souvent interdépendantes de l'insécurité, les mesures de type sécuritaire ne suffiront pas. Il conviendrait de tirer les enseignements des mesures économiques et sécuritaires adoptées dans les zones frontalières avec le Mali et le Nigeria pour lutter contre le terrorisme. Celles-ci se sont souvent avérées préjudiciables au développement économique local et à la cohésion sociale, et elles ont entraîné une dégradation de la situation humanitaire dans toute la région du Sahel. ●

Annexe. Les munitions illicites de petit calibre recensées au Niger en 2016 et 2017*

Calibre	Année de production	État producteur	Recensées au Niger (année)
7,62×39mm	2006	Bulgarie	Confisquées à BH dans la région de Diffa (2016)
7,62×39mm	2011	Bulgarie	Étuis des FAT, avril (2016)
7,62×39mm	2005	Russie	Confisquées en 2016 par la gendarmerie à des criminels ou à des éleveurs dans la région de Diffa (2016)
7,62×39mm	1974	URSS	Confisquées en 2016 par la gendarmerie à des criminels ou à des éleveurs dans la région de Diffa (2016)
7,62×39mm	1996	?	Étuis des FAT (2016)
7,62×39mm	1981	Pologne	Étuis des FAT ; saisis à Illéla, janvier (2016) Étuis des FAT, avril (2016)
7,62×39mm	1992	Pologne	1. Confisquées par la gendarmerie à des criminels ou à des éleveurs dans la région de Diffa (2016) 2. Confisquées par l'armée dans la région de Diffa entre 2014 et 2016 (2016)
7,62×39mm	2001 ?	Pologne ?	Étuis des FAT (2016)
7,62×39mm	2006	Pologne	Confisquées par l'armée dans la région de Diffa entre 2014 et 2016 (2016)
7,62×39mm	1950	URSS	Étuis des FAT (2016)
7,62×39mm	1973	URSS	Confisquées par l'armée dans la région de Diffa entre 2014 et 2016 (2016)
7,62×39mm	1974	URSS	1. Confisquées à BH dans la région de Diffa (2016) 2. Confisquées en 2016 par la gendarmerie à des criminels ou à des éleveurs dans la région de Diffa (2016)

Également recensées dans d'autres lieux	Marquages	Photographie (source mentionnée sur l'image)
	10 06	
GAT maliens et autres groupes (2013) ^b Mali (exportations bulgares confirmées vers le Mali) ^c	10 11	
Libye, Tripoli (2012) Côte d'Ivoire (2014) GAT maliens (2015) ^b	17 05	
	17 74	
	2 96	
GAT maliens et autres groupes (2014) ^b	21 81	
	21 92	
GAT maliens (2014) ^b	21 01	
	21 06	
GAT maliens (2015) ^b	270 50	
GAT maliens (2015) ^b	270 73	
	270 74	

Calibre	Année de production	État producteur	Recensées au Niger (année)
7,62×39mm	1950	URSS	Étuis des FAT
7,62×39mm	1971	Chine	Confisquées en 2016 par la gendarmerie à des criminels ou à des éleveurs dans la région de Diffa (2016)
7,62×39mm	1993	Chine	Confisquées par l'armée dans la région de Diffa entre 2014 et 2016 (2016)
7,62×39mm	1994	Chine	Étuis des FAT ; saisis à Illéla, janvier (2016)
7,62×39mm	1997	Chine	Confisquées à BH dans la région de Diffa (2016)
7,62×39mm	2004	Roumanie	Confisquées par l'armée dans la région de Diffa entre 2014 et 2016 (2016)
7,62×39mm	1972	Pologne	Étuis des FAT (2016)
7,62×39mm	Sans date	Chine	Étuis des FAT (2016)
7,62×39mm	1950	URSS	Étuis des FAT (2016)
7,62×39mm	1974	URSS	Étuis des FAT (2016)
7,62×39mm	1974	URSS	1. Confisquées à BH dans la région de Diffa (2016) 2. Confisquées par l'armée dans la région de Diffa entre 2014 et 2016 (2016) 3. Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×39mm	1974	Chine	Étuis des FAT, avril (2016)

Également recensées dans d'autres lieux	Marquages	Photographie (source mentionnée sur l'image)
	3 50	 a
GAT maliens et autres groupes (2013) ^b	31 71	
Mali (2016)	31 93	 a
GAT maliens et autres groupes (2013) ^b	31 94	 a
	31 97	 a
	324 04	 a
GAT maliens et autres groupes (2014) ^b	343 72	 a
Libye, Tripoli (2011, 2012, 2013) GAT maliens et autres groupes (2013) ^b	352	 a
	539 50	 a
Libye, Tripoli (2012) GAT maliens et autres groupes (2013) ^b	539 74	 a
Libye (2013) GAT maliens et autres groupes (2013) ^b	60 74	 a
GAT maliens et autres groupes (2014) ^b	61 74	 a

Calibre	Année de production	État producteur	Recensées au Niger (année)
7,62×39mm	1992	Chine	1. Confisquées à BH dans la région de Diffa (2016) 2. Confisquées en 2016 par la gendarmerie à des criminels ou à des éleveurs dans la région de Diffa (2016)
7,62×39mm	1993	Chine	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×39mm	1997	Chine	Confisquées par l'armée dans la région de Diffa entre 2014 et 2016 (2016)
7,62×39mm	2008	Chine	11. Étuis des FAT ; saisis à Illéla, janvier (2016) 2. Étuis des FAT, avril 2016 (2016)
7,62×39mm	1971	Chine	1. Étuis des FAT ; saisis à Illéla, janvier (2016) 2. Étuis des FAT, avril 2016 (2016)
7,62×39mm	1971	Chine	1. Étuis des FAT ; saisis à Illéla, janvier (2016) 2. Étuis des FAT, avril 2016 (2016)
7,62×39mm	2011	Chine	Confisquées à BH dans la région de Diffa (2016)
7,62×39mm	1973	URSS	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×39mm	1987	URSS	Confisquées à BH dans la région de Diffa (2016)
7,62×39mm	1988	URSS	Étuis des FAT ; saisis à Illéla, janvier (2016)
7,62×39mm	1989	URSS	1. Étuis des FAT (2016) 2. Confisquées par l'armée dans la région de Diffa entre 2014 et 2016 (2016)
7,62×39mm	1970	Chine	Confisquées par l'armée dans la région de Diffa entre 2014 et 2016 (2016)

Également recensées dans d'autres lieux	Marquages	Photographie (source mentionnée sur l'image)
	61 92	 a
	61 93	 e
GAT maliens et autres groupes (2014) ^b	61 97	 a
GAT maliens et autres groupes (2014) ^b	61 08	 a
GAT maliens et autres groupes (2014) ^b	661 71	 a
GAT maliens et autres groupes (2014) ^b	71 71	 a
	71 11	 a
GAT maliens (2015) ^b	711 73	 e
GAT maliens (2015) ^b	711 87	 a
GAT maliens et autres groupes (2013) ^b	711 88	 a
GAT maliens et autres groupes (2013) ^b	711 89	 a
Mali (version à blanc ; 2015) ^b	811 70	 a

Calibre	Année de production	État producteur	Recensées au Niger (année)
7,62×39mm	2008	Chine	1. Confisquées à BH dans la région de Diffa (2016) 2. Étuis des FAT ; saisis à Illéla, janvier (2016) 3. Confisquées en 2016 par la gendarmerie à des criminels ou à des éleveurs dans la région de Diffa (2016) 4. Confisquées par l'armée dans la région de Diffa entre 2014 et 2016 (2016)
7,62×39mm	2009	Chine	1. Confisquées en 2016 par la gendarmerie à des criminels ou à des éleveurs dans la région de Diffa (2016) 2. Confisquées par l'armée dans la région de Diffa entre 2014 et 2016 (2016)
7,62×39mm	2012	Chine	1. Confisquées à BH dans la région de Diffa (2016) 2. Confisquées par l'armée dans la région de Diffa entre 2014 et 2016 (2016)
7,62×39mm	1983	Roumanie	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×39mm		Roumanie	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×39mm	1976	Chine	Étuis des FAT ; saisis à Illéla, janvier (2016)
7,62×39mm	1996	Soudan	Confisquées à BH dans la région de Diffa (2016)
7,62×39mm	2003	Soudan	Étuis des FAT (2016)
7,62×39mm	2013	Soudan	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×39mm	1995	Iran	Confisquées à BH dans la région de Diffa (2016)
7,62×39mm	1989	Tchécoslovaquie	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d

Également recensées dans d'autres lieux	Marquages	Photographie (source mentionnée sur l'image)
Armée nigérienne GAT maliens et autres groupes (2013) ^b	811 08	
GAT maliens et autres groupes (2014) ^b	811 09	
Armée nigérienne GAT maliens (2017) ^b	811 12	
Libye, Tripoli (2012) GAT maliens (2013) ^b	83	
	883	
GAT maliens et autres groupes (2013) ^b	9121 76	
	SUD 39 96	
	39 03 ?	
GAT maliens (2015) ^b Libye, Sebha (2015) ^f	39 1 13	
	7,62×39 95	
	bxn 89	

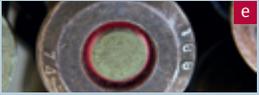
Calibre	Année de production	État producteur	Recensées au Niger (année)
7,62×39mm	1981	Yougoslavie	Étuis des FAT (2016)
7,62×39mm	1982	Serbie	1. Confisquées à BH dans la région de Diffa (2016) 2. Confisquées en 2016 par la gendarmerie à des criminels ou à des éleveurs dans la région de Diffa (2016)
7,62×39mm	2005	Serbie	Confisquées en 2016 par la gendarmerie à des criminels ou à des éleveurs dans la région de Diffa (2016)
7,62×39mm	?	Ukraine	Confisquées par l'armée dans la région de Diffa entre 2014 et 2016 (2016)
7,62×39mm	2014	Nigeria	Confisquées à BH dans la région de Diffa (2016)
7,62×39mm	NA		Confisquées à BH dans la région de Diffa (2016)
7,62×39mm	2009	Algérie	1. Confisquées à BH dans la région de Diffa (2016) 2. Étuis des FAT ; saisis à Illéla, janvier (2016)
7,62×39mm		Russie	Confisquées par l'armée dans la région de Diffa entre 2014 et 2016 (2016)
7,62×39mm	1984	Égypte	Confisquées par l'armée dans la région de Diffa entre 2014 et 2016 (2016)
7,62×39mm	1978	Égypte	Confisquées par l'armée dans la région de Diffa entre 2014 et 2016 (2016)
7,62×51mm	1961	Chine	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×51mm	1971	Belgique	Confisquées par l'armée dans la région de Diffa entre 2014 et 2016 (2016)

Également recensées dans d'autres lieux	Marquages	Photographie (source mentionnée sur l'image)
GAT maliens (2016) ^b	ППУ 1981	 a
Groupes armés libyens (2013) GAT maliens (2013) ^b	ППУ 1982	 a
	ППУ 2005	 a
GAT maliens (2014) ^b	ЛПЗ 7,62×39	 a
	OFN 14 7.62	 a
Groupes maliens liés à AQMi GAT maliens (2016) ^b	БПЗ 7,62×39	
Armée nigérienne (Agadez, 2016) GAT maliens et autres groupes (2015) ^b	S 09	 a
GAT maliens et autres groupes (2013) ^b	WOLF 7,62×39	 a
	ⲗⲉ ⲧⲧ ⲉⲣⲉ	 a
	ⲉⲣⲉ_ⲧⲧ_ⲧⲗ	
	61 06	 e
GAT maliens (2015) ^b Côte d'Ivoire (2014)	FN 71	 a

Calibre	Année de production	État producteur	Recensées au Niger (année)
7,62×51mm	1978	Belgique	Confisquées par l'armée dans la région de Diffa entre 2014 et 2016 (2016)
7,62×51mm	1963	États-Unis	Confisquées par l'armée dans la région de Diffa entre 2014 et 2016 (2016)
7,62×51mm	1996	Soudan	Confisquées par l'armée dans la région de Diffa entre 2014 et 2016 (2016)
7,62×51mm	1997	Soudan	Confisquées par l'armée dans la région de Diffa entre 2014 et 2016 (2016)
7,62×51mm	1970	États-Unis	Confisquées par l'armée dans la région de Diffa entre 2014 et 2016 (2016)
7,62×51mm	1993	Nigeria	Confisquées par l'armée dans la région de Diffa entre 2014 et 2016 (2016)
7,62×54mmR	1971	Bulgarie	Confisquées par la gendarmerie dans la région d'Agadez (2016)
7,62×54mmR	1983	Bulgarie	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR	1985	Bulgarie	1. Seized by the Gendarmerie in the Agadez region (2016) 2. Seized in the Dirkou Military Zone (2017) ^d
7,62×54mmR	2011	Bulgarie	Seized in the Dirkou Military Zone (2017) ^d
7,62×54mmR	1970	URSS	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR	1971	URSS	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d

Également recensées dans d'autres lieux	Marquages	Photographie (source mentionnée sur l'image)
Libye, Tripoli (2012) GAT maliens (2013) ^b	FN 78	 a
	RA 63	 a
	SUD 51 96	 a
	SUD 51 97	 a
	WCC 70	 a
	AFN 93 7.62	 a
	10 71	 a
GAT maliens (2015) ^b Libye, Sebha (2013)	10 83	 e
GAT maliens (2013) ^b Libye (2015) ^g	10 85	 e
GAT maliens et autres groupes (2013) ^b	10 11	 e
	188 70	 e
GAT maliens et autres groupes (2013) ^b Libye, Misrata (2012)	188 71	 e

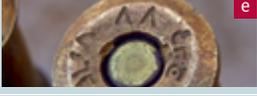
Calibre	Année de production	État producteur	Recensées au Niger (année)
7,62×54mmR	1974	URSS	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR	1978	URSS	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR	1981	URSS	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR	1988	URSS	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR	1979	Hongrie	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR	1973	Roumanie	Confisquées par la gendarmerie dans la région d'Agadez (2016)
7,62×54mmR	1975	Roumanie	Confisquées par la gendarmerie dans la région d'Agadez (2016)
7,62×54mmR	1976	Roumanie	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR	1977	Roumanie	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR	1978	Roumanie	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR	1979	Roumanie	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR		Chine	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d

Également recensées dans d'autres lieux	Marquages	Photographie (source mentionnée sur l'image)
Autres groupes maliens (2014) Libye (2013)	188 74	 e
GAT maliens (2015) ^b Libye, Misrata (2012)	188 78	 e
GAT maliens (2014) ^b Libye, Misrata (2012)	188 81	 e
GAT maliens et autres groupes (2013) ^b	188 88	 e
	21 79	 e
	22 73	
Libye, Tripoli (2012) GAT maliens (2015) ^b	22 75	
GAT maliens (2016) ^b	22 76	 e
GAT maliens (2016) ^b	22 77	 e
GAT maliens (2016) ^b	22 78	 e
Libye (2015)	22 79	 e
GAT maliens (2016) ^b	352	 e

Calibre	Année de production	État producteur	Recensées au Niger (année)
7,62×54mmR	1977	URSS	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR	1978	URSS	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR	1987	URSS	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR	1988	URSS	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR	1990	Chine	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR	1990	Chine	1. Confisquées par la gendarmerie dans la région d'Agadez (2016) 2. Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR	1980	Roumanie	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR	1983	Roumanie	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR	2006	Chine	1. Confisquées par la gendarmerie dans la région d'Agadez (2016) 2. Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR	2007	Chine	1. Confisquées par la gendarmerie dans la région d'Agadez (2016) 2. Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR	2008	Chine	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR	2011	Chine	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d

Également recensées dans d'autres lieux	Marquages	Photographie (source mentionnée sur l'image)
GAT maliens (2016) ^b	60 77	
GAT maliens (2013) ^b	60 78	
GAT maliens (2013) ^b	60 87	
GAT maliens et autres groupes (2013) ^b	60 88	
	61 90	
GAT maliens et autres groupes (2014) ^b	71 90	
Mali (2015)	80	
GAT maliens (2015) ^b	83	
GAT maliens et autres groupes (2013) ^b	945 06	
GAT maliens (2013) ^b	945 07	
	945 08	
GAT maliens (2015) ^b Libye, Sebha (2015) ^f	945 11	

Calibre	Année de production	État producteur	Recensées au Niger (année)
7,62×54mmR	2012	Chine	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR	1971	Tchécoslovaquie	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR	2005	Serbie	Confisquées par l'armée dans la région de Diffa entre 2014 et 2016 (2016)
7,62×54mmR	1977	Égypte	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR	1978	Égypte	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,62×54mmR	1979	Égypte	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
7,5×54mm	1978	France	Confisquées par la gendarmerie dans la région d'Agadez (2016)
7,62×54mmR?	1978	Burkina Faso (Haute Volta)	Confisquées par la gendarmerie dans la région d'Agadez (2016)
7,62×54mmR		Burkina Faso (Haute Volta)	Confisquées en 2016 par la gendarmerie à des criminels ou à des éleveurs dans la région de Diffa (2016)
9×22mm (blank)		Turquie	Confisquées à des ressortissants ghanéens (qui transportaient des munitions depuis la Libye vers le Ghana) à Abalak, janvier 2017 (2017) ^d
9×22mm (blank)		Turquie	Confisquées à des ressortissants ghanéens (qui transportaient des munitions depuis la Libye vers le Ghana) à Abalak, janvier 2017 (2017) ^d
12,7×99mm	1982	Belgique	Confisquées à BH dans la région de Diffa (2016)

Également recensées dans d'autres lieux	Marquages	Photographie (source mentionnée sur l'image)
Libye, Sebha (2015) ^f	945 12	 e
GAT maliens (2013) ^b	bxn 71	 e
	ΠΠΥ 2005	 a
	ⵔⵎⵎ ٧.٦٢ ٠١ ٧٧	 e
	ⵔⵎⵎ ٧.٦٢ ٠١ ٧٨	 e
GAT maliens (2015) ^b	ⵔⵎⵎ ٧.٦٢ ٠١ ٧٩	 e
	SF 78 7,5	 a
	CV 78 ?62N	 a
	SIVAM 7,5	 a
Libye (2014)	OZK_P.A._9mm	 h
	Pas de marquages ⁱ	 h
Groupes armés libyens	F.N.B 82 .50	 a

Calibre	Année de production	État producteur	Recensées au Niger (année)
23×152mm		Bulgarie	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
23×152mm		Bulgarie	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d
23×152mm		Russie	Confisquées dans la zone militaire de Dirkou (2017) ^d

Acronymes

BH Boko Haram

FAT Forces antiterroristes

GAT Groupes armés terroristes

* Notes relatives à l'annexe

Sauf information contraire, les munitions figurant dans cette annexe ont été répertoriées par l'auteur pour le compte du Small Arms Survey en novembre 2016. Les munitions identifiées à Niamey (le 24 février 2017) et à Dirkou (les 2 et 3 mars 2017) ont été documentées à l'occasion d'une mission de recherche menée conjointement par le Small Arms Survey et le Conflict Armament Research.

a Source : Savannah de Tessière, 2017

b Holger Anders, chercheur principal spécialiste du trafic d'armes

c Voir CSNU, 2014, p. 8

d Claudio Gramizzi, Conflict Armament Research/Small Arms Survey

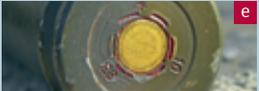
e Source : Claudio Gramizzi, pour le Conflict Armament Research/Small Arms Survey, Dirkou, mars 2017

f Conflict Armament Research in CSNU, 2014, p.8

g Conflict Armament Research

h Source : Claudio Gramizzi, pour le Conflict Armament Research/Small Arms Survey, Niamey, février 2017

i Au moment de leur saisie, ces cartouches étaient encore dans leur emballage d'origine, un carton sur lequel était apposé l'inscription « PAX » et la mention « design by "Yavaşçalar" »

Également recensées dans d'autres lieux	Marquages	Photographie (source mentionnée sur l'image)
	10 83*	 e
	184 81 M	 e
	606 BC-72	 e

Liste des abréviations

ALPC	Arme(s) légère(s) et de petit calibre
AQ	Al-Qaïda
AQMI	Al-Qaïda au Maghreb islamique
CEMOC	État-major général interarmées opérationnel
CNCCAI	Commission nationale pour la collecte et le contrôle des armes illicites
CNDDH	Commission nationale des droits de l'homme
CSNU	Conseil de sécurité des Nations unies
DGDSE	Direction générale de la documentation et de la sécurité extérieure
EEI	Engin explosif improvisé
EI	État islamique (et les groupes qui l'ont précédé)
EI-GS	État islamique dans le Grand Sahara
ESP	Entreprise de sécurité privée
FAN	Forces armées nigériennes
FDS	Forces de défense et de sécurité
FMM	Force multinationale mixte de lutte contre Boko Haram
GSPC	Groupe salafiste pour la prédication et le combat
ISWAP	État islamique Province d'Afrique de l'Ouest
JNIM	Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (Groupe pour le soutien de l'Islam et des musulmans)
MAA	Mouvement arabe pour l'Azawad
MANPAD	Système portatif de défense aérienne
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord (Middle East and North Africa)

MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali
MJRN	Mouvement pour la justice et la réhabilitation du Niger
MNJ	Mouvement des Nigériens pour la Justice
MNLA	Mouvement national pour la libération de l'Azawad
MUJAO	Mouvement pour l'unité et le djihad en Afrique de l'Ouest
PSSM	Sécurité physique et gestion des stocks
RPG	Roquette RPG (propulsée par lance-roquettes)
RSS	Réforme du secteur de la sécurité
TTB	(Véhicule de) transport de troupes blindé

Notes

- 1 La méthodologie et les sources d'informations utilisées par la CNCCAI ne sont pas clairement établies. Les données recueillies ont été fournies notamment par la gendarmerie, mais font également référence à des restitutions volontaires de matériel par la population civile.
- 2 Dans ce rapport, les termes « terroriste » et « terrorisme » font principalement référence aux groupes et individus désignés comme des terroristes par l'ONU ainsi qu'à leurs actions (CSNU, s.d.). Lorsque la responsabilité de certains attentats de nature terroriste, par exemple contre des positions de sécurité, n'a pas été clairement établie, nous nous en sommes remis à la définition qu'en donnent les autorités nationales.
- 3 Information fournie par une source confidentielle, 2017.
- 4 Entretien avec une source du milieu de la sécurité internationale, 2016.
- 5 Comme mentionné précédemment, les termes « terroriste » et « terrorisme » désignent principalement les groupes et individus figurant sur la Liste de l'ONU relative aux sanctions contre l'EIL (Daech) et Al-Qaïda, ou définis comme tels par les autorités nationales (CSNU, s.d. ; voir également note 1).
- 6 L'estimation est basée sur des données de l'OCHA relatives au nombre de civils tués par Boko Haram (OCHA, 2017d). D'après des entretiens avec des responsables de la sécurité et des articles de presse faisant état d'attentats isolés, plus de 60 membres des forces de sécurité sont morts dans le Sud ; dans les zones proches des frontières avec le Mali et le Burkina Faso, selon des entretiens et des articles de presse, 33 personnes, dont trois civils, ont péri dans des attentats terroristes (voir tableau 1).
- 7 Le groupe précurseur d'AQMI.
- 8 En 2008, un an après la formation d'AQMI, le groupe a enlevé deux représentants canadiens au Niger, qui ont finalement été libérés. En 2009, le groupe a manqué sa tentative d'enlèvement de représentants américains à Tahoua. En 2010, un travailleur humanitaire français a été enlevé puis tué. La même année, quatre employés français d'Areva ont été enlevés et relâchés trois ans plus tard (Remy, 2013). En 2011, deux citoyens français ont été enlevés à Niamey et tués lors d'une tentative de sauvetage (Thurston, 2011).
- 9 Les références dites QDi/QDe sont extraites de la liste du CSNU relative aux sanctions contre l'EIL (Daech) et Al-Qaïda (CSNU, n.d.).
- 10 Entretien avec un enquêteur, Niamey, 2016.
- 11 Transcription de l'interrogatoire d'un membre du MUJAO arrêté au Niger, 2014.

- 12 Échange avec un spécialiste des groupes armés internationaux basé au Mali, mai 2017.
- 13 Échange de courriels avec un haut responsable nigérien de la sécurité, octobre 2017.
- 14 Comme les autres documents de recherche publiés par le Small Arms Survey, ce rapport utilise le nom « Ansar Dine ». L'ONU utilise l'orthographe « Ansar Eddine » (CSNU, n.d.), mais il s'agit d'un seul et même groupe.
- 15 En 2015, le dirigeant de Jama'atu Atu Ahlis Sunna Lidda'awati Wal-Jihad (QDe.138), également connu sous le nom de Boko Haram, a prêté allégeance à l'EI, après quoi le groupe a été rebaptisé État islamique en Afrique de l'Ouest. Mais, il est actuellement confronté à des divisions internes, à un amenuisement de sa capacité d'action et à des changements stratégiques. On ne connaît pas précisément la proportion de ses membres qui opèrent en tant que franchisés de l'État islamique (l'ONU répertorie toujours le groupe sous le nom de Boko Haram). Par commodité, et parce que les sources nigériennes et internationales de sécurité continuent de l'appeler ainsi, le présent rapport désigne le groupe sous le nom de « Boko Haram ».
- 16 L'OCHA a répertorié 31 attaques commises par Boko Haram entre janvier et mai 2017 (OCHA, 2017b).
- 17 Échange de courriels avec un représentant de l'OCHA.
- 18 Analyse de la couverture médiatique, janvier-décembre 2016. Cette estimation a été confirmée par un acteur du milieu de la sécurité basé à Niamey.
- 19 Entretien avec le commandant de la zone militaire, Diffa, novembre 2016.
- 20 Selon différents acteurs du secteur de la sécurité, les moyens d'action du groupe se sont réduits et on peut raisonnablement penser que les experts en engins explosifs improvisés (EEI) de Boko Haram ont été tués ou ont fui, bien que d'autres attentats suicides aient été commis au Cameroun et au Nigeria. Le dernier attentat suicide commis à proximité de Bosso « a été perpétré par une jeune femme qui a été repérée alors qu'elle se promenait en téléphonant. Quand les soldats l'ont interpellée, elle n'a même pas essayé de se rendre et s'est faite exploser sans faire de victimes ». Source militaire, Diffa, novembre 2016.
- 21 OCHA (2017b) ; échange de courriels avec un représentant de l'OCHA.
- 22 Entretien avec le commandant de la zone militaire, Diffa, novembre 2016.
- 23 Le dernier rapport du CSNU, établi en application de la résolution 2253 de l'ONU concernant l'EI, AQ et les entités associées, fait état de 5 000 combattants au total (CSNU, 2017b, p. 16). Il est à noter que l'ONU fait référence à « l'État islamique » (EI) en utilisant l'acronyme « EIIL » ou « État islamique d'Iraq et du Levant ».
- 24 Entretien avec un représentant de la CNDDH, Diffa, novembre 2016.
- 25 Entretien avec des membres de forces de sécurité et un représentant de la CNDDH, Diffa, novembre 2016.
- 26 Début 2017, le nombre de détenus liés à Boko Haram a atteint 1 700 (ICG, 2017b, p. 12).
- 27 Entretien avec un enquêteur, novembre 2016.
- 28 Entretiens avec un enquêteur, Niamey, 2015-2016 ; transcriptions des interrogatoires des membres du MUJAO et du MAA au Niger et au Mali, 2014 et 2015.
- 29 Entretien avec un représentant de la Direction générale de la documentation et de la sécurité extérieure (DGDSE), Niamey, novembre 2016.
- 30 Entretien avec un enquêteur de la police, novembre 2016.
- 31 Entretiens avec des représentants de la DGDSE et de l'unité antiterroriste, Niamey, novembre 2016.
- 32 Document confidentiel, Niger, 2016.

- 33 Entretien avec un enquêteur, Niamey, 2016.
- 34 Documents confidentiels, Niger, 2016.
- 35 Document confidentiel, Niger, 2016.
- 36 Entretien avec un représentant de la DGDSE, Niamey, novembre 2016.
- 37 Il a déclaré être en route pour la Libye dans le but de rassembler des vidéos sur l'attaque d'In Amenas et la vie d'Abu Bakr al Nasr, tué par les militaires français six mois auparavant. Document confidentiel, 2014.
- 38 Voir CSNU (2016, p. 166). Entretien avec un acteur du secteur de la sécurité, Niger, 2016.
- 39 Entretien avec un acteur du secteur de la sécurité, Niger, 2016. Al Faqi a été accusé par la CPI « d'avoir commis intentionnellement à Tombouctou, entre le 30 juin 2012 environ et le 11 juillet 2012 environ, le crime de guerre consistant à attaquer des bâtiments consacrés à la religion et des monuments historiques, conformément à l'article 8(2)(e)(iv) du Statut de Rome qui l'interdit » (ICC, 2016). Al Faqi était le chef de la Hisbah, ou « brigade morale », qui opérait à Tombouctou pendant son occupation par AQMI et Ansar Dine.
- 40 En mars 2017, Iyad ag Ghali a annoncé la fusion d'AQMI, Al Mourabitoune et Ansar Dine avec Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM ; CSNU, 2017c).
- 41 Entretien avec un membre des forces de sécurité, Niamey, novembre 2016.
- 42 Les conflits intercommunautaires meurtriers ne se règlent pas toujours avec des armes à feu. En novembre 2016, à Bangui, dans la région de Tahoua, 18 personnes ont été tuées lors d'un affrontement entre des éleveurs de bétail et des agriculteurs qui n'ont pourtant pas utilisé d'armes à feu (*ActuNiger*, 2016 ; entretien avec un membre des forces de sécurité, Niamey, novembre 2016).
- 43 Entretien avec les autorités civiles, Diffa, novembre 2016.
- 44 Comme indiqué précédemment, le territoire nigérien est divisé en trois « légions » de gendarmerie : Agadez, Niamey et Zinder.
- 45 République du Niger (2011).
- 46 Entretien avec un enquêteur de la police, Niamey, 2016 et avec un acteur du milieu de la sécurité internationale, Niamey, 2016.
- 47 Entretien avec un représentant de la garde nationale, Agadez, novembre 2016.
- 48 Entretiens avec des représentants de différentes forces de sécurité, Agadez, novembre 2016.
- 49 Pour plus d'informations sur la ruée vers l'or, voir Pellerin (2017a) ; Grégoire et Gagnol (2017) ; Tubiana et Gramizzi (2017, p. 79-80).
- 50 À la demande des autorités tchadiennes, l'armée nigérienne a arrêté un certain nombre de déserteurs tchadiens et les a ramenés à la frontière pour les remettre aux autorités tchadiennes. Entretien avec un officier supérieur de l'armée, Niamey, novembre 2016.
- 51 Échange avec le commandement militaire, Dirkou, mars 2017.
- 52 L'or coûte entre 20 000 et 22 000 francs CFA (38 à 40 dollars US) le gramme dans le nord du Niger. Entretien avec un orpailleur, Agadez, novembre 2016.
- 53 Les quatre cinquièmes de cette somme ont été dérobés au cours de deux attaques seulement (Gendarmerie nationale, 2016c).
- 54 Entretiens avec des représentants de l'armée, de la police et de la garde nationale, Agadez, novembre 2016.
- 55 Les conflits entre réseaux de trafiquants peuvent parfois devenir violents. En novembre 2016, un ex-rebelle impliqué dans des trafics a par exemple été abattu à Agadez alors qu'il était au volant dans sa voiture. Entretien avec un membre des forces de sécurité, Niamey, 2016 ; *RFI* (2016g).

- 56 Gendarmerie nationale (2016c).
- 57 Dans les zones urbaines, les crimes relèvent de la responsabilité de la police.
- 58 L'estimation est incomplète dans la mesure où différents rapports mentionnent le « vol de sommes importantes » sans préciser le montant (Gendarmerie nationale, 2016c).
- 59 Entretien avec un représentant du ministère de la Justice, Niamey, novembre 2016.
- 60 Échange de courriels avec la CNCCAI, 2017.
- 61 On ne connaît pas précisément la méthodologie et les sources utilisées par la CNCCAI pour recueillir ces données. Le tableau a été conçu sur la base de données fournies par la gendarmerie ainsi que d'informations recueillies sur le matériel volontairement restitué par des civils.
- 62 Entretiens avec des officiers supérieurs de l'armée, Niger, novembre 2016.
- 63 Entretien avec un spécialiste des questions de sécurité à l'échelle internationale, 2016.
- 64 Entretien avec un haut gradé du secteur de la sécurité, Niamey, novembre 2016.
- 65 Source confidentielle, 2016.
- 66 Entretien avec un membre des forces de sécurité, Niamey, novembre 2016.
- 67 Les photographies de la saisie ne permettent pas d'identifier clairement le producteur des fusils de chasse.
- 68 Voir Tanimoune, 2017. L'information a été confirmée par un officier supérieur de sécurité, Niger, 2017.
- 69 Gendarmerie nationale (2016a) ; « Saisies effectuées par les FAN dans la zone Nord-Niger, 2015-2016 » (Ministère nigérien de la Défense, 2016).
- 70 « Saisies effectuées par les FAN dans la zone Nord-Niger en 2015 » (Ministère nigérien de la Défense, 2016).
- 71 Inspection par l'auteure du matériel saisi par les militaires dans le nord (Agadez), novembre 2016.
- 72 Saisies effectuées par les FAN dans la zone Nord-Niger, 2015-2016 (Ministère nigérien de la défense, 2016).
- 73 Entretiens avec le chef de la gendarmerie, le commandant de zone militaire et un chercheur d'or, Agadez, novembre 2016.
- 74 Voir Pellerin (2017a, p. 8) ; entretien avec un ancien membre du Mouvement des Nigériens pour la Justice (MNJ) et un orpailleur, Agadez, novembre 2016.
- 75 Entretiens avec un ancien membre du MNJ et un orpailleur, Agadez, novembre 2016.
- 76 Entretien avec un haut responsable de la sécurité, Niamey, novembre 2016.
- 77 Entretien avec un éleveur, source confidentielle, Niger, 2015.
- 78 Entretien avec un haut responsable de la sécurité, Niamey, novembre 2016.
- 79 Entretien avec un enquêteur de la police, Niamey, novembre 2016.
- 80 Au Niger, les civils sont autorisés à posséder certaines armes, notamment des armes de poing et des fusils de chasse, s'ils obtiennent les autorisations appropriées – des permis d'importation, de détention et de port d'arme. Ces autorisations sont délivrées par le ministère de l'Intérieur après un contrôle de moralité.
- 81 Entretien avec un membre de la brigade fluviale responsable de la gestion des saisies, Niamey, novembre 2016.
- 82 Entretien avec un colonel de l'armée nigérienne basé dans la région depuis plusieurs années, Diffa, novembre 2016.
- 83 La petite quantité de munitions de calibre 7,62 × 39 mm recensées dans le Nord s'explique en partie par le fait que les forces de sécurité ont besoin de munitions et utilisent directement

- les cartouches saisies pour leurs propres fusils d'assaut. Entretiens avec des représentants des forces de sécurité, Agadez, novembre 2016.
- 84 Deux types de munitions de calibre 7,5 × 54 mm, un type de munition de calibre 7,62 × 54R mm, sept types de munitions de calibre 7,62 × 51 mm et 18 types de munitions de calibre 7,62 × 39 mm.
- 85 Source confidentielle.
- 86 Document confidentiel.
- 87 Document confidentiel.
- 88 Entretien avec des membres des forces de sécurité nigériennes, Niamey, novembre 2016 ; informations fournies par le Centre d'analyse conjoint (JMAC) de la MINUSMA, 2016.
- 89 En 2014, un soldat en poste à Niamey a été arrêté pour avoir vendu à AQMI des armes du stock national pour un montant de 3 millions de francs CFA (environ 5 000 dollars US). L'affaire est actuellement devant la Cour d'appel. Entretien avec un haut responsable de la sécurité, Niamey, novembre 2016.
- 90 Voir DICON (2017).
- 91 Voir, par exemple, Faul (2016).
- 92 Entretien avec un haut responsable de la sécurité, Niamey, novembre 2016.
- 93 Entretien avec deux membres des forces de sécurité, Niamey, novembre 2016.
- 94 Cette allégation a été confirmée à l'auteure par une source confidentielle en novembre 2016.
- 95 Entretiens avec des armuriers de la police, de la gendarmerie, des douanes et de la garde nationale à Niamey, Agadez et Diffa, novembre 2016.
- 96 Entretien avec le commandant de la zone et un représentant de la garde nationale, Diffa, novembre 2016.
- 97 La vidéo a été fournie à l'auteure par les autorités nigériennes ; voir aussi Jihadology (2017).
- 98 En 10 ans, la Chine est devenue un fournisseur important de matériel militaire pour le gouvernement nigérien (et pour de nombreux autres pays africains). Le matériel est moins cher que la production occidentale et l'armement est souvent vendu par le biais de contrats dits « accessoires », c'est à dire liés à des contrats importants portant sur du pétrole ou des infrastructures.
- 99 Entretien avec un représentant du Bureau du chef d'état-major de l'armée, Niamey, novembre 2016.
- 100 Source de sécurité confidentielle, novembre 2016.
- 101 Correspondance avec un chercheur spécialiste du Niger, novembre 2017.
- 102 Entretiens avec des officiers supérieurs de l'armée, Niamey, novembre 2016.
- 103 Entretien avec des officiers supérieurs de l'armée, Niamey, novembre 2016.
- 104 Entretiens avec des hauts responsables de la sécurité à Agadez, Diffa et Niamey, novembre 2016.
- 105 Entretien avec le ministère nigérien de la Défense à Bobin 2017.
- 106 Le Premier ministre Mohammed Bazoum a rencontré les chefs des comités de vigilance du département de Torodi en mai 2017 (*Renaissance Tv*, 2017).
- 107 La « force Sabre » est basée au Burkina Faso et fait partie de la chaîne de commandement des forces spéciales françaises.
- 108 Voir, par exemple, l'opération « Dague » menée par les forces aériennes françaises le 28 mai 2017 dans le cercle de Douentza et les « opérations Bayard » le 29 avril 2017 (Lagneau, 2017b ; 2017c).

- 109 Entretien avec un officier français de l'opération Barkhane, Paris, janvier 2016.
- 110 Par exemple lors de l'opération menée par hélicoptère le 7 avril 2015. Voir Lagneau (2015).
- 111 Cette déclaration est fondée sur le fait que la plupart de ces opérations n'ont donné lieu à aucune arrestation. Entretien avec un officier nigérien, Niamey, juin 2017.
- 112 Entretien avec plusieurs représentants des forces de sécurité, Niamey, juin 2017.
- 113 Une patrouille conjointe de ce type a été organisée en juillet 2017 à Diffa.
- 114 L'attaque la plus récente dans la région a eu lieu le 21 octobre 2017 (voir tableau 1).
- 115 Les États-Unis, l'Allemagne et l'Italie disposent également de forces militaires au Niger.
- 116 Entretien avec un officier de l'armée française impliqué dans l'opération Barkhane, Paris, janvier 2016.
- 117 Entretien avec plusieurs membres de la communauté touareg basés à Agadez et Oubari, Agadez, janvier 2016.
- 118 Selon Hussein El Koni, « le peuple touareg accuse la France de soutenir les Toubous, ces forces extérieures qui nous attaquent » (Bobin, 2015).
- 119 Entretiens avec plusieurs sources dont des membres des autorités régionales d'Agadez, Agadez, janvier 2016.
- 120 Entretien avec un journaliste d'Agadez, Agadez, janvier 2016.
- 121 Entretiens avec plusieurs membres de la société civile nigérienne et d'anciens rebelles touaregs, Niamey, 2016-17 et Agadez, janvier 2016.
- 122 Sur un échantillon de 20 soldats interrogés, 17 étaient défavorables à la présence des troupes françaises à Tillabéri. Pour plus de détails sur les raisons de cette hostilité, voir Bergehezan (2016).
- 123 Le soldat s'est également plaint de l'absence de frappes aériennes françaises lors des survols après les attaques sur le front ouest. Entretien avec un officier nigérien, Niamey, juin 2017.
- 124 Entretien avec un ancien combattant du MNJ, Agadez, janvier 2016.
- 125 Voir par exemple *RFI* (2015a).
- 126 Entretiens avec un représentant du gouvernement et un représentant de la CNDDH, Diffa, novembre 2016.
- 127 Entretien avec un représentant du gouvernement, Diffa, novembre 2016.
- 128 Voir par exemple *RFI* (2016d).
- 129 Entretien avec un commandant des forces de sécurité, Diffa, novembre 2016 ; entretien avec un représentant du gouvernement, Diffa, novembre 2016.
- 130 Entretien avec un représentant du gouvernement, Diffa, novembre 2016. Suite à des incidents provoqués par des milices nigérianes sur le territoire nigérien, les autorités ont été amenées à interdire le port d'armes aux civils et à dresser des barrages routiers (ICG, 2017a, p. 9).
- 131 Entretien avec un commandant des forces de sécurité, Diffa, novembre 2016.
- 132 Entretien avec un représentant du gouvernement, Diffa, novembre 2016.
- 133 Entretien avec un membre de la CNDDH, Diffa, novembre 2016.
- 134 Entretien avec une source diplomatique, Niamey, novembre 2016.
- 135 On ne sait pas exactement combien d'entre elles mènent véritablement des activités. Échange de courriels avec un chercheur nigérien travaillant sur le secteur de la sécurité privée, janvier 2017.
- 136 Voir France Diplomatie (n.d.) et Royaume-Uni (n.d.).
- 137 Entretien avec une source diplomatique, Niamey, novembre 2016.
- 138 Entretien avec une source du milieu judiciaire, Niamey, novembre 2016 ; Grégoire (2015, p. 5).
- 139 Entretiens avec les autorités civiles, Agadez, novembre 2016.

- 140 Entretien avec un orpailleur, Agadez, novembre 2016 ; entretien avec un officier supérieur de l'armée, Agadez, novembre 2016.
- 141 Entretien avec un représentant du conseil régional, 2016.
- 142 Échanges avec un représentant de l'OIM, Niamey, novembre 2016.
- 143 Entretien avec un orpailleur, Agadez, novembre 2016.
- 144 Entretiens avec des observateurs à Agadez, Bilma et Dirkou, mars 2017.
- 145 Entretien avec des représentants du Syndicat national des transporteurs, Agadez, novembre 2016.
- 146 Selon l'OCHA (2017a), 34 attaques ont été menées par de groupes armés entre février 2016 et mai 2017 dans les régions de Tahoua et Tillabéri.
- 147 Entretien avec un représentant du gouvernorat, Diffa, novembre 2016.
- 148 En 2017, le couvre-feu été quelque peu réduit. Il s'étend à présent de 22 heures à 5 heures pour les piétons (OCHA, 2017b).
- 149 Entretien avec un représentant du gouvernorat local, Diffa, novembre 2016.

Références bibliographiques

- ActuNiger*. 2016. « Drame de Bangui : 18 morts et 43 blessés selon le ministère de l'intérieur. » 2 novembre.
- BAD (Groupe de la Banque africaine de développement). n.d. « Perspectives économiques au Niger ». Page consultée en octobre 2017.
- AFP (Agence France Presse)*. 2017a. « Niger : nouvelle reddition de combattants de Boko Haram ». 5 janvier.
- . 2017b. « Niger : nouvelle opération contre les “terroristes” venus du Mali ». 17 juin.
- Africa Times*. 2017. « TASS Report : Russia Plans Military Cooperation Deal with Niger ». 11 août.
- Alakhtar. 2016. « Niger : l'État Islamique revendique l'attaque contre la prison de Koutoukalé ». 18 octobre.
- Algérie Patriotique. 2017. « Sellal : “L'Algérie a fermé ses frontières pour préserver la sécurité et la stabilité” ». 28 avril.
- Anders, Holger. 2015. « Expanding Arsenals : Insurgent Arms in Northern Mali ». In *Small Arms Survey. Small Arms Survey 2015 : Weapons and the World*. Cambridge : Cambridge University Press. (Synthèse disponible en français sous le titre : « Inflation des arsenaux : l'armement des insurgés dans le Nord du Mali »)
- ANI (Agence Nouakchott d'Information). « (Islamic State) claimed responsibility for attacks targeting US and French forces in Niger and Mali ». (En arabe). 12 janvier.
- BBC*. 2017. « Le Niger autorise les USA à armer leurs drones ». 5 novembre.
- Ministère belge de la Défense. 2017. « La Défense présente ses opérations 2017 ». 17 janvier.
- Berghezan, Georges. 2016. « Militaires occidentaux au Niger : présence contestée, utilité à démontrer ». Note d'analyse. 7 novembre. Bruxelles : Groupe de recherche et d'Information sur la paix et la sécurité (GRIP).
- Bobin, Frédéric. 2015. « Selon les Touaregs libyens, la France joue un “rôle trouble” au Sahel ». *Le Monde*. 16 septembre.
- . 2017. « Niger : “Nos armées n'ont pas encore convaincu” dans la lutte contre les djihadistes ». *Le Monde*. 16 septembre.
- Boisbouvier, Christophe. 2017. « Mohamed Bazoum : la plupart des repentis de Boko Haram sont sincères ». RFI. 19 octobre.
- Brewster, Murray. 2017. « Canada's special forces hand over Niger training mission to Quebec based troops ». CBC News. 9 mars.

- CAR (Conflict Armament Research). 2015. « Non-state Armed Groups in the Central African Republic ». Janvier.
- . 2016. « Investigating Cross-Border Weapon Transfers in the Sahel ». Novembre.
- CNCCAI (Commission nationale pour la Collecte et le Contrôle des Armes Illicites). 2014. « Bilan d'activités 2011–2014 ». Document non publié. 10 mars.
- Cogné, Gaël. 2017. « Dans l'est du Niger, un programme d'amnistie qui divise ». *Libération*. 8 février.
- CPI (Cour pénale internationale). 2016. Décision relative à la confirmation des charges portées contre Ahmad Al Faqi Al Mahdi. ICC-01/12-01/15 du 24 mars.
- de Tessières, Savannah. 2017. *Mesurer les flux d'armes illicites. Le Niger*. Note d'information. Genève : Small Arms Survey.
- CSNU (Conseil de sécurité des Nations unies). n.d. Matériaux relatifs à la liste de sanctions. Liste relative aux sanctions contre l'EIIL (Daech) et Al-Qaïda.
- . 2012. Rapport final du Groupe d'experts sur la Libye créé par la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité. S/2012/163 du 20 mars.
- . 2013. Rapport final du Groupe d'experts sur la Libye créé par la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité. S/2013/99* du 9 mars.
- . 2014. Rapport final du Groupe d'experts sur la Libye créé par la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité. S/2014/106 du 19 février.
- . 2015. Rapport final du Groupe d'experts sur la Libye créé par la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité. S/2015/128 du 23 février.
- . 2016. Rapport final du Groupe d'experts sur la Libye créé par la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité. S/2016/209 du 9 mars.
- . 2017a. Rapport final du Groupe d'experts sur la Libye créé par la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité. S/2017/466 du 1^{er} juin.
- . 2017b. Dix-neuvième rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions présenté en application de la résolution 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaïda et les personnes et entités qui leur sont associées. S/2017/35 du 13 janvier.
- . 2017c. Résolution 2359 (2017). S/RES/2359 du 21 juin.
- DICON (Defence Industries Corporation of Nigeria). 2017. « Brief History ».
- Etienne, Margaux. 2017. *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest*. Note d'analyse. 11 July. Brussels: GRIP.
- Faivre, Agnès. 2017. « Lutte contre le terrorisme : le Sahel se lève ». 11 février.
- Faul, Michelle. 2016. « Nigerian Military : Some Officers Selling Arms to Boko Haram ». Associated Press. 4 septembre.
- Forces armées nigériennes. 2012. « Security Brief ».
- . 2016. « Situation des armes saisies ». Document non publié. 15 novembre.
- France Diplomatie. n.d. « Niger ». Page consultée en octobre 2017.
- . 2017. « Niger - Attaque terroriste ». 1^{er} janvier.
- France 24*. 2015. « Sahel : un chef d'Al-Mourabitoune prête allégeance à l'organisation de l'État islamique ». 15 mai.
- Gendarmerie nationale. 2015. Rapport annuel des statistiques de la Gendarmerie nationale - année 2014.
- . 2016a. Rapport annuel des statistiques de la Gendarmerie nationale - année 2015.
- . 2016b. « Situation saisies armes et munitions année 2016 (janvier à octobre) ». Document non publié.

- . 2016c. « État mensuel des attaques à main armée par Légion (janvier à septembre 2016) ». Document non publié.
- Göpfert, Mirco. 2012. « Security in Niamey : an Anthropological Perspective on Policing and an Act of Terrorism in Niger ». *The Journal of Modern African Studies*. Vol. 50, No. 1, p. 53-74.
- Grégoire, Emmanuel. 2015. « Dangers extérieurs, dangers intérieurs : le Niger face au radicalisme islamique ». Echogeo. Avril.
- et Laurent Gagnol. 2017. « Ruées vers l’or au Sahara : l’orpaillage dans le désert du Ténéré et le Massif de l’Aïr ». Echogeo. Mai.
- Guichaoua, Yvan. 2016. « Mali-Niger : une frontière entre conflits communautaires, rébellion et jihad ». *Le Monde*. 20 juin.
- et Matthieu Pellerin. 2017. Faire la paix et construire l’État : les relations entre pouvoir et périphéries sahéliennes au Niger et au Mali. Paris : Institut de recherche stratégique de l’École militaire.
- ICG (International Crisis Group). 2017a. Gardiens du lac Tchad : les groupes d’autodéfense face à Boko Haram. Rapport 244/Africa. 23 février.
- . 2017b. « Le Niger face à Boko Haram: au-delà de la contre-insurrection ». Rapport No. 245/Africa. 27 février.
- ISS (Institute for Security Studies). 2016. Assessing the Multinational Joint Task Force against Boko Haram. No. 19. Septembre.
- Jihadology. 2017. « New Video Message from The Islamic State : “The Raid of Niger: Coverage of the Liberation of the Nigerien Military Training Camp in the Bosso Area – Wilāyat Gharb Ifrīqiyyah” ». 6 juillet.
- Jeune Afrique*. 2016. « Entrepreneuriat : Yacine Hassane Diallo, l’expert de la sécurité ». 22 septembre.
- Jeune Afrique/AFP*. 2016a. « Niger : un nouveau groupe rebelle menace de prendre les armes ». 8 septembre.
- . 2016b. « Niger : l’Allemagne va construire une base militaire en appui à la MINUSMA au Mali ». 5 octobre.
- Journal du Mali*. 2017. « Niger : L’État islamique au Sahel revendique l’attaque contre l’armée nigérienne ». 23 février.
- King, Benjamin. 2015. *From Replica to Real : An Introduction to Firearms Conversions*. Issue Brief N° 10. Genève : Small Arms Survey. Février.
- Lagneau, Laurent. 2015. « La Force Barkhane a mené une opération aéroportée dans le nord du Niger ». 16 avril.
- . 2016. « Plus de 12 000 heures de vol au compteur des trois drones Reaper de l’armée de l’Air ». 4 Opex360.com. 8 décembre.
- . 2017a. « La France renforce son soutien militaire au Niger ». Opex360.com. 26 février.
- . 2017b. « Les forces françaises ont neutralisé une vingtaine de djihadistes au Mali ». Opex360.com. 1^{er} mai.
- . 2017c. « Les forces françaises ont mis hors de combat une vingtaine de djihadistes lors de l’opération Dague ». Opex360.com. 2 juin.
- Larcher, Laurent. 2015. « Madama, poste avancé de l’armée française au Niger ». *La Croix*. 4 janvier.
- Le Monde*. 2013. « Les quatre otages enlevés au Niger libérés ». 29 octobre.
- . 2015. « Niger : au moins 74 morts dans une attaque menée par Boko Haram ». 29 avril.
- . 2017. « Le Niger frappé par une attaque “terroriste” ». 5 octobre.
- Le Monde/AFP*. 2013. « Niger : deux gardiens de prison tués par des terroristes à Niamey ». 2 juin.

- Macé, Célian. 2017. « Cette vidéo est censée situer le Sahel sur la carte du djihad global ». *Libération*. 5 March.
- MaliActu*. 2016. « Mali : Les pertes de la MINUSMA en chiffres : Chronologie d'une mission meurtrière ». 2 juin.
- Mémier, Marc. 2017. « AQMI et Al-Mourabitoun. Le Djihad sahélien réuniifié ? ». *Études de l'IFRI*. Janvier.
- MENASTREAM*. 2017. « #Niger-#BREAKING : #JNIM claims July 5 attack against NE army in #Midal, killing several, 4 technicals + arms seized & destroying barracks ». Twitter. 9 juillet.
- Morgan, Wesley. 2017. « Top U.S. general cites ISIS affiliates in Niger attack ». *Politico*. 23 octobre.
- Ministère nigérien de la Défense. 2016. « Situation des armes saisies ». 15 novembre.
- . 2017. « Communiqué du Ministère de la défense ». 21 octobre.
- Ministère nigérien des Finances. 2016. « Le budget citoyen du Niger : 1^{re} rectification de la loi des finances pour l'année budgétaire 2016 ». Direction générale du budget. Juillet.
- MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali). 2014. « Violent tribal clash ivo TAMALET in MALI-NIGER border zone on 26 July ». 31 juillet.
- Muratet, Christine. 2014. « Mali : qui sont les nouveaux chefs des katibas djihadistes ? » 14 mai.
- Nako, Madjiasra et Abdoulaye Massalaki. 2015. « Suspected Boko Haram Fighters Launch Four Strikes on Lake Chad Area ». 23 décembre.
- Niger Inter. 2017. « Diffa : deux soldats tués et sept blessés dans une attaque de Boko Haram dans la commune de Gueskerou ». 21 janvier
- OCHA (Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies). 2015. « OCHA Niger Flash Update No 1—Gueskerou—Diffa, 19 June 2015 ». 19 juin.
- . 2016. « Diffa : victimes civiles liées aux attaques de Boko Haram – 06 février 2015 au 30 septembre 2016 ».
- . 2017a. « Niger : aperçu sur la situation humanitaire et sécuritaire dans les régions de Tahoua et Tillabéry ». Mai 2017.
- . 2017b. « Chronologie des événements en 2017 (au 6 juin 2017) ».
- . 2017c. « Niger : aperçu sur la situation humanitaire et sécuritaire dans les régions de Tahoua et Tillabéry ». 20 octobre.
- . 2017d. *Niger-Diffa : Key facts and figures (December 2016)*.
- OIM (Organisation internationale pour les migrations). 2016. *Communautés transfrontalières au Sahel, enjeux économiques et défis sécuritaires*. Niamey : OIM.
- ONU Info. 2014. « Mali : neuf casques bleus nigériens tués dans une attaque près de Gao ». 3 octobre.
- Pellerin, Mathieu. 2017a. *Les dessous d'un nouveau « Far West ». La ruée vers l'or dans le nord du Niger*. Note d'information SANA. Genève : Small Arms Survey.
- . 2017b. *Operation Barkhane*. Document de travail non publié. Genève : Small Arms Survey.
- Police nationale. 2014. « Les statistiques de constatations semestrielles 2014 ». Document non publié.
- . 2015. « Les statistiques de constatations semestrielles 2015 ». Document non publié.
- PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). 2016. *Rapport sur le développement humain 2016 : Le développement humain pour tous*. New York : PNUD.
- Renaissance Tv*. 2017. « Réunion d'échanges avec les responsables des comités des vigillances du département de Torodi ». Google+. Publié le 27 mai.
- République du Niger. 2011. « Le Niger en chiffres 2011 ». Novembre. Institut national de la statistique.

- . 2015. Loi 2015-36 du 26 mai 2015 relative au trafic illicite de migrants.
- Reuters. 2017a. « Niger forces kill 57 members of Boko Haram: defense ministry ». 10 avril.
- . 2017b. « G5 Sahel launches military operation in African scrublands ». 2 novembre.
- RFI (Radio France Internationale)*. 2013. « Niger : l'attaque de Niamey a été menée par des islamistes de Boko Haram ». 1 juin.
- . 2015a. « Niger : Boko Haram attaque les villes frontalières de Bosso et Diffa ». 6 février.
- . 2015b. « Niger : attaques meurtrières de Boko Haram dans des villages isolés ». 19 juin.
- . 2015c. « Niger : attaque attribuée à Boko Haram dans la zone de Diffa ». 21 octobre.
- . 2016a. « Niger : hommage au chef d'escadron tué à Bosso par des kamikazes ». 19 mars.
- . 2016b. « Niger : nouvelle attaque meurtrière de Boko Haram dans la région de Diffa ». 3 juin.
- . 2016c. « Attaques de camps de déplacés par Boko Haram: grande inquiétude des humanitaires ». 18 juin.
- . 2016d. « Niger : cinq morts dans une attaque de Boko Haram a l'est du pays ». 4 septembre.
- . 2016e. « Niger: l'armée victime d'une attaque jihadiste meurtrière à Tazalit ». 7 octobre.
- . 2016f. « Mali : le groupe État islamique officialise sa présence au Sahel ». 31 octobre.
- . 2016g. « Niger : réunion d'urgence pour évoquer l'insécurité dans le nord du pays ». 1 novembre.
- . 2016h. « Attaque de Bani Bangou au Niger : une démonstration de force du groupe El ? ». 9 novembre.
- . 2017a. « Niger : Boko Haram attaque une position de l'armée sur les bords du lac Tchad ». 1^{er} janvier.
- . 2017b. « Niger : attaque meurtrière contre des gendarmes dans la région de Tillabéri ». 6 mars.
- . 2017c. « Attaque meurtrière contre l'armée nigérienne près de la frontière malienne ». 1^{er} juin.
- . 2017d. « Niger : une attaque attribuée à Boko Haram dans la région de Diffa ». 3 juillet.
- . 2017e. « Niger : la coalition terroriste d'Iyad Ag Ghali revendique l'attaque de Midal ». 10 juillet.
- . 2017f. « Boko Haram : premières condamnations dans le procès de masse au Niger ». 10 mars.
- . 2017g. « Niger : la France va déployer un groupe d'appui opérationnel dans la région de Tillabéri ». 26 février.
- . 2017h. « Niger : les autorités travaillent à la réinsertion des repentis de Boko Haram ». 18 octobre.
- . 2017i. « Niger : nouvelle attaque terroriste contre le camp de la gendarmerie d'Ayorou ». 21 octobre.
- Romandie/AFP*. 2015. « Attaque de Boko Haram au Niger : 7 soldats nigériens et 15 islamistes tués ». 21 février.
- Royaume-Uni. n.d. « Niger ». Site consulté en octobre 2017.
- Sahélien*. 2017. « Niger : trois morts dans l'attaque d'un poste de police dans la région de Tillabéri ». 30 mai.
- Site Intelligence Group*. 2016. « IS' Al-Naba newspaper Interviews West Africa "Governor" Abu Musab Al-Barnawi ». 3 août.
- Small Arms Survey. n.d. Interactive maps and charts of armed violence indicators.
- Studio Tamani. 2016. « Attaque contre un camp de réfugiés maliens au Niger ». 8 octobre.
- TamTam Info*. 2013. « Double attentat au Niger : le groupe djihadiste Mujao revendique les attaques ». 23 mai.
- . 2017. « Un deuil national de 72 heures décrété au Niger ». 27 février.
- Tanimoune, Ibrahim. 2017. « #Niger La police d'Agadez viens d'appréhender un camion venant de la Libye pour le Nigeria avec une cargaison de 42 armes + 200 munitions. Bravo ». 17 décembre.
- Thurston, Alex. 2011. « AQIM, Kidnapping, and Murder : A Brief History ». *The Christian Science Monitor*. 19 janvier.

- Tubiana Jérôme, et Claudio Gramizzi. 2017. *Les Toubou dans la tourmente : présence et absence de l'État dans le triangle Tchad-Soudan-Libye*. HSBA Working Paper. Small Arms Survey et Conflict Armament Research.
- . Décembre 2018. *Lost in TransNation : Tubu and Other Armed Groups and Smugglers on Libya's Southern Borders*. Report. Small Arms Survey et Conflict Armament Research.
- Université de Diffa. 2016. Mission technique d'investigation dans un contexte de mésentente naissante entre les différentes communautés vivant dans le lit du lac Tchad et le long de la Komadougou Yobe. Diffa : Université de Diffa, Section Paix et développement.
- Département des la Défense des États-Unis. 2017. « Africom Announces Death of the 4th Service Member in Niger Attack ». 6 octobre.
- Xinhua. 2017. « Lutte contre le terrorisme : le Niger, le Burkina Faso et le Mali décident de créer une force mixte de sécurité ». 24 janvier.

Small Arms Survey

Maison de la Paix
Chemin Eugène-Rigot 2E
1202 Genève
Suisse

t +41 22 908 5777

f +41 22 732 2738

e info@smallarmssurvey.org

À propos du Small Arms Survey

Le Small Arms Survey est un centre d'excellence mondial auquel a été confié le mandat de produire des connaissances sur tous les sujets relatifs aux armes légères et à la violence armée, connaissances qui doivent être impartiales, factuelles et utiles à l'élaboration des politiques. Il est la principale source internationale d'expertise, d'informations et d'analyses sur les questions relatives aux armes légères et à la violence armée et joue le rôle d'un centre de documentation pour les gouvernements, les décideur-e-s politiques, les chercheur-e-s et la société civile. Le Small Arms Survey est un projet de l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève, en Suisse.

Le projet est mené par une équipe internationale de spécialistes des domaines de la sécurité, de la science politique, du droit, de l'économie, du développement, de la sociologie et de la criminologie. L'équipe travaille en collaboration avec un réseau de chercheur-e-s, d'institutions partenaires, d'organisations non gouvernementales et de gouvernements dans plus de 50 pays.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.smallarmssurvey.org.



Ministerie van Buitenlandse Zaken



Global Affairs
Canada

Affaires mondiales
Canada



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Federal Department of Foreign Affairs FDFA

Un rapport publié par le Small Arms Survey/projet SANA avec le soutien du ministère néerlandais des Affaires étrangères, d'Affaires mondiales Canada et du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse.